

ASSOCIATION CANADO-AMÉRICAINNE

LES FRANCO-AMÉRICAINS

PEINTS PAR EUX-MÊMES

AVANT-PROPOS

par

ADOLPHE ROBERT

Président de
l'Association Canado-Américaine

DOCUMENTS



SOCIAUX

ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE

L. Beauchemin L. 5/2/43

. 67

rel. - 75

LES
FRANCO-AMÉRICAINS
« PEINTS PAR EUX-MÊMES »

73526

TOUS DROITS RÉSERVÉS 1936

ASSOCIATION
CANADO-AMÉRICAIN

LES FRANCO-AMÉRICAINS

PEINTS PAR EUX-MÊMES

AVANT-PROPOS

par

ADOLPHE ROBERT

Président de
l'Association Canado-Américaine



DOCUMENTS

SOCIAUX

ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE

WINTON 1913
W. W. T. T. T. T.

E
184
C32 F73

WINTON 1913
W. W. T. T. T. T.

A la
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
de MONTRÉAL
mère de toutes nos sociétés
L'ASSOCIATION CANADO-AMÉRICAINE
sa fille aînée en Nouvelle-Angleterre
dédie ce livre.

THE NATIONAL ANTHROPOLOGICAL ARCHIVES
WASHINGTON, D. C.
1900-1909
EXHIBITION OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY
WASHINGTON, D. C.

Fr
ma
tic
de
que
tou
étor
édis
ven
out
a je
de
son
ven
don
Que
par
ame
His
lent

AVANT-PROPOS

Les sources de documentation touchant les Franco-Américains, comme on nous désigne communément, à tort ou à raison, ne sont pas particulièrement abondantes.

En vérité, on peut les compter sur les doigts de la main: des collections de journaux et quelques rares ouvrages représentent à peu près toute notre contribution à l'histoire. Faut-il s'en étonner? Nos dirigeants ont été si occupés à édifier qu'ils n'ont guère eu de loisirs pour écrire.

En ces dernières années, cependant, un mouvement s'est produit qui nous a valu quelques ouvrages utiles et dignes de mention. La France a jeté les yeux sur nous et grâce à des subventions de son gouvernement, des Franco-Américains sont allés à Paris pour étudier. Ils en sont revenus avec des diplômes et aussi des travaux dont la critique s'est saisie. La province de Québec, de son côté, a favorisé ce mouvement par les causeries à la radio sur des sujets franco-américains. Ajoutons à cela que la Société Historique franco-américaine a adopté l'excellente pratique de publier sous forme de tracts les

travaux présentés à ses séances; que les bibliothèques Lambert, à Manchester, et Mallet, à Woonsocket, s'enrichissent tous les jours d'américana et de canadiana; que des biographies, monographies, études sur notre parler, récits de nos luttes ont vu le jour en ces dernières années.

L'ensemble, on en conviendra, représente sinon l'embryon d'une littérature spécifiquement franco-américaine, au moins un effort intellectuel dans un sens nettement sympathique à notre survivance.

A cette production intellectuelle encore en enfance, l'Association Canado-Américaine veut donc apporter sa modeste contribution dans les pages qui suivent, et fixer dans le temps ce que pensaient, disaient, faisaient les Franco-Américains de la période de 1933-1936. C'est une tranche de vie franco-américaine qu'elle présente au public.

En toute justice, il importe d'ajouter qu'elle partage le mérite de cette publication,— si mérite il y a,— avec le journal « La Presse », de Montréal, qui a prêté gratuitement son poste radiophonique CKAC pour la diffusion de ces causeries; la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui en a eu l'initiative avec M. Elphège J. Daignault; des compatriotes franco-américains du Rhode-Island qui, durant trois années, ont défrayé les frais de voyage des conférenciers.

Enfin, les conférenciers eux-mêmes ont répondu avec empressement à l'appel et ont apporté tout le soin possible dans la préparation de leurs travaux.

Nous n'aurons pas la témérité de formuler d'avance un jugement sur « *Les Franco-Américains peints par eux-mêmes* ».

Ceci est l'affaire de la critique et des lecteurs.

Il sera par conséquent intéressant de noter les réactions que ce livre soulèvera — ou ne soulèvera pas — en France et au Canada.

Pour ce qui est des milieux yankees, nous avons déjà l'opinion d'un professeur MacDonald, qui écrivait dans « *Nation* » : (15 octobre 1896).

« *As a class, the New England French are treated considerately in public because of their votes, disparaged in public because of general dislike, and sought by all for the work they do and the money they spend.* »

Bien que vieux de quarante ans, ce jugement ne s'est guère modifié.

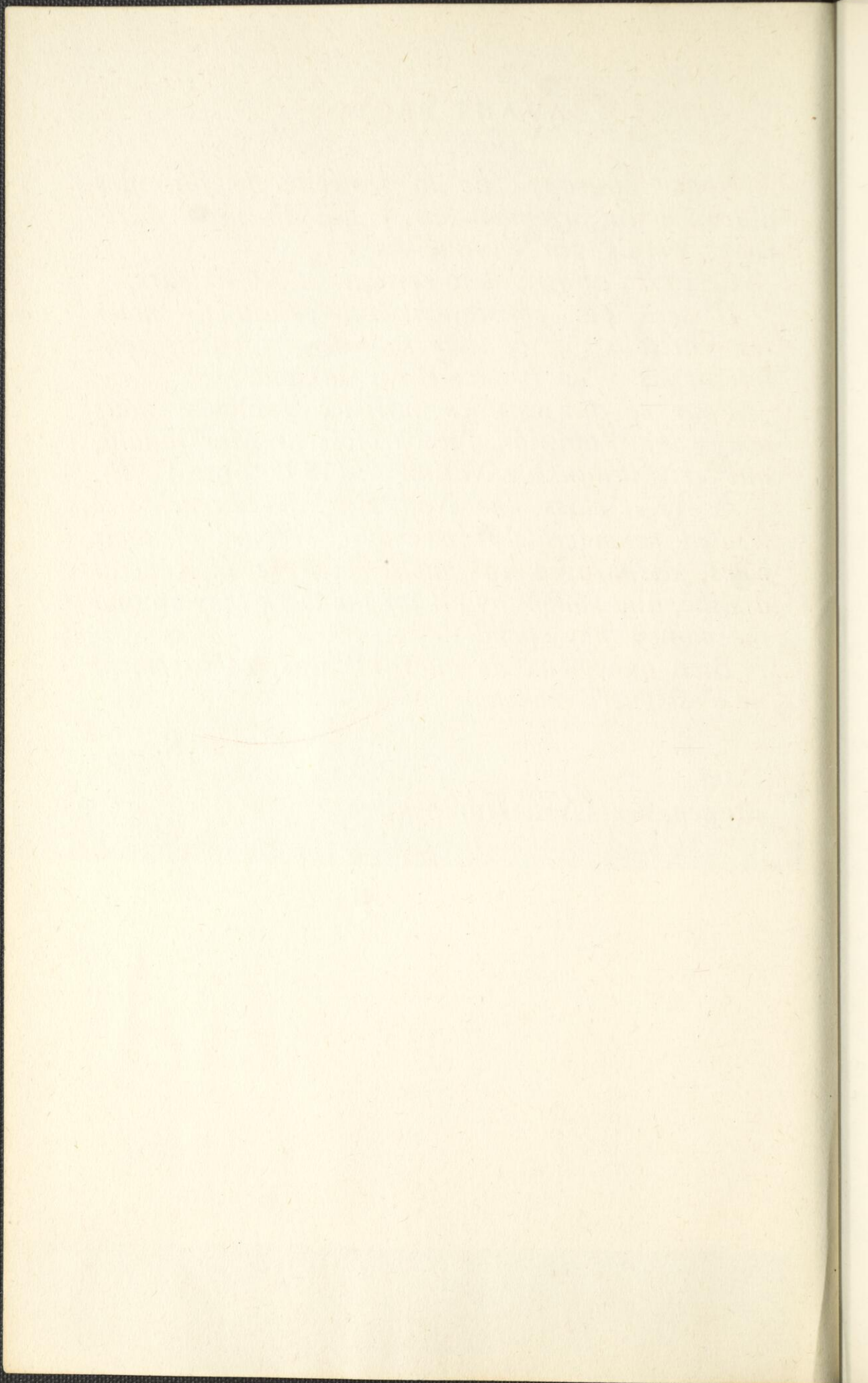
A.R.

Manchester (New-Hampshire),

ERRATA

La citation anglaise ci-dessus doit se lire comme suit :

“*As a class, the New England French are treated considerately in public because of their votes, disparaged in private because of general dislike, and sought by all for the work they do and the money they spend.*”



I

LES ORGANISMES VITAUX

SOL

P

eux,
vivon
vons
est d
polit
servi
gouv
moni
somm

L'
Nous
Amér
çais,
plus
par
franç
est u
et a
intér
Amér

SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE

par ELPHÈGE-J. DAIGNAULT

POUR qu'il y ait solidarité entre les groupes canadiens-français et franco-américains, il faut tout d'abord qu'il y ait entente entre eux, autour de l'objet de cette union. Nous vivons dans deux pays différents, et nous devons allégeance à deux maîtres différents. Il est donc évident qu'il ne s'agit pas d'entente politique, encore qu'il soit très légitime de faire servir nos influences respectives, auprès de nos gouvernements respectifs, pour qu'il y ait harmonie et paix entre les deux peuples dont nous sommes.

L'objet de cette entente est d'autre nature. Nous sommes, Canadiens-Français et Franco-Américains, des catholiques, issus de sang français, parlant la langue française, et ayant en plus un patrimoine national particulier, érigé par trois siècles de civilisation chrétienne et française en terre d'Amérique. Ce patrimoine est un bien commun aux Canadiens-Français et aux Franco-Américains. Sa conservation intéresse donc et Canadiens-Français et Franco-Américains.

Il y a au Canada 3,000,000 de Canadiens-Français, et aux États-Unis 2,500,000 Franco-Américains, comptant parmi ceux-ci les quatre ou cinq cent mille Acadiens, dont la grande majorité habitent la Louisiane. Les divers groupes de cette population franco-américaine n'ont pas égale chance de survie ethnique, à cause de la distance qui les sépare des autres groupes compacts, mieux organisés et plus près de la source de résistance à l'assimilation qui se trouve, dans la région des États-Unis, contiguë à la province de Québec. Néanmoins, voici une population totale de cinq millions et demi, capable de jouer un rôle, plus ou moins actif, avec plus ou moins de chance de succès, mais enfin un rôle de tout premier ordre, dans le grand travail de la conservation de notre patrimoine national commun. Que ne peuvent, dans n'importe quelle lutte, quelques millions de cœurs trempés et de volontés d'acier!

Mais si l'on circonscrit le problème « nombre » dans des limites plus étroites, les proportions changent, et son aspect devient beaucoup plus rassurant et justifie l'espoir, voire même la certitude.

Il y a, dans la province de Québec, 2,500,000 Canadiens-Français sur une population totale d'à peu près 3,000,000. Dans la Nouvelle-Angleterre et dans cette partie de l'État de New-York avoisinant la province de Québec, où se trouvent des groupements franco-américains substantiels, soyons conservateurs et di-

sons qu'il y a 1,500,000 Franco-Américains. Or, la population réunie de la province de Québec, des États-Unis de la Nouvelle-Angleterre et de la susdite partie de l'État de New-York, s'élève à environ 12,000,000 d'habitants. Nous composerions donc un tiers de cette population globale.

L'élément canadien-français et franco-américain devrait avoir l'influence que comporte cette forte proportion de la population, et notre but devrait être de la faire servir à notre avancement commun. Et si, dans cette partie du continent américain dont je parle, cette influence n'est pas en proportion de notre population, c'est que nous n'avons pas encore appris à faire jouer la force du nombre dans nos activités nationales. Il va sans dire que je parle maintenant de la question nationale dans le sens où Canadiens-Français et Franco-Américains, sont sur un pied d'égalité, ont un objet commun et sont engagés aux mêmes fidélités spirituelles. Les devoirs politiques évidemment, n'y entrent nullement en ligne de compte.

L'on peut avancer l'argument individualiste que, chacun dans son coin faisant sa part, la survivance religieuse et ethnique souhaitée sera assurée. Il est évident que tous les groupes doivent contribuer au résultat désiré, et que plus cette contribution sera générale, plus complet sera le triomphe. Dans une armée, chaque corps participe au crédit de la victoire. Mais au-dessus de tous, il y a la direction su-

périeure qui donne la force de l'unité et qui fait servir les efforts particuliers à atteindre l'objet commun.

Dans notre lutte pour la survivance religieuse et française, il doit en être de même. Faisant l'inventaire de nos forces actuelles, nous nous apercevons que chaque groupe, en somme, fait sa part et la fait parfois d'une façon héroïque. La province de Québec est devenue une puissance française de valeur inestimable. Elle est en train de s'acquérir à elle seule, une influence réservée ordinairement aux nations complètement constituées. C'est pourquoi, il lui revient, tout comme c'est sa responsabilité, d'être la grande animatrice et l'énergique souteneuse de toutes les activités de nos différents groupements de partout, ayant pour objet la survivance du double idéal catholique et français qui est commun à tous.

Les Canadiens-Français de la province d'Ontario, des provinces maritimes, des provinces de l'Ouest canadien, tout comme les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, et des autres États, et les Acadiens de la Louisiane, font des prodiges de valeur pour vaincre l'assimilation qui les menace. Il ne peut être question d'extinction pour la plupart de ces groupements nationaux. Mais une chose est certaine; c'est que la solidarité entre eux, mieux comprise, mieux organisée, plus active, ferait que les victoires des uns fussent plus faciles et plus complètes, et que le sort des autres fût moins incertain.

Nous sommes tous liés par un idéal commun. On ne choisit pas ses ancêtres, et la Providence nous a fait à tous l'extrême faveur de nous baptiser catholiques et canadiens-français. C'est notre apport spirituel, dont nous ne pouvons nous départir sans trahir un sentiment déterminant de notre âme. Quelles que soient, par ailleurs, nos allégeances politiques, ce sentiment, à lui seul, fait de nous tous une entité bien marquée. Comme chez les autres peuples, il y en a chez nous qui s'en glorifient et d'autres qui se défendent d'en être. Il n'entre pas dans le cadre de cette courte causerie de prouver que les premiers ont raison et que les autres ont tort. Je prends pour admis que nous avons un trésor collectif particulier, qui nous est propre, et que nous avons la volonté collective de sauvegarder. Il s'agit surtout de la question des moyens à prendre pour y arriver.

Si, pour être solidaires, il faut s'entendre, il s'en suit que pour s'entendre il faut commencer par ne pas se mépriser les uns les autres, par s'accorder une confiance égale, et voir à ce que nos relations soient à base d'estime sincère et de franche loyauté. Les anciennes dénonciations à l'endroit des Franco-Américains doivent disparaître. Les vieilles formules, qui les vouaient à toutes les gémonies, doivent faire place à une meilleure appréciation de leur valeur dans le problème de la survie de notre groupe. L'émigration aux États-Unis est chose accomplie et irrémédiable. Il faut savoir en tirer son parti. Pleurer sur

l'absence de ces deux millions et demi de nationaux ne sert de rien. Il vaut mieux tendre ses efforts vers la recherche d'une compensation à cette perte en hommes. Je suis de l'opinion que cette population d'origine canadienne-française distribuée un peu partout à travers les États-Unis, jouant en plusieurs endroits un rôle de première importance, constitue une richesse inappréciable pour le Canada français. Affirmer le contraire serait équivalent à dire que, dans l'économie d'un peuple, seule compte sa richesse intérieure.

Que ne font pas aujourd'hui toutes les nations de la terre pour répandre ici et là à travers le monde leurs nationaux. Pour plusieurs, il est vrai, il s'agit d'un besoin de déverser le trop-plein d'une population inutilisable et qu'on ne peut plus nourrir. Mais dans tous les cas, ce travail s'organise en vue d'une expansion de la richesse et de l'influence nationales. Nous avons, nous, l'avantage que ces nations n'ont pas, celui d'être voisins. L'automobile, que les moralistes vouent si souvent au service du démon, semble nous avoir été envoyée par la Providence pour nous rapprocher davantage. Ce n'est plus aujourd'hui un parent des États-Unis qui va rendre visite à sa famille du Canada, et vice versa, mais des familles entières des deux côtés de la frontière qui se réunissent souvent, tendant à faire revivre cet esprit familial si utile dans le soutien de l'esprit national, et que la distance était en train d'éteindre.

Je ne vous apprends rien en vous disant que cette solidarité, dont je parle, s'est manifestée dès les premières heures de l'émigration canadienne-française vers les États-Unis. Les groupements canado-américains qui en résultèrent, nécessitèrent la création de nombreuses paroisses nationales, et un vaillant clergé traversa la ligne 45e pour prendre un soin jaloux de ces catholiques transplantés sur un sol anglo-saxon et protestant. Ce fut le glorieux début de notre lutte pour la survivance catholique et française. Le médecin franco-américain fit vite son apparition sur ce théâtre qui exigeait, non seulement l'aide spirituelle du prêtre, mais les soins médicaux de l'homme de science. Les deux — prêtre et médecin — furent les pionniers de notre résistance à la dénationalisation. Ils fondèrent, avec l'aide de quelques autres patriotes, des sociétés dites nationales, des journaux, des organisations de toutes sortes, et dès lors, commença ce mouvement magnifique qui eut pour aboutissement la fondation de ces œuvres paroissiales qui font à juste titre, l'orgueil des Franco-Américains, et dans lesquelles des communautés enseignantes canadiennes-françaises rivalisent de dévouement avec le prêtre pour notre préservation religieuse par le moyen des traditions ancestrales fidèlement conservées.

Les journaux français du Canada ont pénétré de bonne heure aux États-Unis; nos sociétés nationales, elles aussi. Les premiers y comptent par milliers leurs lecteurs, les deuxiè-

mes, leurs membres. Ces contacts constituent des moyens de survivance. Pourquoi le réciproque ne serait-il pas désirable pour la même raison? Pourquoi nos journaux franco-américains — les meilleurs du moins — n'auraient-ils pas leurs abonnés canadiens? Ne veut-on pas entendre parler de nos problèmes franco-américains au Canada français? Et l'Association Canado-Américaine, la seule Société franco-américaine qui étende ses ramifications jusque dans la province de Québec, n'a-t-elle pas le droit de recevoir au Canada l'accueil et l'encouragement que l'on accorde aux États-Unis, aux Sociétés nationales canadiennes-françaises?

Il appert donc que les moyens de maintenir nos liens de solidarité ne manquent pas. Aux États-Unis, nous répétons sans cesse que nous devons notre survivance à la paroisse nationale, avec son école, et aux prêtres et religieux et religieuses qui en ont la direction, à nos sociétés nationales et à notre presse franco-américaine. On dit rarement — et on a tort — que nos contacts avec le vieux Québec ont été un puissant appui dans l'accomplissement de cet autre miracle canadien qu'est la survivance franco-américaine. Nous lui devons tous les chefs de la première heure qui organisèrent la défense contre l'assimilation, s'appuyant toujours sur les renforts de tous les genres qui ne cessaient de venir du Québec en proportion de nos besoins du moment. Ceux d'aujourd'hui sont leurs héritiers. Comme leurs devanciers,

ils devront avoir recours à ce roc solide catholique et français qu'est la vieille province de Champlain, comme à un symbole d'éternelle survivance. La lutte est plus difficile que jamais. Nous avons conquis, il est vrai, notre place au soleil. Curieux phénomène: les obstacles à notre survivance ont augmenté en conséquence. Quand nous vivions dans une insignifiance numérique relative, personne n'enviait notre sort. Devenus une puissance, nous avons des rivaux et des ennemis.

Une conclusion s'impose. Toutes ces manifestations de solidarité doivent continuer. Et l'obligation de le faire doit être bilatérale, engageant aussi bien Canadiens-Français que Franco-Américains. Le reproche qu'on adresse au Canada français de ne pas se préoccuper suffisamment de ses frères des États-Unis doit de toute nécessité disparaître. Aucun groupe, des deux côtés de la ligne 45e, n'a le droit de se coucher sur ses lauriers. Chacun, autonome chez soi, dans l'œuvre de survivance, qui nous est commune, le travail doit se partager, et il est constamment à faire. Ce sont les persévérants qui méritent les triomphes définitifs.

La survivance catholique et canadienne-française, en Amérique, repose sur l'union de tous ceux qui y croient, qu'ils soient Canadiens-Français, Acadiens ou Franco-Américains. Or, cette union doit se manifester par des contacts nombreux et suivis de tous ses partisans, agissant à l'unisson en marge des activités ordinaires des différents groupements autonomes,

provoquant des échanges de vue, produisant l'unité et l'entente autour du devoir commun, et facilitant la mise en valeur de tous nos éléments de force nationale. Il est évident que les défaitistes n'ont pas leur place à la table de ces convaincus. La tâche est digne de tous nos hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, qui ont du cœur et de la fierté de race.

Qui refusera d'en être?



PAR-DESSUS LES FRONTIÈRES

par ADOLPHE ROBERT

DANS cette série de causeries franco-américaines on a intercalé le sujet :
« Les Sociétés nationales. »

Ce n'est pas sans raison.

Dans notre organisme social et économique, les sociétés nationales jouent un rôle important.

Par société nationale, j'entends les sociétés de secours mutuels à forme fédérative et à base d'assurance-vie.

Or, qu'est-ce qu'une société de secours mutuels ?

J'emprunte ici la définition qu'en donnent les *Statuts Refondus de la Province de Québec* :

« Les mots société de secours mutuels désignent toute société établie dans le but de se mettre, au moyen de contributions de la part de ses membres, en état de secourir ceux de ses membres qui sont affligés par suite de maladie, d'accident ou de revers de fortune, et — dans le cas de la mort des membres — les veuves, orphelins ou représentants légaux. »

Les statistiques compilées par le *Fraternal Monitor*, de Rochester, N.-Y., révèlent l'ex-

istence, au Canada et aux États-Unis, de 227 sociétés de secours mutuels à caractère fédératif. Elles se répartissent comme suit, par nationalité:

espagnole	1	hongroises	2
américaines	136	suédoises	3
acadienne et		juives	5
canadiennes-		italiennes	2
françaises	10	irlandaises	4
polonaises	11	lithuanienne	1
bohémiennes	8	écossaises	2
anglo-canad.	8	russes	5
danoises	3	serbe	1
slovaques	12	norvégienne	1
allemandes	10	grecque	1
ukranienne	1		

Il est beaucoup parlé aux États-Unis du creuset de l'assimilation ou « melting pot » dans lequel chaque nationalité est censée apporter sa part de traditions, son tempérament, son caractère, afin que de la fusion de ces divers éléments naisse un alliage nouveau: le type américain.

Devant le nombre des sociétés nationales qui ont toutes plus ou moins pour but la conservation des idiomes naturels et les traditions des ancêtres, l'on se demande parfois si le « melting pot » ne chauffe pas à vide la plupart du temps.

Les 227 sociétés de toutes langues en existence aux États-Unis et au Canada ont un effectif de 9,123,074 adhérents; ceux-ci assurés

pour la somme de \$8,737,462,409. et groupés en 110,448 succursales; la richesse de ces sociétés est de \$1,016,159,216. et elles ont déboursé en bénéfices depuis leur organisation \$4,356,911,098.

Dans ces 227 sociétés, les Acadiens, Canadiens-Français et Franco-Américains en possèdent dix. Ce sont, par ordre alphabétique: L'Alliance Nationale, de Montréal; l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N.H.; les Forestiers franco-américains, de Woonsocket, R.I.; l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de Woonsocket, R.I.; l'Union St-Joseph, de Drummondville, P.Q.; l'Union St-Joseph, de St-Hyacinthe, P.Q.; l'Union St-Joseph du Canada, d'Ottawa, Ont.; la Société des Artisans canadiens-français, de Montréal, P.Q.; la société de l'Assomption, de Moncton, N.B.; l'Union des Canadiens-Français et catholiques des États-Unis, de Marquette, Michigan.

L'effectif de ces sociétés est de 224,415 membres; ceux-ci assurés pour \$136,316,522. et groupés en 2,847 succursales. Nos sociétés possèdent un avoir de \$38,101,588. et elles ont payé depuis leur fondation \$48,268,857.

Quelques constatations s'imposent ici: 1.— S'il y a en Amérique environ 4,000,000 de Canadiens-Français, on conviendra que la proportion de ceux qui appartiennent aux sociétés fédératives nationales est plutôt restreinte; il y a un coulage, chacun le sait, mais il ne se trouve personne en autorité pour le dénoncer

et encore moins pour obstruer la voie d'échappement. 2.— D'une manière générale, les sociétés reçoivent la petite épargne. A-t-on besoin d'un fort montant d'assurance, on s'adresse ailleurs. Nos sociétés sont comme le pauvre de l'Évangile; elles ne reçoivent que les miettes qui tombent de la table. 3.—Leurs 38 millions de dollars de réserve sont généralement placés sur obligations du Gouvernement des États-Unis et du Canada, des États et Provinces, des Municipalités, des services publics. Une très faible proportion est prêtée aux institutions de langue française, de sorte que cette partie de l'épargne canadienne-française ne nous profite pas directement. 4— Cependant, ces prêts constituent des placements de tout repos, si l'on tient compte que nos sociétés nationales ne semblent pas avoir été ébranlées par la présente crise financière et la dégringolade des valeurs. C'est que tous ces placements, au lieu d'être à caractère spéculatif, sont à longue échéance, protégés par de premières hypothèques, celles-ci soutenues de leur côté, dans la plupart des cas, par des fonds d'amortissement.

En outre d'avoir canalisé la petite épargne, nos sociétés nationales auront été pour la jeunesse une école d'économie. On commence par s'assurer, on paie des contributions pendant un an, deux ans, on voit le pécule s'amasser petit à petit, finalement on y prend intérêt et l'on se privera de bien des menus plaisirs afin de payer ses contributions mensuelles.

Dans une certaine mesure, nos sociétés auront rempli le rôle du bas de laine du paysan français.

Voilà en résumé, pour ce qui concerne le côté économique.

* * *

Est-il besoin d'ajouter qu'au point de vue religieux, nos sociétés sont catholiques d'abord. Il faut être pratiquant pour en faire partie; il ne faut pas non plus appartenir, sans dispense de l'Ordinaire, à des sociétés défendues par l'Église. Elles sont soumises à l'autorité du Pape et des évêques, et le prêtre a ses entrées libres au sein des assemblées.

Mais nos associations ne se bornent pas à être catholiques de nom: elles sont aussi catholiques d'action. Chez les groupes minoritaires extra-provinciaux, chez les Acadiens, aux États-Unis, la société de secours mutuels a souvent précédé la paroisse. C'est de son sein que sont parties les pétitions et requêtes demandant l'établissement des groupes paroissiaux. Et la paroisse une fois fondée, la société est restée dans bien des cas, le bras droit du curé pour le développement des œuvres de religion, de charité et d'éducation.

« Que de personnes préservées contre l'appât du vice, dans la crainte salutaire de se faire rejeter du sein bienfaisant d'une société qui les honorait » écrivait avec raison, en 1912, M. J.-B. St-Arnaud, de l'École Sociale Popu-

laire, de Montréal, sur « Le mouvement mutualiste dans la province de Québec. » La mutualité catholique, telle que pratiquée par nos sociétés rappelle aussi « le beau geste des premiers chrétiens jetant leurs biens aux pieds des apôtres pour qu'ils en fassent la distribution proportionnée au besoin des membres de la communauté. » Elle évoque encore les diaconies dont parle Tertullien, ou ces organisations fraternelles des ouvriers du moyen âge que la Révolution française a renversées.

* * *

Pour la conservation de la langue maternelle et les traditions ancestrales, les sociétés nationales ont été de vigilants chiens de garde. Malheur à qui ose porter la main sur la langue de nos mères ou les coutumes de nos pères. De suite, il s'élève du sein de nos sociétés, une tempête de protestations qui tient l'adversaire en respect. On les a vues également favoriser cette conservation par la publication de bulletins, la diffusion de la presse et de la littérature canadienne-française, le théâtre français, grâce aux représentations données sous leurs auspices, les concours d'histoire et d'élocution, la propagande des chansons du terroir, les voyages et pèlerinages aux sites historiques.

Jusqu'en ces dernières années, les sociétés nationales se sont limitées au paiement de l'indemnité mortuaire ou en maladie, mais

depuis, on les a vues élargir le champ de leurs opérations et entrer de plein pied, suivant les directives de l'Église, dans le domaine de l'action sociale catholique. Leur premier souci a été pour la jeunesse. C'est ainsi qu'aux États-Unis, en Ontario et en Acadie, on a fondé des œuvres d'éducation modestement désignées sous le nom de « Sou de l'Écolier. » Les sous se sont accumulés au point de devenir des milliers de dollars, lesquels contribuent aujourd'hui à l'éducation de centaines de jeunes gens, destinés à devenir l'élite religieuse et professionnelle de demain.

Il est un autre domaine dans lequel nos sociétés ont exercé leur action, celui de l'assistance aux vieillards. A ce propos, que l'on me permette d'émettre un vœu: celui de la fondation d'un hospice de la mutualité sous l'égide de toutes nos sociétés nationales réunies. Le nombre des hospitalisés serait en proportion de la contribution de chaque société au maintien de l'œuvre. Prenant comme base une dépense per capita de \$30.00 par mois pour chaque hospitalisé, une société qui contribuerait le montant de \$3,000.00 annuellement pour le maintien de l'institution aurait droit d'y placer huit ou neuf de ses membres. Il se trouverait sans doute une communauté religieuse pour en prendre la direction. Nous manquons de refuges pour vieillards en dehors de Québec. Nos vieux couples sont malheureusement trop souvent, au déclin de la vie, obligés d'aller frapper à la porte des refuges

où ils se sentent étrangers et où ils finissent leurs jours misérablement, n'ayant pas même les secours de la religion.

* * *

La nation canadienne-française est une nation éparpillée. Le groupe principal habite le bassin laurentien, mais du golfe du Mexique aux Laurentides, de l'Atlantique au Pacifique, sur toute l'étendue du continent de l'Amérique du Nord, on trouve ici et là des groupes catholiques et français. Leur histoire est identique dans la plupart des cas. C'est de peine et de misère qu'un pionnier a réussi à s'établir dans un centre; d'autres sont venus après lui, amenés par l'immigration; les naissances se sont multipliées, et, finalement, un clocher d'église s'est élevé au sein de la forêt, au milieu des cheminées d'usines, sur le bord des lacs, le long des rivières ou dans la plaine immense comme la mer. Quand on relit l'histoire de ces groupes isolés, on constate qu'ils ont eu à traverser les mêmes difficultés, à surmonter les mêmes obstacles, à combattre les mêmes ennemis. Ce qui leur a permis de survivre a été la ténacité dans la foi, avec la langue comme auxiliaire. Il a manqué à ces groupes le réconfort des contacts fréquents avec leurs frères d'ailleurs, le lien de ces associations qui portent de place en place, d'étape en étape, comme le coureur antique, le flambeau de la pensée française et catholique.

Pour cette raison, l'Association Canado-Américaine donne sa plus entière adhésion au programme de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de rapprocher, de rallier, de solidariser les groupes, afin de contrebalancer ce que M. Aurélien Bélanger, dans une récente conférence, définissait « des forces impersonnelles, des dispositions et des tendances, lesquelles, par le jeu des pentes et suivant la loi de l'inertie et des moindres résistances nous sollicitent, imperceptiblement d'abord, pour ensuite nous entraîner dans un courant plus rapide, vite devenu impétueux, vers l'engloutissement de notre homogénéité, dans une vaste fusion ethnique ».

L'Association Canado-Américaine opère des deux côtés de la frontière. Elle a donc déjà commencé à servir la cause du rapprochement. Elle n'entend pas l'abandonner.

Aussi, est-ce avec ardeur et sincérité qu'elle réitère l'appel que lançait à Woonsocket, en 1906, le Révérend Père Desjardins, Jésuite, lorsqu'il s'écriait du haut de la chaire de l'église du Précieux-Sang :

« Par-dessus les frontières, tendons-nous la main ! »

LA I

L

envia

A

les d

J'a

se ra

finale

ces o

jeune

usine

dépe

c'est

l'idée

que

caus

résig

D

vie o

peu

sait

LA LANGUE FRANÇAISE

par CLÉMENT FRÉCHETTE,
aujourd'hui décédé

LORSQUE j'arrivai au Massachusetts, il y a 40 ans, la position des Canadiens, en Nouvelle-Angleterre, n'était pas des plus enviable, et j'en étais désappointé.

A cette époque, le va et vient continuel entre les deux pays battait son plein.

J'ai connu des familles qui s'expatrièrent et se rapatrièrent à deux ou trois reprises, pour finalement s'établir aux États-Unis. Pendant ces courts séjours en Nouvelle-Angleterre, la jeunesse prenait goût à la vie plus facile des usines que celle des champs, et surtout à l'indépendance que lui procurait le salaire, minime c'est vrai, mais régulièrement touché. Alors, l'idée de retourner au Canada ne persistait plus que dans l'esprit des vieux, et plutôt que de causer un démembrement de la famille, on se résignait à son sort. Et ce fut pour le mieux.

D'ailleurs, petit à petit, il semblait que la vie devenait moins amère; on avait appris un peu d'anglais; à l'usine, le contremaître paraissait moins dur. Au lieu de se priver du né-

cessaire comme on l'avait fait au début, on connut un confort relatif. Ayant satisfait à ses besoins matériels, et prenant une orientation nouvelle, le Franco-Américain réalisa que sans l'instruction il resterait toujours dans un état d'infériorité et de servitude.

Il se décida donc de faire instruire ses fils et ses filles. Les écoles du pays ne convenaient pas à ces parents qui voulaient d'abord donner à leurs enfants une éducation religieuse et chrétienne. La promiscuité des enfants des deux sexes dans les écoles neutres n'offrait rien d'alléchant à nos bonnes mères de famille, jalouses du bien-être moral de leurs filles surtout. C'est alors qu'un courant bien fourni et qui ne s'est pas ralenti depuis, conduisit par centaines, par milliers, nos jeunes gens des deux sexes dans les maisons d'éducation canadiennes.

Dans la décade qui suivit, plusieurs maisons d'éducation supérieures franco-américaines ouvrirent leurs portes à notre jeunesse. L'instruction donnée dans ces maisons ne le cède en rien à celle donnée dans les institutions du pays, en plus qu'elles sont bilingues. Les jeunes gens qui ont puisé leur éducation soit dans les maisons canadiennes, soit dans les maisons franco-américaines, sont aguerris pour la lutte, et ils contribuent puissamment à la survivance de nos prérogatives en Nouvelle-Angleterre. Ils constituent le noyau intellectuel dans les centres où ils se sont établis et sont les chefs et les conseillers de leurs frères moins fortunés.

Grâce à cette élite répandue un peu sur tous

les points de la Nouvelle-Angleterre, le Franco-Américain s'est fait respecter, et a gagné l'estime et l'admiration des gens bien pensants.

Ce mythe que nous ne parlions qu'un patois vulgaire, et entretenu par nos détracteurs, disparaît rapidement.

Un nombre déjà considérable de Franco-Américains des deux sexes ont envahi comme instituteurs les maisons enseignantes du pays. Plusieurs des nôtres occupent des positions de responsabilité, et nous avons même des surintendants des écoles publiques dans des centres aussi populeux et aussi importants que Fall-River. Tous ces compatriotes donnent entière satisfaction et nous font honneur. Ils prouvent, ce dont nos détracteurs ont douté pendant longtemps, que les cîmes intellectuelles nous sont accessibles. Il en résulte un certain rayonnement sur notre groupe ethnique. Ces compatriotes sont tous bilingues et ce fait leur confère une certaine supériorité sur ceux qui les entourent.

* *

La langue française peut-elle se perpétuer aux États-Unis et surtout en Nouvelle-Angleterre? Je le crois. Ah! je ne dis pas indéfiniment. Ces choses sont insondables. Il en est des peuples, des nations, comme des individus; tout passe, tout s'effrite, tout s'effondre.

Mais si le français doit disparaître comme l'égyptien, le sanscrit, la langue hébraïque, le

grec et le latin, il ne nous appartient pas d'en hâter la fin.

Il y a 40 ans, les prophètes de malheur prédisaient à brève échéance, la disparition du français chez les Franco-Américains. Dans deux générations au plus, disait-on, on aura cessé de parler la langue ancestrale. Et cependant, non seulement nous parlons plus le français et un meilleur français qu'à cette époque, mais la génération actuelle a même produit plusieurs écrivains de marque des deux sexes. L'un de ces écrivains n'a-t-il pas vu une de ses œuvres couronnée par l'Académie Française? Nous avons nos chantres, nos poètes. L'un de ces derniers, tout jeune encore, le chantre de la Merrimac, a fait entendre dans « Mes Oasis », des chants doux et mélodieux, dont les échos se sont répercutés jusqu'au bord de la Seine. Nous venons de perdre dans la personne du regretté docteur Bédard (1) un dilettante du verbe français et qui, à lui seul, a contribué largement à répandre chez les Américains le goût et le culte de la langue française. Nos artistes, dans leurs tournées fréquentes, aident aussi dans une large mesure, à la diffusion du français.

Dernièrement, un sénateur franco-américain ne présidait-il pas une grande convention politique à Boston même, l'Athène de l'Amérique, et par une heureuse coïncidence, une de nos artistes du même nom ne faisait-elle pas

(1) Le docteur Armand Bédard de Lynn, Mass., président de la Société Historique franco-américaine.

retentir, aux applaudissements de la multitude, le vaste édifice des doux échos d'une chanson française? Ces choses, banales en elles-mêmes, mettent en relief le français. Ces faits ne sont pas isolés, au contraire, ils prouvent que la langue française gagne en prestige en Nouvelle-Angleterre.

* * *

Par quels moyens sauvegarderons-nous notre langue?

D'abord par nos temples franco-américains, tant que la parole de Dieu tombera du haut de la chaire, de lèvres françaises, par nos institutions d'enseignement supérieures, par nos écoles paroissiales, par notre presse franco-américaine, par nos sociétés nationales, par notre élite et en dernier lieu, avec l'aide de tous les étrangers, amis et admirateurs de notre gracieux idiome.

* * *

Des cours et des conférences, depuis quelques années déjà, ont été établis dans tous les grands centres franco-américains; à Lowell, Worcester, Springfield, New-Bedford, Fall-River, Woonsocket, pour ne mentionner que les principaux. Ces conférences sont purement littéraires et attirent toujours des auditoires relativement nombreux. N'y a-t-il pas là quelque chose d'encourageant? Que les couches sociales inférieures parlent un français bizarre,

cocasse, un français baroque, farci d'anglicismes, nous l'admettons volontiers. Mais ce ne sont pas les manœuvres de Paris qui sauveront l'Académie Française si jamais celle-ci était en danger.

Un peuple n'est grand, ne vaut que par son élite. Et nous sommes fiers de notre élite, elle est digne des meilleures traditions de la race.

Le français a toujours été en honneur aux États-Unis. Le premier couvent de langue française fut fondé à la Nouvelle-Orléans par les Ursulines, en 1639. En Louisiane, le français fut enseigné aussi par les Ursulines qui vinrent de Rouen, en 1727.

Au temps colonial, le français était enseigné dans presque toutes les écoles privées. En 1749, une chaire de français fut établie à l'université de Pennsylvanie, fondée par Franklin.

L'influence du français prit un ascendant extraordinaire pendant la révolution, et longtemps après grâce à Lafayette et à ses vaillants compagnons. L'étude de cette langue prit un essor considérable surtout parmi la belle société, et les dames de l'époque se prirent d'un engouement facile à comprendre pour la langue de Lafayette. Déjà en 1735, l'université de Harvard comptait le français au nombre de ses cours. En 1851, l'école de droit en Californie exigeait l'enseignement du français, et à partir de cette date, l'enseignement de la langue de Racine et de Molière devint presque général dans toutes les écoles supérieures du pays.

En 1893, la fondation de l'Association des Langues Modernes fit beaucoup pour augmenter l'influence du français, influence qui ne cessa de grandir, si bien qu'en 1896, le français devint obligatoire dans presque toutes les universités du pays.

On peut dire sans crainte de contradiction que la langue française est le second parler national de presque toutes les nations d'Europe, et je suis tenté de dire que c'est un peu vrai aux États-Unis, où le français est certainement le second parler de l'élite de la société américaine.

De toutes les langues étrangères enseignées aux États-Unis, le français compte plus d'adhérents que toutes les autres langues réunies, et en voici la preuve.

Ces statistiques sont empruntées à « L'Écho de la Fédération de l'Alliance Française, » pour l'année 1931.

Ainsi dans les écoles supérieures de New-York, 59,493 élèves choisirent le français comme langue secondaire; 33,791 montrèrent leur préférence pour l'espagnol; 14,548 optèrent pour l'allemand, et enfin 2,695 choisirent la langue italienne. C'est-à-dire que le nombre d'élèves qui optèrent pour l'espagnol, l'allemand et l'italien n'est que de 51,034 tandis que le nombre qui optèrent pour le français fut de 59,493. Je suis certain que cette proportion non seulement se maintiendrait à travers le pays, mais qu'elle augmenterait considérablement en faveur du français, surtout dans les États de l'Est.

Bien peu d'universités et d'écoles supérieures n'ont pas leur « Cercle Français. »

Harvard interprète les classiques français depuis longtemps déjà.

L'Alliance Française joue un rôle immense aux États-Unis. Elle recrute ses membres parmi l'élite de la société. En Nouvelle-Angleterre, elle sert de trait d'union entre les Américains et les Franco-Américains. A Leominster, ville de 20,000 âmes, nous possédons notre « Cercle Français, » et les Américains font preuve d'un enthousiasme presque enfantin à l'égard de notre langue.

Les assimilateurs nous disent que l'unité de langage est nécessaire à la paix, à la prospérité d'un pays. Rien de plus faux. Il n'y a pas un pays, pas un royaume, pas un empire au monde où il y ait unité de langage. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie en offrent de nombreux exemples. Ces mêmes assimilateurs nous disent aussi que nous devrions ne parler que l'anglais pour être loyaux envers notre drapeau. Quels tartuffes! Ce n'est pas notre intention de subordonner l'anglais au français, loin de là! Et si nous devions ne parler qu'une langue, nous choisirions indubitablement l'anglais. Mais tel n'est pas le cas. Rien ne nous empêche de parler deux ou trois langues, pourvu que nous parlions d'abord la langue du pays. Nous avons toujours compris que le fait de parler deux langues était une marque de supériorité. La connaissance du

français est partout un signe de distinction sociale et intellectuelle.

En 1919, pendant la période de démobilisation, 5,867 officiers américains suivirent les cours dans différentes universités en France. La Sorbonne en comptait 1,711; l'université de Toulouse venait ensuite avec 1,107 élèves. Eh bien! tous ces Américains nous sont revenus avec quelques connaissances du français, et nul doute que la très grande majorité continue à cultiver notre charmant idiome.

* * *

Eh bien! n'avons-nous pas droit d'être orgueilleux de notre langue? N'avons-nous pas raison de vouloir la conserver à la vue de tous ces amants, qui épris de ses charmes, lui font la cour? Nous devons donc, nous Canadiens-Français, et nous, Franco-Américains, à la France qui a jeté sur le monde un si vif éclat et qui a fait tant de conquêtes dans le champ des idées, de conserver intacte cette langue dont la racine se perd dans la nuit des temps, et qui nous a été transmise, ornée des riches traditions des siècles de grandeur, de chevalerie et de foi. Nous le devons à nos ancêtres qui ont fait tant de sacrifices pour nous la léguer. Nous le devons à nos mères qui nous ont transmis sous cette forme leurs sentiments, leur amour, leur foi.

LA F

D

drap

tout

enver

Lo

Fran

voir

érigés

foi a

Qu

tèren

plir

pend

vaien

D'

Je

natur

l'étra

d'un

Ma

ainsi

LA POLITIQUE

par DAMASE CARON

DIEU et patrie!

C'est l'inscription que l'on voit au fronton des édifices, en tête des lois, sur les drapeaux des régiments, montrant par là que tout citoyen a un double devoir à remplir : envers Dieu, envers la société civile.

Lors de leur arrivée aux États-Unis, les Franco-Américains n'oublièrent pas leur devoir envers Dieu. Les monuments qu'ils ont érigés à Sa gloire, sont là pour attester de leur foi agissante et de leur solide piété.

Quant au devoir envers la patrie, ils hésitèrent quelque temps sur la façon de le remplir. Il y eut une période de tâtonnements pendant laquelle ils se demandèrent s'ils devaient se faire naturaliser.

D'abord, qu'est-ce que la naturalisation?

Je réponds avec Ferdinand Gagnon : « La naturalisation est un acte légal qui confère à l'étranger tous les droits accordés aux citoyens d'un pays auquel il jure allégeance et fidélité ».

Mais quelles étaient les raisons qui faisaient ainsi hésiter les nôtres quant à leurs devoirs

vis-à-vis de leur nouvelle patrie? On peut les résumer à quatre: l'ignorance de la langue anglaise, le désir de retourner au Canada, la crainte de la guerre et de la conscription, la velléité de se soustraire aux impôts. Bientôt, cependant, sous la pression et à l'appel de leurs chefs, Ferdinand Gagnon entre autres, ils se rendirent compte que leurs préjugés contre la naturalisation étaient sans fondement et que le devoir d'un chacun est de compter pour un dans son pays.

Voilà pourquoi, dès 1871, on trouve une cinquantaine de votants franco-américains à Manchester. Ces derniers ont même obtenu des pouvoirs publics, que ceux-ci leur fournissent une école de langue française, avec local, chauffage, éclairage, livres et professeurs gratuits.

En 1880, il y a cent quarante familles à Worcester, avec 76 électeurs.

En 1890, le Père Hamon note qu'il y a dans les États du Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, Maine et New Hampshire, une population totale de langue française de 306,440 âmes dont 28,465 votants. Ajoutons à la population des états plus haut mentionnés, les 86,940 Canadiens de l'État de New-York, et l'on trouve dans tout l'est un total de 393,380 âmes.

A peu près vers la même époque, d'assez importantes colonies canadiennes sont établies dans l'ouest, soit 140,000 âmes dans le Michigan, 20,000 dans le nord de l'Ohio, 50,000 dans

l'Illinois, et entre 60,000 à 70,000 dans la région du lac Supérieur, du Wisconsin et du Minnesota.

Quelle était l'influence politique de ces groupes éloignés, jusqu'à quel point avaient-ils assumé les obligations et les devoirs du citoyen? Les statistiques manquent pour l'établir. Il semble cependant, que les premiers succès politiques remportés par les nôtres l'ont été dans l'ouest. Dès 1877, l'on voit que Louis Vital Bougy est sénateur des États-Unis pour l'État du Missouri. Les mémorialistes nous ont rapporté sa fière réplique à quelqu'un qui lui reprochait ses origines: « *I am a French Canadian by origin and I am proud of it; I am a Catholic, and I thank God for it; I am also a citizen of this Republic which I love and respect, and I am happy by it.* »

Le visiteur de passage à Springfield, capitale de l'Illinois, ne manque pas de remarquer au Capitole la statue de Pierre Ménard, qui fut le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, et au sujet duquel on raconte la délicieuse anecdote suivante: Le sel étant venu à manquer dans la région, Pierre Ménard avait fait annoncer qu'il en avait reçu une provision. Et tous d'accourir pour s'en procurer. Que ceux qui ont de l'argent s'approchent, avait dit Pierre Ménard. Et il remit à chacun sa mesure. Quant à ceux qui étaient sans le sou, le généreux distributeur leur mesura la même quantité qu'aux autres.

Dans la région de l'est, c'est-à-dire en Nou-

velle-Angleterre, les progrès politiques ont été plus lents. Tout de même, en 1920, on trouve, dans l'État du New-Hampshire, deux sénateurs, 29 représentants à la Législature, quatre maires, des maîtres de postes, 27 échevins, 49 fonctionnaires publics, tous de langue et d'origine française.

Dans le Connecticut, il y a cinq représentants à la Législature, deux fonctionnaires de comté, quarante-huit fonctionnaires de municipalité, dix fonctionnaires de ville.

A la même époque, dans le Rhode-Island, le plus haut poste de l'État, celui de gouverneur, est occupé par l'un des nôtres. D'autres sont au sénat, à la chambre des représentants, dans le corps diplomatique, à la mairie, dans la magistrature.

Aujourd'hui, excepté dans les postes de président et vice-président des États-Unis, membre du Cabinet, ou membre de la cour Suprême, nous avons été ou nous sommes actuellement représentés au Sénat et au Congrès de Washington, dans les positions de gouverneur d'État, lieutenant-gouverneur et conseiller, dans les commissions d'État, sur le banc des cours supérieures et des cours subordonnées, dans les sénats et les législatures d'État, parmi les fonctionnaires de comté, les maires, les conseils et emplois municipaux, ceux relevant du gouvernement fédéral comme maîtres de postes, procureurs de districts, prévôts, etc. Bref, il n'y a guère de degrés de l'échelle civile et du fonctionnarisme où nous ne sommes pas parvenus,

compris le service diplomatique où quelques-uns ont brillamment rempli des postes de commissaires, ministres, plénipotentiaires, consuls, etc.

D'où l'on voit que Ferdinand Gagnon peut, à bon droit, être appelé un précurseur, en ce que le premier, il a compris les avantages de la naturalisation, et combattu les préjugés qui s'y opposaient.

Cette question de la naturalisation a d'ailleurs été la constante préoccupation de nos dirigeants après lui. Des centaines d'organisations ont été fondées uniquement pour en accélérer le mouvement, et il ne s'est guère tenu une convention que le sujet n'ait été traité sous toutes les formes.

* * *

En traversant les frontières, un tenant du parti libéral devient généralement un démocrate; par contre, le conservateur s'affilie au parti républicain. Cette règle ne va pas sans exception, dû à des circonstances de lieux, d'entourage, etc. Mais en principe, à cause de la similitude des doctrines du parti conservateur et du parti républicain d'une part, du parti démocrate et du parti libéral d'autre part, l'on trouve les rouges d'autrefois rangés parmi les démocrates d'aujourd'hui et les bleus parmi les républicains.

Et il est opportun que nous partagions nos allégeances entre les deux partis. Je ne suis

pas de ceux qui croient à l'unité de parti chez les Franco-Américains ni à la thèse que hors du parti républicain — si l'on est républicain — ou du parti démocrate — si l'on est démocrate —, il n'y a pas de salut pour nous. Question d'opportunisme, dira-t-on. N'empêche que si les Franco-Américains appartiennent tous au même parti, ils se trouveront le bec à l'eau et sans influence lorsque le parti adverse arrivera au pouvoir. Tandis que partagés à peu près également entre les deux partis, nous pouvons recevoir notre part de patronage de la droite comme de la gauche. De plus, « les fortes lignes de parti » n'ont souvent pour nous qu'une importance relative.

On ne peut empêcher que le sang soit plus épais que l'eau. Je pourrais citer bien des cas où nous avons su briser des attaches partisans, afin de nous rallier, silencieusement, sans éclat, comme mus par une force atavique secrète et spontanée, à la candidature d'un des nôtres à qui il s'agissait de faire gravir les degrés capitolins.

La politique américaine ne diffère pas en principe de la politique des autres pays, mais ses manifestations extérieures n'y sont pas les mêmes. C'est ainsi que l'on ne voit pas aux États-Unis de ces assemblées contradictoires dont les nôtres sont si friands. Mais les joutes oratoires des hommes publics de Québec, passionnent encore chez nous ceux de la vieille génération qui sentent alors se réveiller chez eux « le vieux bleu » ou « le vieux rouge »

de jadis à la lecture ou à l'audition par radio d'un débat où s'affrontent deux champions.

Je voudrais demander à ceux qui s'occupent particulièrement de la chose publique d'éviter deux écueils: l'égoïsme et l'incompétence.

Par égoïsme, j'entends que celui qui exerce une certaine influence sur l'électorat ne doit pas chercher à en profiter pour lui-même, mais pour les siens. Un chef politique qui, au lendemain d'une élection, sollicite un poste comme récompense de l'influence qu'il a apportée et pour la part qu'il a prise à la victoire de son parti, est classé comme un chercheur de place, et son influence cesse de par là. Impuissant s'il veut imposer son propre avancement, il peut commander pour l'avancement des siens, parce que son ambition ne paraît pas alors à base d'intérêt personnel.

En ce qui concerne l'incompétence, je sais bien que c'est le propre des démocraties de la cultiver, suivant la pensée de Faguet. Nous avons certainement soufferts, par le passé, d'avoir été représentés dans les assemblées législatives par des hommes qui n'avaient aucune préparation préalable pour le rôle qu'ils avaient assumé.

Il découle de là que c'est le devoir de l'élite franco-américaine de rechercher les compétences, de les pousser de l'avant, de les appuyer loyalement lorsqu'elles sont en place. Dès lors, le mérite acquis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, rejaillit sur toute sa race.

Parce que nous portons un nom à consonance française et que nous sommes catholiques par la foi, on exige plus de nous que des autres.

Faisons donc en sorte de servir notre nationalité, et partant notre patrie par notre inscription sur les listes électorales, par l'exercice du droit de suffrage aux élections primaires comme à l'élection finale, par l'appui accordé à ceux qui le méritent, par la recherche des compétences et l'élimination de l'égoïsme personnel.

« Ego sum civis romanus », répétaient avec fierté les anciens Romains.

Nous aussi, soyons fiers de notre titre de citoyen américain.

Mais surtout, montrons-nous en dignes.



LES JOURNAUX

par PHILIPPE-ARMAND LAJOIE

LE sujet de la presse franco-américaine soulève, plus qu'on ne le croit l'attention de nos compatriotes éclairés, des deux côtés de la frontière.

A la lumière de certains faits, on est forcé d'admettre que cette presse est, aux États-Unis, en quelque sorte le baromètre de la survivance de notre race, comme elle en fut et reste le plus actif artisan.

Il est réconfortant de constater, qu'en dépit de la dépression des quelques récentes années, ce « quatrième pilier » de notre édifice national en terre américaine n'a pas été irrémédiablement ébranlé.

Les disparitions récentes, dans la phalange des défenseurs de nos idéals, de nos traditions et de nos droits ont été rares et furent largement compensées par la venue de nouveaux organes dont les services à la cause sont fort appréciables.

Quelques journaux que la dépression économique avaient contraints pour un temps à restreindre le volume de leurs activités (tel le

centenaire « Courrier des États-Unis », de New-York) ont retrouvé leur vigueur des anciens jours.

Les autres, du Maine à la Californie, parviennent à se maintenir honorablement, au prix de sacrifices dont on n'apprécie peut-être pas suffisamment la valeur, en certains milieux pourtant français. Il faut bien admettre, hélas, que chez nos journaux français des États-Unis, il y a des indigents; mais il n'y a pas de défaitistes.

Faut-il conclure de ces quelques observations optimistes sur la position matérielle de nos journaux à l'heure présente, que la situation est de tout repos? Ce serait se leurrer étrangement.

Pour bien saisir la nature et les causes des difficultés auxquelles la presse franco-américaine est en butte de nos jours, il faut faire un retour dans le passé.

Depuis 1838, l'année où parut, à Burlington (Vermont), le « Patriote », établi par Ludger Duvernay, le fondateur de la première Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal, il a été fondé dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'état du New-York quelques centaines de journaux de langue française, qui suspendirent leur publication, l'un après l'autre, après une carrière plus ou moins éphémère.

Les opérations militantes de la presse franco-américaine datent de la fondation du « Travailleur », en 1874. Avant cette date, la situation des nôtres aux États-Unis n'étant pas en-

de core nettement dessinée, on pouvait difficilement prévoir ce qui devait arriver c'est-à-dire les conflits provoqués par les empiètements de l'assimilation.

Ferdinand Gagnon, le pionnier des lutteurs pour la survivance, crut que la religion autant que le civisme, profiterait par l'expansion de la race canadienne-française aux États-Unis et c'est un principe qu'il est encore permis de reconnaître. Car en dépit de tous les tiraillements entraînés par l'hostilité contre la langue française, ce principe a reçu sa preuve.

Ferdinand Gagnon constata de bonne heure, dans sa carrière, que l'idée d'assurer aux États-Unis la préservation et l'expansion des traditions et du parler du Canada français, susciterait des adversaires toujours actifs, parfois puissants et pas toujours loyaux dans leurs moyens d'opposition.

On sait qu'après des luttes et des désillusions qui abrégèrent probablement ses jours, Ferdinand Gagnon, en dépit de l'élan formidable qu'il avait donné au mouvement de survivance, et malgré un travail et des succès qui font de lui le plus grand tribun dans l'histoire franco-américaine, laissait une situation où rien n'avait été définitivement tranché.

Ses successeurs — et il en eut d'éminents, dont quelques-uns vivent encore, en ce pays et aux États-Unis — se heurtèrent à la même indifférence, à la même hostilité, à la même désespérante impossibilité d'amener chez toutes les classes de notre population canadienne des

États-Unis, des mouvements de cohésion capables de mettre pour jamais notre héritage ancestral à l'abri du péril.

La presse franco-américaine pouvait, et peut encore, procurer l'occasion et le moyen de l'un de ces mouvements. Mais il faudrait pour cela, que les Franco-Américains voulussent en comprendre l'importance vitale. Certes, les Franco-Américains, en général, lisent leurs journaux, mais il y en a trop qui les mésestiment et les critiquent, se faisant en cela les instruments de ceux qui auraient le plus grand intérêt à les voir disparaître.

Mais ils ne disparaîtront pas! Ils sont les protecteurs immédiats de l'école paroissiale franco-américaine et quand nous aurons perdu les écoles, ou que nous aurons permis qu'on n'y enseigne plus le français, oh alors! il ne nous restera plus grand'chose. Et ils sont encore là, sur la brèche, les journaux franco-américains. Permettez-moi de vous en donner rapidement la liste et vous conviendrez que nous formons encore un régiment de proportions respectables:

Au Maine — *La Justice* de Biddeford, hebdomadaire; *Le Messenger* de Lewiston, tri-hebdomadaire; *La Justice* de Sanford, hebdomadaire, le *Franco-Américain* de Waterville, hebdomadaire.

Au New-Hampshire — *L'Avenir National* de Manchester, quotidien; *L'Impartial* de Nashua, tri-hebdomadaire; le *Canado-Américain* organe de l'Association Canado-Américaine.

Au Massachusetts — *L'Indépendant* de Fall-River et New-Bedford, quotidien; *La Liberté* de Fitchburg, hebdomadaire; *Le Citoyen* de Lowell, hebdomadaire; *La Justice* de Holyoke, hebdomadaire; *L'Etoile* de Lowell, quotidien; *Le Courrier* de Lawrence, hebdomadaire; *Le Lynnois* de Lynn, hebdomadaire; *Le Messenger* de New-Bedford, hebdomadaire; *Le Courrier* de Salem, hebdomadaire; *Le Travailleur-Progrès* de Worcester, hebdomadaire.

Au Rhode-Island — *Le Jean-Baptiste* de Pawtucket, hebdomadaire; *La Tribune* de Woonsocket, quotidien, *l'Union*, organe de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Mentionnons encore le *Courrier Français* de Los Angeles; *L'Echo* des États-Unis, revue publiée dans la même ville et *l'Union Nouvelle* de Los Angeles; à New-York, nous avons le doyen des journaux français des États-Unis, *Le Courrier*; le *Bulletin Mensuel* de la Fédération des Vétérans Français et « *Le Messenger* » une revue bi-mensuelle.

Il y aurait bien des choses intéressantes, quant à l'ancienneté et les imitations, à dire concernant toutes et chacune de ces publications. Un fait s'impose cependant à l'attention de tous ceux qui viennent d'entendre cette intéressante nomenclature: c'est qu'il importe de préserver, par tous les sacrifices nécessaires, l'intégrité de ce groupe de publications vouées à la préservation du beau parler de France, afin que ces publications, à leur tour, travaillent à consolider les liens de l'union chez nos na-

tionaux des États-Unis. Toute division, en ce moment, nous expose aux pires conséquences. Pas besoin, en effet, d'être prophète pour prédire que si la situation actuelle se prolonge encore quelques années, l'enseignement du français dans nos écoles sera gravement menacé — on l'attaque déjà en certains milieux — et alors, l'espoir en notre survivance ethnique deviendra tout simplement un rêve.

La presse franco-américaine dont c'est le rôle de surveiller et de signaler les événements qui concernent nos intérêts de race et de foi, a été la garde vigilante de notre langue maternelle et de nos institutions paroissiales, de nos sociétés, en un mot, de tout ce qui nous touche de près. Ses services — des plus précieux selon les observateurs qui pensent — n'ont malheureusement pas toujours été appréciés à leur juste valeur par un trop grand nombre des nôtres, ainsi que je le faisais observer en commençant cet entretien. De là, dans les débuts, les embarras financiers qui ont amené la disparition de maints journaux, qui ne sont plus aujourd'hui que de vagues souvenirs, et qui cependant, étaient destinés à livrer le bon combat. Cela explique encore le manque de stabilité d'autres publications qui n'ont jamais pu atteindre leur plein développement et qui conséquemment n'ont pas pu exercer l'influence qu'elles auraient dû.

Sachons donc, Franco-Américains, donner à notre presse l'appui dont elle a besoin pour rester à la hauteur de sa mission qui est de pro-

téger efficacement notre élément et ses intérêts les plus chers contre toute atteinte injustifiable de la part des ennemis du français.



LES

C

Il

ricai

mille

Le

tre à

talla

amis

ci un

de la

occu

fami

ver

mati

nom

tés

sion

un

A

mie

N

LES AFFAIRES ET LE COMMERCE

par CHARLES-H. MARTEL

C'EST la pauvreté qui a obligé les nôtres à quitter le Canada pour s'établir aux États-Unis.

Il va sans dire qu'à leur arrivée en terre américaine, ils étaient sans le sou, chargés de famille, et ignorants de la langue du pays.

Leur première préoccupation fut de se mettre à l'abri. Dans la plupart des cas, on s'installa primitivement chez des parents ou des amis. Puis l'on se chercha un emploi. Celui-ci une fois trouvé, soit dans les manufactures de laine ou de coton généralement, l'on se préoccupa de la question du logis. Bientôt, la famille se fit à son nouveau genre de vie. Hiver comme été, l'on travailla de six heures du matin à six heures du soir. Les familles étaient nombreuses, l'ouvrage abondant, les nécessités de la vie réduites à leur plus simple expression, de sorte que l'on commença à amasser un peu d'argent.

A quoi furent affectées ces premières économies des Franco-Américains?

Nous pouvons le dire à leur honneur et à

leur esprit de foi: leurs premières épargnes passèrent pour la construction de l'église, du presbytère, de l'école, de la résidence des sœurs, pour l'achat du cimetière paroissial.

Avant de songer à eux-mêmes, nos gens se préoccupèrent d'abord de loger Dieu dans les superbes temples érigés à Sa gloire.

Il est bien difficile pour un laïque d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions et demi de dollars. Multiplions ce chiffre pour chacun des diocèses de Portland, Springfield, Providence, Fall-River, Hartford, Burlington, Boston, et l'on aura une idée approximative de ce que les sous amassés péniblement dans le travail des manufactures ont édifié pour le culte sacré et l'instruction de la jeunesse.

Nos premiers hommes d'affaires, ce furent donc les curés franco-américains. Ils entreprirent des constructions formidables, eu égard à la condition financière de leurs ouailles, et cependant, ils ne manquèrent jamais de faire honneur à leurs obligations.

Rendons hommage à ces prêtres franco-américains. En plus d'être partout et toujours des hommes de Dieu, ils ont été aussi des hommes d'affaires.

Si l'élément franco-américain, en général, jouit d'une bonne réputation dans les banques,

si son crédit est solidement établi, si sa parole d'honneur a la force d'un contrat, il le doit au clergé franco-américain qui, le premier, a donné l'exemple de la probité et d'une administration prudente et sage.

La gestion des paroisses franco-américaines est une éloquente réponse aux reproches si souvent décochés aux collèges classiques qu'ils sont incapables de former des hommes d'affaires. Combien de laïques oseraient entreprendre et mener à bonne fin ce que nos curés, eux, ont voulu et accompli?

Après avoir travaillé pendant un certain temps à la manufacture, les nôtres se hasardèrent timidement dans les petits commerces et les corps de métier. Tel ouvrit une épicerie, tel autre, un salon de coiffure, d'autres enfin furent maçons, briquetiers, charpentiers, peintres, plombiers. On commença à travailler pour des patrons, puis peu à peu l'on ouvrit à son compte. Les affaires augmentant, l'on songea enfin à devenir propriétaire. Et c'est ainsi que les nôtres achetèrent des maisons ou s'en bâtirent à proximité des églises, autour du clocher paroissial.

En 1891, le Père Hamon note qu'il y avait dans les États du Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, Maine et New-Hampshire, 10,770 propriétaires sur une population d'environ 306,440 âmes. Aujourd'hui, sur une population d'à peu près 30,000 Franco-Américains, dans la seule ville de Manchester, l'on compte environ 5,000 propriétaires de lan-

gue française. La proportion est à peu près la même dans les autres centres de la Nouvelle-Angleterre, eu égard à la population de langue française.

Et c'est ainsi qu'après avoir pourvu d'abord à l'église de Dieu, les nôtres s'occupèrent ensuite de leurs propres foyers.

Il n'existe aucune statistique établissant la valeur de la propriété immobilière détenue par les Franco-Américains, en Nouvelle-Angleterre.

Les succès obtenus dans les petits commerces furent un acheminement vers de plus vastes entreprises. Et c'est ainsi que, dans nombre de villes, les nôtres ont pratiquement accaparé l'exploitation de la boulangerie, de la ferronnerie, de la construction, du camionnage, des merceries, de la glace, du charbon, de la pharmacie, de la bijouterie.

Dans le Rhode-Island en particulier, l'industrie de la soie, de la laine, du fil, a donné naissance à des établissements textiles très importants.

Dans les manufactures de chaussures, les nôtres ont acquis une expérience qui les a fait passer du rang d'ouvrier à celui de contre-maître, voire même celui de propriétaire, telle la « Melançon Shoe Co. »

Dans les magasins d'épicerie à succursales multiples, si communs de nos jours, de même que dans les chaînes de magasins d'habits pour hommes, l'on trouve un grand nombre de Franco-Américains comme gérants.

Une grande fabrique de montres, la « Wal-

nam Watch Co. », a pour administrateur un Franco-Américain.

De même, le trésorier des grandes filatures « Amoskeag » de Manchester qui, à un certain moment, donnèrent de l'emploi à plus de 3,000 personnes, est d'origine canadienne-française: M. Frédéric C. Dumaine. Son père venait des Cantons de l'Est, et son grand-père avait pris part à la bataille de St-Charles, en 1837.

La fondation des sociétés franco-américaines, aujourd'hui riches de plusieurs millions, est aussi la résultante de l'esprit d'entreprise des nôtres. Ces sociétés font honneur à leurs obligations, et elles ont payé en assurance sur la vie et en secours en maladie des sommes qui maintenant dépassent également plusieurs millions.

Les Franco-Américains ont été les premiers à introduire aux États-Unis le système des caisses populaires, sur le modèle préconisé par le commandeur Desjardins. Les plus importantes sont celles de Manchester, Central-Falls, Holyoke, Lowell, Marlboro. Leurs opérations se chiffrent dans les millions de piastres. Ce système des caisses populaires a été adopté par les grandes corporations américaines pour le bénéfice de leurs employés, telle la « New England Telephone and Telegraph Company. »

Les nôtres sont enfin devenus directeurs dans les banques nationales et d'épargne. Il n'est pas une banque importante dans les centres où les nôtres forment une partie respec-

table de la population, qui ne veuille dans son bureau de direction un membre de langue française ou un officier exécutif dans son conseil d'administration. On cherche par ce moyen à attirer l'épargne des nôtres.

Dans le domaine de l'invention, plusieurs se sont exercés à perfectionner l'outil qu'ils avaient à manier chaque jour. Et c'est ainsi que la machine à envelopper le pain est le fruit de l'esprit inventif d'un Franco-Américain. Dans l'industrie de la chaussure et dans l'industrie textile, nombre d'améliorations ont été apportées par nos ouvriers.

Il faut être homme d'affaires pour fonder et maintenir un journal franco-américain, à cause de l'énorme et écrasante concurrence de la presse de langue anglaise. Ceux, par conséquent, qui ont réussi jusqu'ici à maintenir vivantes des œuvres de presse ou des ateliers d'imprimerie, ont démontré qu'ils avaient le sens des affaires.

Le sens des affaires, les nôtres ne l'ont pas seulement manifesté dans la gestion de leurs biens propres, mais ils l'ont appliqué aussi dans l'administration de la chose publique. L'honorable Aram J. Pothier, ancien gouverneur du Rhode-Island, était un financier compétent, un administrateur habile et il a laissé une réputation de parfaite intégrité à son nom. On peut en dire autant de nos maires franco-américains, anciens et actuels, de nos fonctionnaires publics. Il est rare de trouver parmi eux des

concessionnaires ou des promoteurs de combinaisons véreuses.

Les deux qualités dominantes du Franco-Américain en affaires sont la volonté et l'honnêteté.

« Une seule force a permis à nos pères — à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'ils appartenissent — de refouler les hordes sauvages, de vaincre la misère, de triompher dans la défaite et de progresser en s'enracinant au sol. Et cette force, sans laquelle toutes les autres se seraient ligüées en vain, ce n'est ni le nombre, ni la richesse, ni même la culture intellectuelle, c'est la volonté ». Ces lignes de M. Esdras Minville, dans sa brochure *Instruction et Education*, s'appliquent en tous points aux Franco-Américains.

Les nôtres ont également adopté la devise anglo-saxonne: « It pays to be honest. » En d'autres termes, ils ont compris que la pratique de l'honnêteté était la plus facile à suivre et celle qui à la longue donne le meilleur rendement. Et de cette politique, ils n'ont pas dévié.

Espérons que la génération qui pousse s'en tiendra elle aussi à ces deux facteurs de succès: volonté et honnêteté.

LE M

P
OU
m
d

Unis,
exode.

Les

furent

vaillèr

difficu

et les

le méd

Ils fu

Ils ont

seillers

fonder

Les

Ils pré

tualité

surer l

chez le

Parr

trouva

LE MÉDECIN

par ANTOINE DUMOUCHEL

POUR bien saisir le rôle que jouèrent les médecins franco-américains dans l'œuvre de la survivance des nôtres aux États-Unis, il faut avoir lu toute l'histoire de cet exode.

Les premières personnes venues du Canada furent pauvres. La plupart d'entre elles travaillèrent dans les usines. S'il s'éleva des difficultés entre les autorités des manufactures et les ouvriers canadiens-français, le prêtre et le médecin servirent d'intermédiaires entre eux. Ils furent les porte-paroles des délégations. Ils ont été les défenseurs, les guides et les conseillers de nos groupes. Ils leur aidèrent à fonder des sociétés locales et nationales.

Les médecins furent l'âme de ces sociétés. Ils prêchèrent le besoin de l'union et de la mutualité. Ils firent tout en leur pouvoir pour assurer la survivance de la foi et de la langue chez les nôtres.

Parmi ces médecins franco-américains, il se trouva des orateurs remarquables. Ils eurent

l'occasion de le prouver dans les congrès de nos grandes sociétés nationales.

Qui ne se rappelle les discours de Larue, de Putnam; Martel, de Lewiston; Leclaire, de Danielson; Baribeault, de New-Haven; Fortier, de Waterville; Archambault, de Woonsocket; Brien, de Manchester; Auger, de Somersworth; Petit, de Nashua, etc., etc.?

Ils ont laissé une semence qui continue à porter des fruits.

Chez leurs successeurs, il se trouve des transfuges, comme dans toutes les professions. Nous ne voulons pas mentionner ces faux disciples d'Esculape, pour qui un peu d'art et de science n'existe que pour un gain pécuniaire. Nous aimons plutôt nous remémorer les faits et gestes de ces humbles qui, là où ils ont passé, ont laissé un souvenir d'hommes probes, charitables, patriotes et catholiques.

Le médecin franco-américain, en général, a reçu une instruction supérieure à celle de ses compatriotes. On semble souvent lui en demander compte. On exige beaucoup de lui.

Dans les sociétés, on le priera parfois d'être le président-intronisateur des nouveaux officiers, on demandera ses conseils. Si un visiteur distingué vient nous voir, on le conduira d'abord au presbytère, puis chez le médecin. On respectera ce dernier; on parlera de lui avec fierté.

S'il est bon orateur, si sa renommée comme praticien est grande, si ses confrères de langue étrangère reconnaissent ses mérites, les Franco-

Américains s'en réjouissent. Ils sont heureux des considérations qu'un des leurs reçoit.

Notre élément doit beaucoup à ses professionnels, c'est vrai, mais ceux-ci, de leur côté, doivent beaucoup à leurs compatriotes. Même en nous plaçant strictement sur le terrain affaire, il faut en venir à la conclusion que l'assimilation ne serait profitable ni aux professionnels, ni aux Franco-Américains. Cette démonstration est apparente sans qu'il soit nécessaire de la prouver par *a* plus *b*. Quant aux autres points de vue, religion, culture, etc., il va de soi qu'une personne possédant le don précieux de la foi et réunissant en elle l'essence de deux civilisations est supérieure au type à caractère unilingue.

En Nouvelle-Angleterre, le médecin franco-américain jouit d'un réel avantage. Arrivé dans un centre où les nôtres sont établis, il se trouve, du jour au lendemain, à avoir un noyau de clientèle. Sans doute, les citoyens de langue française n'iront pas tous à lui, mais il deviendra vite le médecin de famille de la majorité d'entre eux.

Là où un nouveau médecin de langue anglaise végète pendant deux ou trois ans, il arrive souvent que le jeune médecin franco-américain connaît le succès sur-le-champ, précisément parce que les malades de sa nationalité vont à lui.

En sus de l'exercice de leur profession, nos médecins se rendent compte qu'ils ont d'autres devoirs à remplir. Comme catholiques, ils

combattent les doctrines malsaines qui s'infiltrèrent malheureusement trop souvent dans nos mœurs. Ils secondent les enseignements de nos prêtres. Ils voient à ce que les malades ne meurent pas sans les secours de la religion.

Comme patriotes, ils lisent nos journaux de langue française, y collaborent et voient à leur diffusion. Ils confondent les défaites et encouragent les bons mouvements. Ils font partie de nos sociétés nationales. Ils surveillent les programmes scolaires et voient au maintien de nos écoles paroissiales. Rien de ce qui intéresse la race ne les laisse indifférents.

Comme médecins, ils étudient pour devenir maîtres dans leur art. Ils se penchent sur les misères de leurs semblables et les soulagent. Nommer tous les Franco-Américains qui nous font honneur dans les spécialités ou dans la pratique générale serait une agréable mais longue tâche.

Beaucoup, parmi eux, ont étudié à Montréal ou à Québec. Si, depuis qu'ils ont quitté l'Université, ils suivent un cours de perfectionnement dans un centre médical américain, ils constatent qu'ils n'ont pas perdu leur temps au Canada. Les professeurs de nos facultés de médecine sont, pour le moins, les égaux de n'importe qui aux États-Unis. Honneur à ces dévoués maîtres de Laval et de Montréal, qui méritent un témoignage d'estime et de reconnaissance.

Si nous réussissons, aux États-Unis, nous ne pouvons nous empêcher de penser à ceux à qui

nous devons nos succès. Aux prêtres de nos collèges classiques et aux médecins qui illustrent les diverses chaires de nos deux Universités vont nos remerciements les plus sincères.

Le jeune homme qui étudie la médecine à Montréal ou à Québec éprouvera quelques difficultés lorsqu'il voudra obtenir sa licence de pratique aux États-Unis. Le réciproque existe pour le gradué américain qui veut aller exercer sa profession dans la province de Québec.

Celui qui aura étudié au Canada et qui aura passé ses examens aux États-Unis, aura certainement un avantage sur le médecin qui ne sera familier qu'avec une méthode, soit française, soit américaine. Connaissant déjà la médecine française, le jeune docteur se perfectionnera davantage en appartenant aux diverses sociétés médicales, en lisant les revues de médecine, en assistant aux congrès médicaux. Il acquerra un art et une science que lui envieront bientôt ses confrères de langue anglaise. Tous devraient avoir à cœur de s'instruire le plus possible.

Nous avons donné plusieurs qualités et quelques défauts des médecins franco-américains. On nous demandera peut-être : « Sont-ils nombreux ? » Question simple, mais à laquelle il est difficile de répondre. Les statistiques sont trompeuses ou plutôt n'existent pas ici. Si nous consultations le *Guide Officiel Franco-Américain* de 1931, nous pourrions dire que nous n'avons pas 500 médecins franco-américains aux États-Unis. Le Connecticut en possède-

rait 36, la Louisiane 39, le Maine 46, le Massachusetts 146, le New-Hampshire 37, le Rhode-Island 40, le Vermont 17, le Michigan 36, le Minnesota 40, la Californie 7, le New-York 4. Il est évident que plusieurs ont été oubliés. Nous ne donnons ces chiffres que pour fournir l'occasion de corriger des erreurs.

Le nombre de nos médecins n'est pas impressionnant. Raison de plus pour doubler et tripler nos efforts. Voyons le bien qui reste à faire et mettons-nous à la tâche. Inspirons-nous de la conduite de nos chers disparus.



LE CLERGÉ

par GEORGES-H. DUPLÉSSIS

N'EST-CE pas sur lui, en tout premier lieu, que reposent les destinées du peuple franco-américain dont il tient, entre les mains, toute la vie, tant culturelle que spirituelle?

Qu'il s'agisse de solidarité entre Canadiens-Français et Franco-Américains, de sociétés nationales, de langue maternelle, même de la politique dans son sens social, de la presse franco-américaine, des affaires, de l'épargne, du médecin franco-américain, son méritant coopérateur des premières heures, nous prétendons que le clergé ne peut être indifférent à aucune de ces questions parce qu'elles touchent à la vie ethnique du Franco-Américain. Et partant, elles tombent sous le rôle social et patriotique du prêtre, comme en font foi ces paroles autorisées de Mgr L. A. Paquet, théologien averti et toujours mesuré.

« L'action patriotique sainement comprise, dit-il, relève d'une juste compréhension des principes et des éléments dont se compose la société. Et là où la langue se trouve, comme chez-nous, très étroitement liée au sort de la foi, un patriotisme

vrai, à la fois zélé et sans outrance, fait tout spécialement partie du programme général du clergé. Aussi nos prêtres, sans déroger au devoir qu'ils ont de souhaiter et de favoriser l'union sincère de tous les fils de l'Eglise, doivent leur appui à tout ce qui se fait légitimement autour d'eux pour maintenir les droits de notre parler, pour assurer le respect et l'expansion de notre vie ethnique, pour garder à notre peuple tous les traits de sa physionomie catholique et française ».

Le clergé n'a-t-il pas toujours été l'appui, l'éveilleur même de toutes les initiatives propres à assurer la vie, à augmenter le crédit et la prospérité de l'élément franco-américain dans tous les domaines, tant civiques que religieux, économiques que sociaux, ethniques que spirituels?

Tout se tient dans la vie d'un peuple comme d'un individu, et la religion, dont le clergé est le représentant, ne saurait être étrangère à aucune activité humaine qui peut lui être favorable. N'est-ce pas ainsi, par exemple, que l'a compris cet héroïque et patriotique clergé canadien-français d'après 1760, qui n'a pas voulu abandonner son peuple pour retourner en France avec les régiments, les fonctionnaires et grand nombre de familles nobles, mais s'est fait le guide, le défenseur, le soutien, l'espoir de ces 65,000 colons ruinés, désorganisés, méprisés après la défaite, dans toutes les sphères de leur activité?

Non seulement le clergé s'occupe-t-il de leurs intérêts purement spirituels, mais il prend l'initiative de leur relèvement agricole et écono-

mique, maintient haut la fierté ethnique du peuple, devant l'envahisseur hautain, veille jalousement sur la conservation de leur langue, de leurs traditions, de leurs mœurs. Il se fait non seulement constructeur d'église, mais aussi bâtisseur et maître d'école.

Et chaque fois que leur nouveau maître tente de porter atteinte aux éléments de leur âme nationale, langue, coutumes, lois, c'est le clergé qui est au premier rang de la défensive.

Sans ce courageux, zélé et patriotique clergé, les 65,000 colons d'après la cession auraient passé, dans une génération ou deux, à l'anglicisation complète et au protestantisme, comme le souhaitent si fortement les Anglais, et l'Église, aujourd'hui, compterait 5 millions de catholiques de moins, Canadiens-Français et Franco-Américains, les mieux pratiquants peut-être de toute la terre.

Ce clergé canadien-français fut le sauveur de son peuple, comme ça doit être le rôle du clergé chez tous les peuples.

Rendons hommage à sa vaillance, à sa prévoyance, à son action sainement patriotique aussi bien que religieuse.

Et gardons aussi ce même hommage pour ces excellents prêtres venus du Canada pour veiller aux destinées des émigrés de 1837-60 et 90 qui venaient habiter un pays où leurs ancêtres et leurs missionnaires avaient laissé partout des traces glorieuses d'explorateurs, de soldats et d'apôtres et où eux-mêmes devaient offrir leur

large coopération au développement civique et à la défense de leur patrie nouvelle.

Voyant les dangers ethniques et religieux auxquels devaient être soumis ces colons d'une nouvelle race, au milieu d'une population très souvent hostile, étrangère par la langue, les mœurs, les croyances, ces prêtres n'ont pas voulu les laisser partir seuls, malgré les mépris dont les accablaient certains esprits coupables, prévenus et bornés.

Ils passèrent la frontière avec eux pour partager leurs souffrances, leurs angoisses, leurs privations, et pour leur donner l'exemple du courage, de la ténacité, de la fidélité.

Tout de suite, mais non pas sans de grandes difficultés parfois, ils les organisent en paroisses, en groupes compacts, isolés pour les mieux protéger. Laissons aux snobs de mépriser cet isolement qui a été leur salut. Le frère aidé de son frère est comme une tour forte. L'union, la solidarité serait-elle une force avantageuse et à encourager uniquement pour ceux qui ont intérêt à nous désunir et à nous détruire . . .

Dans ces paroisses, l'école bilingue s'érige en même temps que l'église, au prix de bien gros sacrifices, il est vrai, mais parce que l'on se rend compte que sans l'école, l'église se viderait bien vite par la perte de la langue et le coulage religieux qui suit de près l'anglicisation complète.

D'autres races nous en offrent un exemple assez convainquant.

En même temps, ces prêtres, comprenant leur rôle social et patriotique, appuient généreusement toutes les agences propres à défendre et à solidifier l'œuvre paroissiale; les sociétés nationales, la presse de langue française, les caisses populaires, facteur de stabilité par la propriété.

Tout ce qui peut promouvoir le culte des ancêtres, de leurs traditions, de la langue, de l'épargne, sauvegarder les meilleures qualités de la race, reçoit leur coopération empressée quand ils n'en prennent pas l'initiative. Et quelle œuvre merveilleuse ont accomplie ces prêtres modestes dont le sens pratique était égal au zèle! Les paroisses nombreuses et florissantes qui dressent leurs fiers clochers et leurs belles écoles dans toutes les villes et grand nombre de villages de la Nouvelle-Angleterre en sont une preuve indiscutable. Puis, plus tard vinrent les hôpitaux, les hospices pour vieillards et orphelins, les académies pour jeunes filles et collèges pour garçons. Éclatant témoignage de dévouement, d'habileté administrative, de travail ardu de la part des prêtres aussi bien que de coopération et de générosité de la part des fidèles.

Ces prêtres venaient tous au début de la province de Québec — berceau aussi de nos dévouées communautés enseignantes — quelques-uns anciens professeurs, d'autres vicaires ou curés, mais tous animés du même souffle apostolique, en parfaite harmonie de sentiments et d'aspirations avec leurs fidèles.

C'était l'époque de l'organisation matérielle intense. Des paroisses surgissaient un peu partout là où des groupements assez considérables en réclamaient l'établissement. Malgré certaines oppositions fondées sur la prévention que ces fondations, dans une génération, auraient perdu leur utilité pratique, par suite de l'anglicisation, l'autorité religieuse ne pouvait en refuser l'établissement, ne serait-ce que pour l'époque de la transition qui devait se prolonger indéfiniment.

Depuis les choses ont quelque peu changé. L'immigration est pratiquement cessée. Les nouvelles paroisses sont plutôt rares. Les groupes sont définitivement fixés. A moins d'accroissement naturel qui obligerait à une division de la paroisse-mère, les nouvelles fondations resteront peu nombreuses.

Le vieux clergé, originaire du Québec, disparaît peu à peu. Les paroisses graduellement passent sous la direction d'un clergé indigène, formé parfois entièrement au pays.

De plus, le changement de mentalité entre les vieux paroissiens et les jeunes, nés, élevés au pays, impose une nouvelle méthode, une nouvelle orientation.

Quelle situation crée ce changement de régime, cette nouvelle mentalité?

Nous prétendons que rien ne doit changer touchant les principes fondamentaux qui guidaient les anciens.

Le nouveau clergé, pour répondre à sa mission proprement sacerdotale, ne doit rien sa-

crifier de ce qui a rapport aux éléments essentiels de l'âme ethnique de ses compatriotes. Il doit se faire le défenseur irréductible de la langue française à l'école, château-fort de la survivance avec le foyer, ne reconnaissant à personne le droit de proscrire la langue maternelle dans les écoles fondées avec l'argent des paroissiens et dont ils restent les maîtres.

A l'école, il doit s'occuper aussi de l'enseignement de l'histoire de façon à ce que l'élève en retire une forte leçon de fierté ethnique, si nécessaire pour une race pauvre dans un pays où tout se mesure selon les valeurs matérielles et où chaque race se vante, parfois au détriment de la vérité historique, d'avoir contribué le plus largement à sa fondation et à son développement.

Il doit veiller avec zèle sur le maintien des traditions, des coutumes, des mœurs propres à la nation, parce qu'elles sont imprégnées de foi chrétienne.

Il doit donc défendre les familles contre les mœurs païennes qui les menacent et qui se traduisent par la dépopulation volontaire, le divorce, l'abaissement de l'autorité des parents, le dévergondage.

Il doit par conséquent travailler à bannir des foyers la mauvaise presse anglaise, véhicule de ces mœurs, la mauvaise chanson populaire, encourager la presse franco-américaine et la bonne chanson française.

Il doit s'opposer de toutes ses forces, sans

relâche, aux mariages mixtes de religion et de nationalité.

L'Église et la race, dans un pays comme le nôtre, subissent leurs pires assauts de ce côté et c'est par là qu'elles éprouvent leurs plus grosses pertes.

Le clergé franco-américain d'aujourd'hui doit se rendre compte en plus que l'enseignement religieux, que la prédication doit revêtir un nouveau caractère. Les anciens venus des campagnes canadiennes où tout le monde était catholique pouvaient se contenter d'une foi plus simple, moins raisonnée.

Les générations présentes qui grandissent au milieu de l'indifférence religieuse, du rationalisme, du matérialisme, qui sont en contact quotidien, par le journal, la revue, les relations sociales, avec les colporteurs de ces doctrines funestes à la foi et aux mœurs, ont besoin d'une foi plus éclairée, mieux étayée, plus avertie, pour faire face à ces dangers nouveaux propagés par la langue que les vieux ignoraient ou savaient peu.

* * *

Le nouveau clergé sera-t-il au niveau de sa tâche? Qu'il ait été formé dans les collèges du Canada ou au collège de l'Assomption de Worcester, Mass., puis dans les grands séminaires du pays, nous n'avons pas lieu d'en douter.

Sa connaissance du milieu, des besoins de ses compatriotes, ses expériences personnelles avec d'autres nationalités dans les grands séminaires sont de nature, croyons-nous, à l'aguerrir pour les luttes ethniques et religieuses qu'il aura à soutenir.

Nous en sommes même convaincus par les cas authentiques que nous connaissons.

Plus conscient de ses droits comme citoyen américain, connaissant mieux la mentalité de ses concitoyens, possédant mieux la langue anglaise, il sera moins timide, à l'occasion, devant certaines mesures vexatoires touchant à la langue, au caractère ethnique.

Ceux pour qui nous craignons le plus, sont ceux qui seraient obligés de faire leur cours dans des petits séminaires diocésains où la langue maternelle serait ignorée. Ces petits séminaires diocésains, excellents pour des élèves anglophones, deviendraient pour les nôtres des foyers d'anglicisation d'où ils sortiraient étrangers aux leurs par la langue, les sentiments, les aspirations. Ainsi, ces petits séminaires, pour les nôtres, détruiraient le but même de leur existence, celui de préparer des prêtres aptes au milieu où ils ont à vivre...

Car, nous croyons que pour la conservation de la foi dans un pays non-catholique et anglophone comme le nôtre, le clergé national doit être le champion et l'incarnation de la fierté ethnique, de l'attachement à la langue, aux traditions, aux coutumes particulières aux siens; l'animateur-né de toutes les agences appelées

à préserver les éléments de leur âme propre : sociétés nationales, presse franco-américaine, solidarité entre Canadiens-Français et Franco-Américains.

Telle doit être, à notre avis, la mission du clergé franco-américain de toujours, s'il veut conserver les siens à la foi religieuse si intimement attachée à son caractère ethnique ; à cette foi religieuse dont les ancêtres des Franco-Américains d'aujourd'hui se sont faits les porte-étendards dans tous les coins des États-Unis ; à cette foi religieuse dont la propagation par les paroisses et les vocations à l'apostolat paraît être la seule justification providentielle de notre venue aux États-Unis, en même temps qu'elle est le meilleur apport social et moral que nous puissions donner à notre patrie.



II

LA LANGUE FRANÇAISE ET SA CONSERVATION

PAR

S

amér
perpe
distin

C'
l'an d
tes e
des
diens

C'
tous
Amé
et et
ligier
prov
Angl
bliss
État
insti
de l

PAR L'AIDE DE QUÉBEC

par ELPHÈGE-J. DAIGNAULT

SI la province de Québec est le berceau de la race française, en Amérique, elle est aussi la source de sa civilisation en terre américaine. Il faut y avoir recours, pour en perpétuer l'existence et en conserver la pureté distinctive.

C'est poser — comme je l'ai fait ici même l'an dernier — la nécessité des relations constantes entre le groupe français du Québec et ceux des autres provinces du Dominion, des Acadiens et des Franco-Américains.

C'est un fait historique indéniable — et que tous admettent d'ailleurs — que les Franco-Américains doivent leur survivance religieuse et ethnique à ces contingents de prêtres, de religieux et religieuses, qui se sont dirigés de la province de Québec vers les États de la Nouvelle-Angleterre, dès la première heure de leur établissement en groupes, dans cette partie des États-Unis, pour y fonder et maintenir les institutions paroissiales destinées à le sauver de l'assimilation anglo-saxonne et protestante.

Cette œuvre, qui constitue une sorte d'apostolat religieux et national, en dehors du Québec, n'a jamais été interrompue depuis. Et quoique les Franco-Américains trouvent aujourd'hui, dans leur sein, des sujets qui remplacent les prêtres venus du Canada français, ceux-là forment une infime minorité du clergé franco-américain et, en règle générale, l'on peut dire que ce clergé est encore d'origine canadienne-française par la naissance ou la formation sacerdotale. Quant aux religieux et religieuses qui dirigent nos institutions d'éducation, ils sont tous — à peu d'exceptions près — de la province de Québec.

Cet état de choses n'est pas près de disparaître, car seules les institutions canadiennes-françaises sont capables de nous fournir les sujets propres à diriger nos maisons d'éducation et autres œuvres paroissiales et à en assurer le caractère et la tendance vraiment franco-américaine. Une exception peut, cependant, être notée : celle du Collège de l'Assomption de Worcester, que dirigent les Pères Assomptionnistes, mais dont l'excellence et le dévouement sont absolument impuissants à pourvoir aux nombreux besoins de notre élément ethnique dans le domaine sacerdotal et éducationnel. Nous serons donc — probablement toujours — forcés d'avoir recours à la province de Québec pour l'éducation et la formation de nos prêtres, de nos religieux et religieuses. C'est, à mon sens, la condition essentielle à la survivance de nos œuvres paroissiales.

D'ailleurs, cet excellent Collège de l'Assomption de Worcester — fût-il en état de nous fournir tous les prêtres dont nous avons besoin — ne peut régler pour nous la question également essentielle des religieuses enseignantes, qui dirigent nos écoles paroissiales. Je suis d'avis que le problème de nos communautés religieuses enseignantes est aussi important que celui de notre clergé, étant donné leur contact intime et continu avec nos enfants qui, en définitive, régleront le sort de notre survivance religieuse et ethnique.

Nous avons déjà commencé à remarquer les ravages — au point de vue national, bien entendu — de la formation ecclésiastique de nos jeunes lévites dans les séminaires anglais des États-Unis. Notre espoir est que la solide éducation française et patriotique puisée au Canada français reprendra son ascendant sur eux une fois qu'ils seront devenus prêtres, et qu'ils auront pris contact réel avec le problème angoissant de notre conservation religieuse.

Je prétends donc que n'eût été l'appoint qui nous a été apporté de la province de Québec, il n'y aurait pas aujourd'hui de problème franco-américain, car l'assimilation complète des deux millions de Canadiens-Français résidant aux États-Unis serait déjà besogne accomplie. De même, je suis de l'opinion que, sans la continuation de cet appoint, la lutte pour notre survivance religieuse et ethnique est destinée à l'échec. C'est pourquoi le devoir de toujours, pour les Franco-Américains, est de se tenir

cramponnés à la province-mère, qui continuera de leur envoyer des sauveurs. Si l'école est le salut de notre race aux États-Unis, il faut, de toute nécessité, qu'elle soit aux mains de ceux et celles qui verront à en faire un foyer, non seulement de conservation religieuse, mais aussi de conservation ethnique. Anglicisons nos écoles paroissiales, et nous sommes perdus. Et comment empêcher qu'elles ne soient anglicisées, à moins de les confier à des personnes, qui, tout en connaissant nos besoins particuliers de citoyens américains et en ayant la compétence et la volonté d'y pourvoir, ne soient pas entachées, volontairement ou involontairement, de l'esprit et de la manie de l'assimilation? Où les trouver, ceux-là et celles-là, si ce n'est parmi nos Frères et Religieuses canadiens-français, par la formation sinon par la naissance? Le peu d'exceptions que l'on puisse trouver prouve la règle.

Le relâchement que l'on constate, même chez quelques communautés enseignantes canadiennes-françaises, dans les programmes scolaires, dont on diminue petit à petit la part du français, démontre bien dans quelle situation nous serions si toutes nos œuvres d'éducation étaient dans les mains de congrégations à fondation, à direction et à mentalité exclusivement franco-américaines ou non canadiennes-françaises. Libres de l'influence et de l'ambiance dénationalisantes subies aux États-Unis — au cours de leur formation — ces religieux et religieuses, préparés au Canada sont une garantie que nos

écoles et nos institutions paroissiales seront venues dans la tradition de leurs fondateurs, qui les ont voulues bilingues de fait comme de nom. Et voilà le grand devoir de la province-nère: de nous former et de nous envoyer des hommes et des femmes capables et ayant la volonté de nous sauver à l'Église et à notre race.

Au cas où l'on serait tenté de croire que j'exagère les dangers que nous courons, au sujet de nos communautés religieuses enseignantes, qu'il ne soit permis de citer la partie suivante d'une lettre du cardinal Bégin aux communautés de Frères et Sœurs établies dans l'archidiocèse de Québec, en date du 21 novembre, 1923: « *Il est aussi venu à notre connaissance (y dit le vénéré cardinal), que certaines communautés canadiennes-françaises, qui ont des maisons dans des milieux mixtes, ne se soucient pas d'entretenir chez leurs élèves le culte de la langue et des traditions nationales. S'il en est ainsi, nous blâmons ces communautés ou les têtes qui les dirigent, et nous leur demandons un prompt retour à une meilleure intelligence des besoins et de la vocation de notre race.* »

Cet état de choses existe malheureusement encore, en maints endroits, et la tendance semble même en favoriser l'augmentation. C'est pourquoi une vigilance active et courageuse — et qui ne se fatigue jamais — de la part des parents est une nécessité absolue. De leur côté, nos frères du Canada français sont dans une position, où ils peuvent nous aider puissam-

ment. Et je vous demande en grâce, au nom de 2,000,000 de vos frères des États-Unis, à vous, compatriotes de la province de Québec prêtres et laïques, d'exercer toute l'influence que vous pouvez avoir sur ces communautés religieuses de votre pays, implantées chez nous, pour qu'elles ne se départent jamais de leur caractère et de leur mentalité foncièrement canadienne-française qui sont des gages de notre conservation religieuse et nationale.

Une autre participation canadienne-française, dans l'élaboration de l'œuvre de la survivance franco-américaine s'impose. Contrairement aux relations qui existent entre le Canada et la France, laquelle est à 3,000 milles de distance, les nôtres — entre Canadiens-Français et Franco-Américains — sont immédiates. C'est plus qu'une question d'échange de livres, de journaux, de magazines. Nous subissons une influence de contact personnel de tous les jours. Nous sommes voisins. Nous recevons les journaux du Canada, nous nous intéressons à tous ses problèmes — surtout politiques, comme pour prouver que nous sommes bien restés « canayens » — nous visitons la vieille province par milliers, tous les ans. Et nous allons continuer de le faire, en nombre aussi considérable, donnant ainsi le démenti à ceux qui ont prétendu que nous étions attirés au Canada par l'excellence des liqueurs dont nous étions privés ici, aux États-Unis. Ce va-et-vient entre les deux pays est aussi naturel, pour le Franco-Américain, que la visite d'une ville à une autre.

Il est donc évident que cette présence continue de Franco-Américains, au Canada français, peut servir énormément à leur inculquer le culte des aïeux, à leur faire aimer davantage le sol où dorment leurs ancêtres et à les affermir dans leur volonté de conserver les belles et nobles traditions catholiques et françaises qui leur ont été léguées. Il importe, par conséquent, qu'il soit donné aux Franco-Américains, se trouvant au Canada, l'exemple d'une vie nationale catholique et française foncièrement vécu. Parlons franchement — comme des frères se le doivent : les Canadiens-Français ont-ils le droit de nous demander de survivre, de continuer d'être ce que nous sommes — malgré notre allégeance politique différente — s'ils commencent par capituler eux-mêmes sur des points essentiels ?

Et certes, les campagnes, devenues nécessaires, de « refrancisation » (oui, « ironie du mot », comme l'a dit M. l'abbé Groulx) font foi d'un relâchement passé qui ne constitue pas exactement un bon exemple, quoiqu'il faille admettre que la réaction patriotique que l'on constate présentement mérite notre admiration et notre approbation.

Cette vie nettement catholique et française des Canadiens-Français doit s'extérioriser pour atteindre, dans ses effets, tous les fils de la race, en quelque lieu que la Providence les fait élire domicile. C'est le rôle qui convient à la province-mère. Qu'il s'agisse du rôle des hommes d'Église, des politiques, des profession-

nels, des commerçants, des journaux, des sociétés nationales, il faut que toujours jaillisse de la vieille patrie canadienne-française ce rayon de lumière, fait de foi et de civilisation française, capable d'éclairer la route de tous ses enfants dispersés un peu partout à travers la vaste Amérique du Nord.

Je prie, en terminant, mes compatriotes du Canada, de ne voir aucune critique de leurs actions, dans cette courte allocution, qui ne permet pas les développements et les explications, mais plutôt d'y trouver une demande sincère d'un appui et d'une inspiration qui vaudront aux Franco-Américains de conserver le patrimoine spirituel qu'ils ont hérité de leurs aïeux.



PAR L'ÉCOLE

par J. S. VERMETTE

MA TÂCHE est de vous dire le rôle de l'école paroissiale dans la conservation de la langue maternelle, ce qui, en l'occurrence, est pour nous le verbe français.

1° Nous établirons d'abord le statut juridique de notre langue maternelle dans nos écoles paroissiales, c'est-à-dire ses droits incontestés vis-à-vis de l'autorité.

2° Appuyés sur ces droits, nous dirons dans quelle mesure l'école franco-américaine doit enseigner le français.

3° Quelles ont été les principales erreurs de tactique qui ont fait perdre à tant des nôtres leur langue maternelle.

* * *

1° Il ne s'agit pas d'un duel à mort entre la langue française et la langue anglaise, mais d'un dualisme de bon aloi qui donne à chacune ce qui lui revient et où cela lui revient.

2° Nous ne sommes pas des étrangers qui réclament, mais des citoyens; et notre langue n'est pas une marchandise que l'on veut faire passer aux douanes, mais un bien que nous possédons en deça des frontières.

3° Nous ne nous plaçons pas au point de vue de la force ou du nombre, mais bien au point de vue du droit; nous ne voulons rien escamoter.

4° Ce n'est pas l'État qui nous fait la lutte, mais une race de politiciens en marge de l'autorité et qui pour vivre de l'État font du zèle pour Lui.

5° Enfin, pour résoudre la question, il ne faut être trop simpliste. Il suffit d'avoir du jugement.

DROIT NATUREL

C'est de la confusion des droits que la famille, l'Église et l'État ont simultanément sur l'enfant, qu'est né chez nous comme ailleurs du reste, le conflit entre la langue française et la langue anglaise.

L'erreur une fois née, la timidité et l'apathie chez certains des nôtres, l'ambition et l'arrogance chez les adversaires, le tout opérant à base d'ignorance, rend la situation plus difficile.

Pour la millième fois, on a oublié que ces trois autorités, différentes il est vrai, mais qui ont le même Dieu pour auteur, ne peuvent en bonne logique se contredire.

On a ignoré que les obligations, venant de ces trois sources différentes, sont simultanées mais non contradictoires et toujours contenues dans les limites du possible.

On a oublié, enfin, dans l'étude de ces droits, la préséance des uns sur les autres surtout à l'époque de la formation de l'enfant.

Maintenant, allons aux preuves. Tout le monde admet qu'il y a trois autorités sociales dans le monde : celle de l'Église reçue directement de son Divin Fondateur ; celle des parents sur leurs enfants, conférée par le plus haut droit naturel de propriété, et, celle de la société, résultant de sa nature et de ses fonctions ; toutes trois venant de Dieu en dernière analyse. Tous les autres pouvoirs émanant de celles-ci leur sont subordonnés.

DROITS DES PARENTS

Personne ne niera aux parents le droit naturel d'enseigner leur propre langue à leurs enfants. Ce serait oiseux de le prouver.

D'autre part, ces mêmes parents, dans certains cas, peuvent avoir l'obligation d'enseigner une autre langue (la langue du pays par exemple) pour permettre à l'enfant, qui ne le pourrait faire autrement, de s'acquitter de ses devoirs envers la patrie et la religion. Mais cette obligation n'informe en rien le droit primordial des parents d'enseigner les deux langues. C'est ce que nous verrons dans la deuxième partie de cette causerie. Disons tout de

suite que cette double obligation n'existe pas pour la religion, puisque c'est la même langue dont on se sert au foyer et à l'église.

DROITS DE L'ÉGLISE

L'Église ne reconnaît certes pas cette proposition ambiguë et par conséquent à demi-erronnée, que l'on nous prête gratuitement afin de nous donner tort ensuite plus facilement : à savoir, que la langue française est nécessaire au salut. Par contre, elle enseigne que la religion est nécessaire au salut ; et que la langue étant nécessaire à la prédication de la foi, devient elle-même comme moyen nécessaire au salut ; en sorte que, les parents étant de langue française, si l'on veut en plus respecter leur droit naturel, leur langue devient nécessaire à l'enseignement de la foi. Cette doctrine de l'Église se retrouve dans plusieurs de ses anciens conciles. Elle se retrouve encore dans les dernières législations d'après guerre que les papes ont faites en faveur de certaines minorités d'Europe, vivant au milieu d'un peuple, parlant une autre langue. Dernièrement encore et plus près de nous, au cinquantième anniversaire de la fondation des écoles catholiques franco-américaines de Lowell, Son Éminence le Cardinal O'Connell félicitait chaleureusement les Révérends Pères de leur œuvre ; or, il s'agissait, dans l'occasion, d'écoles catholiques françaises. Presque en même temps, Monseigneur Peterson disait, à Manchester, à un

groupe franco-américain; « Si vous ne donnez pas le trésor de vos traditions et de vos coutumes à votre pays vous ne lui donnez rien. » Or, le tout se disait et se faisait bel et bien en français.

DROITS DE L'ÉTAT

Quels sont les droits de l'État au sujet de l'usage de la langue maternelle dans nos écoles paroissiales? Tout le monde se rappelle la décision de la Cour Suprême des États-Unis, Washington, déclarant anti-constitutionnelle la prétention des États qui voulaient enlever aux écoles privées le droit d'enseigner les langues étrangères. Notre langue étant comprise dans cette catégorie, il est clair que l'État nous en permet l'usage dans nos écoles paroissiales.

D'aucuns diront (ce sont les tenants enracinés du « One country, one flag, one language ») que notre entêtement dans l'emploi de notre langue et dans la conservation de nos traditions, nous donne l'attitude de gens qui veulent établir un État dans l'État. Assurément, le zèle pur fait monter des vapeurs au cerveau. Nous n'avons nullement la prétention de nous rendre justice nous-mêmes, ni même le goût de nous séparer de l'autorité civile pour user de nos biens, puisqu'elle-même considère notre langue comme un bien personnel que les États particuliers ne peuvent nous enlever sans aller à l'encontre de la constitution.

En second lieu, ce n'est pas à titre de groupe séparé de la communauté que nous réclamons

l'usage de notre langue ou tout autre bien, mais à titre de partie intégrante de la société. Et comme nous savons qu'une des raisons d'être de l'autorité dans la société est de travailler au bien commun, nous avons bien le droit de demander à cette même autorité une part de ce bien commun. C'est ce que nous faisons, voilà tout.

* *

On trouve encore que, ce faisant, nous constituons avec d'autres nations, des traits d'union dangereux pour notre pays. Entendons-nous: il y a de bons et de mauvais traits d'union. Je ne vois rien de préjudiciable au pays qu'un certain nombre de citoyens américains aient des parents à l'étranger et qu'ils continuent de les aimer. D'ailleurs tous les Américains ont été dans cette situation un jour ou l'autre, et le pays ne s'en est pas porté plus mal pour tout cela. Par contre, je connais d'autres sortes de traits d'union qui sont bien plus dangereux que nous et dont la destruction presserait bien davantage: les bolchévistes, par exemple, les sociétés secrètes qui reçoivent le mot d'ordre des pays étrangers ou qui agissent de concert avec eux, les grands financiers qui transportent notre or ailleurs et qui s'ingèrent dans la politique étrangère, jusqu'à créer au pays des problèmes presque insolubles. Voilà des traits d'union qu'on ferait bien de couper en deux.

La langue française étant admise par les autorités déjà mentionnées, voyons dans quelle mesure l'école doit s'en servir.

1° N'oublions pas qu'il s'agit toujours de nos écoles catholiques franco-américaines.

2° Que la langue française, dans notre cas, aire sa nécessité du fait qu'elle est la langue de l'enseignement au foyer et à l'église et que c'est à ce double titre que nous lui donnons la préséance sur la langue anglaise, langue des affaires.

Il va sans dire que je ne m'adresse pas à ceux qui ont opté pour l'américanisme dans le mauvais sens du mot et qui en ont assez de l'obéissance due aux parents et des prescriptions gênantes de l'Église et qui préfèrent de beaucoup le divorce au mariage chrétien, l'émancipation de la femme à son rôle de mère chrétienne et qui croient à toutes les doctrines modernes sous prétexte de progrès.

Je ne prétends pas non plus amener à notre cause cette race de philanthropes qui, n'ayant pas le courage de fonder des foyers, se sentent tout à coup pris d'un zèle débordant à raison de vingt-cinq et cinquante dollars par semaine, payés par je ne sais qui, pour assurer l'avenir des enfants des autres.

Essayons maintenant de prouver que dans nos écoles nous pouvons faire au français une part plus grande qu'à l'anglais.

1° Par la part d'éducation qui revient à chacune de ces trois autorités. Supposons que les trois autorités aient une part égale dans l'instruc-

tion et l'éducation de l'enfant, ce qui n'est pas exact; car dans l'éducation chrétienne, la famille et la religion arrivent bons premiers et l'État joliment après. Or, dans ce cas, le français étant la langue de la famille et de la religion et l'anglais celle de l'État, la proportion du français à l'anglais serait de deux à un. Mais on dira que ces trois facteurs dans l'éducation ne peuvent être séparés ainsi par des cloisons étanches. Fort bien, faisons disparaître les cloisons et si l'on peut établir l'aide que ces trois sociétés peuvent se rendre mutuellement, on arrivera à la conclusion que la famille et la religion peuvent enseigner aux deux premières.

2° Par l'enseignement de l'Église.

Pie XI, dans son encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, au paragraphe de l'école, confirme cette proposition:—il admet sans doute que les nouvelles générations doivent être instruites dans les arts et les sciences qui font la richesse et la prospérité de la société civile: de là est sortie l'institution sociale de l'école.

Mais qu'on le remarque bien, dit-il, ceci se fit d'abord par l'initiative de la famille et de l'Église, bien avant l'intervention de l'État. A ne considérer donc que ses origines historiques, l'école est, de sa nature, une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Église; partant, en vertu d'une nécessité logique et morale, l'école doit non seulement ne pas se mettre en contradiction, mais s'har-

moniser positivement avec les deux autres milieux, dans l'unité morale la plus parfaite possible, de façon à constituer, avec la famille et l'Église, un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne. Or, si d'une part, l'harmonie la plus parfaite doit exister entre l'école, la famille et l'Église, dans l'œuvre de l'éducation, et que, d'autre part, la langue d'enseignement à l'Église et au foyer est la langue française, il s'ensuit nécessairement qu'à l'école l'usage de la langue française l'emportera sur celui de la langue anglaise.

3° En ce que la méthode contraire produit presque infailliblement un désordre dans l'éducation que les faits ne confirment que trop.

Considérez nos familles. De deux choses, l'une: Si la langue française est à l'honneur, les parents pourront enseigner à leurs enfants, dans leur langue, tous leurs devoirs et garder ainsi leur prestige et leur supériorité, et ce sera l'harmonie entre l'école et le foyer.

Si, au contraire, la langue anglaise est à l'honneur à l'école et au foyer, les parents, plutôt moins instruits en anglais, paraîtront, aux yeux de leurs enfants, comme inférieurs et démodés et se trouveront bientôt dans l'impossibilité morale de dicter, avec la supériorité qui convient à leur rôle, les devoirs des enfants. D'où grave désordre. Du reste, les faits confirment tristement cette thèse. On a beau dire et beau faire, l'axiome qui dit: « Que celui qui perd sa langue perd sa foi », n'a pas poussé tout seul et les millions d'apostasies sur les-

quelles il s'appuie doivent s'expliquer de quelque façon. Or, voici l'explication la plus logique. En donnant sa préférence et tous ses soins à la langue anglaise, dans le but d'assurer avant tout l'avenir temporel de l'enfant, on a rejeté au second plan les droits de la famille, de l'Église et de la langue qui les interprètent. Et quand un enfant a grandi à l'école pendant sept ou huit ans sous cette fausse doctrine, il est bien rare qu'il puisse se ressaisir plus tard, et que la famille ou la religion redeviennent ses premières préoccupations.

* * *

La conclusion de tout ceci sera donc de donner à la langue française, fidèle servante de la famille et de l'Église, la première place et à la langue anglaise, interprète nécessaire de l'État, le second rang.

4° Nous prétendons enfin que notre système répond suffisamment aux exigences réelles de l'État et de la lutte pour la vie.

On nous répète à satiété : sans la possession parfaite de l'anglais, pas de succès dans le monde, pas d'accession aux places.

Et d'abord de quel succès veut-on parler? En finances? Voulez-vous parler du succès des écoles prétendues neutres d'où sont sortis ceux qui ont failli jeter dans la banqueroute le plus riche des pays du monde, et qui, sous prétexte de conserver bien ronde leur fortune,

tiennent, dans l'état voisin de la mendicité des millions de citoyens?

En morale? Voulez-vous parler du même succès de ces institutions qui, après avoir jeté sur le pavé des milliers de pères de famille, les ont placés dans l'alternative de ne pouvoir fonder un foyer ou de voir leurs enfants crever de faim, qui ont saboté le mariage par le divorce, qui sont en frais de remplacer le travail de l'homme par celui de la femme, et qui, enfin, pour se créer des places et des salaires, achèvent de s'emparer du pouvoir que les parents ont d'élever leur enfants, pour le placer entre les mains de la police, sous prétexte de ne pas faire de mal aux enfants, quand en même temps pour payer tous ces officiers, les parents voient leur demeure vendue à l'enchère par les créanciers? Il me semble que pour assurer un pareil succès un tiers du temps consacré à l'éducation serait bien suffisant.

Et l'accession aux places? . . . Tout le monde admet qu'un professionnel doit savoir très bien l'anglais, mais il a du temps pour cela. Les milliers d'universitaires qui ne sont pas brevetés, faute de place, dans les carrières professionnelles, le prouvent abondamment.

Du reste, ceci ne regarde pas le peuple: la démocratie aura beau dire que tout le monde a également droit aux postes même les plus élevés, elle ne rendra jamais tout le monde apte à y arriver et surtout ceux qu'elle aura hissés au pouvoir ne seront pas pressés de don-

ner leur tour aux autres, même sous prétexte de charité et d'égalité.

Je prétends, au contraire, que notre système, moins prétentieux, il est vrai, prépare suffisamment nos élèves aux succès plus petits, mais honnêtes, qui les attendent dans le monde. Il n'a pas surtout l'inconvénient de retourner contre ses auteurs, comme dans l'autre système, la colère de tous ces étudiants déçus à qui on avait promis mer et monde et à qui on n'a plus qu'à offrir maintenant qu'une petite agence quand ce n'est pas le manche d'un pic ou d'une pelle.

Comment se fait-il que l'usage de la langue française appuyé sur le droit naturel et garanti par l'Église et l'État, a-t-il pu diminuer jusqu'à disparaître en certains endroits?

Manque de compréhension du problème et erreur de tactique, voilà la cause.

1° Que de Franco-Américains n'ont pas compris que notre langue nous groupe, et par conséquent nous aide à vivre notre vie propre et à garder pour nous notre propre activité.

Ils n'ont pas compris que les arrivistes et les profiteurs de langue anglaise, qui vivent en marge des vraies autorités, se font une belle clientèle avec nous, dès que nous devenons Anglais par la langue, en attendant que nous le devenions par l'esprit.

La grande industrie qui a étranglé la petite ne s'explique pas autrement. Que de poudre ils ont jetée aux yeux des Franco-Américains pour les empêcher de voir ce guet-apens et que

de badauds ils ont pris ainsi pour les laisser ensuite « gros Jean » comme devant, c'est-à-dire dépouillés de leur langue maternelle et sans plus de position!

2° Combien d'autres ont oublié qu'une langue vivante n'est pas une langue morte et que pour la garder telle, il faut la parler. Ils sont nombreux ceux qui, au lieu de parler le français tranquillement au foyer, se servent régulièrement de l'anglais et cela par snobisme. Et ils sont surpris quelques années plus tard, sur une remarque qu'on leur fait de constater que l'usage de la langue maternelle est presque disparu chez eux. D'autres poussent le ridicule jusqu'à vouloir réclamer bruyamment les droits du français dans des assemblées constituées uniquement de Franco-Américains et cela en parlant en anglais. C'est ce que j'ai vu de plus fort en fait de sottise.

3° Combien d'autres, attaqués sur ce terrain par des coréligionnaires de langue anglaise, ont trop escompté la protection des pouvoirs religieux, espèrent que ces derniers écraseraient leurs ennemis et leur rendraient complètement leur langue et leurs institutions. Ils oubliaient, les malheureux, que le droit de parler la langue maternelle relève des parents d'abord, et que l'autorité religieuse peut bien confirmer ce droit, mais ne peut l'exercer à leur place. Ce qui faisait dire à un grand évêque qui ne voulait pas outrepasser ses droits, mais qui suivait avec intérêt une de ces luttes menées par ses compatriotes: « Si vous en voulez du français

mettez-en ».— N'oublions pas cela. Car il arrive qu'en pareilles circonstances, d'autres autorités religieuses prises par bien d'autres problèmes, ont oublié de lancer ce mot électrisant et sauveur, supposant probablement que les Franco-Américains les savaient.

4° Que de fois et dans une foule d'écoles, plus souvent dans les académies, les directeurs ou directrices, pris d'une trop grande sympathie pour quelques malheureux élèves qui ne comprenaient pas suffisamment le français, ont sacrifié pour eux dans une large mesure l'usage de la langue française. J'ai même vu (mais ceci est l'exception) des maisons d'éducation, prises par la finance, accepter trop d'élèves de langue anglaise, dont quelques-uns très haut huppés et payant bien, pour pouvoir conserver raisonnablement à la langue française la préséance à laquelle elle a droit. Que faisait-on alors des engagements pris par les fondateurs de maintenir des écoles vraiment franco-américaines? Que faisait-on des sommes d'argent des paroissiens versées dans ce but? Comment pouvait-on rendre justice aux parents qui amenaient dans ces institutions leurs enfants dans le but bien arrêté de leur faire donner un cours bien français? Toutes ces questions sont bien de nature à nous laisser perplexes. Toutes ces erreurs et bien d'autres sont plus que suffisantes pour expliquer les trouées effrayantes que l'anglomanie a faites dans nos rangs. Que reste-t-il à faire?

Inutile de nous frapper la tête aux murs des

lamentations, comme les Juifs, et de nous entêter comme eux dans l'attente d'un Messie qui est venu et qui demeure encore avec nous.

Pour nous, le salut c'est la reconstitution de la famille avec ses traditions chrétiennes, le retour à l'église paroissiale désertée par un grand nombre et l'animation de nos foyers par l'agréable et saine vie sociale des ancêtres. Pour cela, point n'est besoin de retourner à la culotte de toile et à la ceinture fléchée. Nous pouvons garder nos maisons modernes, nos costumes, pourvu qu'ils soient modestes et tout notre confort; mais encore faudrait-il que tous ces nouveaux-nés de la vie moderne soient animés de l'esprit de nos pères: esprit fait d'ordre et de droiture, de religion mêlée de belle gaieté; sans oublier la conscience des responsabilités. Pour cela en un mot, puisque nos foyers, nos écoles, et nos églises sont les châteaux-forts de notre langue, il faudrait davantage en connaître toute la vie et la valeur afin de les aimer pour en parler et d'en parler pour les aimer et les faire aimer.

* * *

Y a-t-il encore espoir pour nous de survivance? La question fait trembler les peureux, elle fait sourire les braves. Si une colonie française de soixante mille, abandonnée de ses chefs civils, mais guidée par un clergé de premier ordre a pu constituer des groupes français et catholiques dont le chiffre global dé-

passe plusieurs millions, qu'est-ce que ces millions de descendants pourraient faire à condition qu'ils soient du même type? . . . Je laisse à la jeune génération et surtout à ses chefs le soin de résoudre le problème. Les anciens eux, l'ont résolu.



PAR

O

fondé

dont

plus

tiona

giens

et à

ce de

que l

De

alime

fond

natio

un d

posse

carac

prim

est c

élem

Ce

de sa

PAR LA FAMILLE

par LAURÉ B. LUSSIER

ON ne cesse de dire, et avec raison, que si le groupement franco-américain est resté français et catholique, tout en étant profondément attaché à la république américaine, dont il constitue un élément ethnique de la plus haute valeur, il le doit à ses paroisses nationales, avec ses prêtres, ses religieux et religieuses, à ses écoles, à ses sociétés nationales et à sa presse militante. Mais cette survivance de l'idéal catholique et français suppose aussi que la famille franco-américaine a tenu.

De même que la famille est la pépinière qui alimente la société civile, de même est-elle le fondement de toute race ou nationalité. Une nation est un composé de familles vivant sous un drapeau commun, ayant un même idéal, possédant des traditions qui leur donnent un caractère distinct, et une histoire qui leur imprime des notions de vie particulières. Elle est ce que sont les familles qui en forment les éléments constitutifs.

Ce sont les familles qui déterminent le niveau de sa culture, de sa moralité, de sa civilisation.

Elles sont au fond de tous ses progrès intellectuels et moraux. Tous les mouvements qui composent les activités de sa vie nationale trouvent leur origine dans la famille. C'est là que naissent, que se forment, que vivent les éléments qui constituent sa population. C'est par la famille que se conserve l'héritage du passé, et c'est dans son sein que se donnent les orientations qui préparent l'avenir.

La nationalité ou — si l'on préfère — le groupe ethnique communément appelé franco-américain, n'est pas une exception à cette règle de vie. Il est ce que ses pionniers, en terre américaine, l'ont fait, par la famille, et il sera ce que les Franco-Américains d'aujourd'hui le feront par la famille. La paroisse, le clergé, l'école, les sociétés nationales, la presse, seront impuissants à le sauver de l'effacement, si la famille franco-américaine se désagrège en perdant son caractère foncièrement catholique et français.

La famille précède, dans le temps, la société, l'État, l'Église: trois pouvoirs constitués pour lui assurer l'existence, la protection et la sanctification. En retour, son rôle est de fournir à la première des hommes intègres, au deuxième des citoyens fidèles, et à la troisième des fils soumis et aimant Dieu.

Si la famille franco-américaine est fidèle à ce rôle, elle accomplira le double résultat de former d'honnêtes citoyens américains, et de conserver en plus au groupe franco-américain ces belles traditions ancestrales que lui ont lé-

guées trois siècles de civilisation catholique et canadienne-française. Car l'homme intègre, le citoyen fidèle et le catholique aimant Dieu ne peut trahir cette longue chaîne d'ancêtres qui constitue comme une sorte de bien de famille, une valeur morale de haute portée, que seul un homme manquant de cœur et d'intelligence peut refuser d'accepter et de perpétuer. Ce serait une contradiction impossible à concevoir.

L'AMÉRICANISME

La question de la famille franco-américaine se pose aujourd'hui, dans une acuité angoissante, surtout à cause des dangers qui l'assaillent de tous les côtés. Au nombre de ceux qui menacent partout, et dans tous les pays, la famille chrétienne, il faut ajouter cette forme de vie sociale, particulièrement, semble-t-il, aux États-Unis, cette façon de concevoir la vie avec ses droits et ses obligations, qui donnent aux mœurs une apparence de libertinage toléré au nom d'une civilisation nouvelle.

On craint cet « américanisme » dans tous les pays du monde. Les nations d'Europe même se voient « américanisées » avec terreur. L'aisance sans précédent que le peuple a connu, aux États-Unis, pendant les quelques années d'après-guerre, — et jusqu'au commencement de la crise économique qui s'est abattue sur le monde — a créé une soif nouvelle de satisfaction matérielle, qui a sapé, à sa base, la vie de famille. Les joies familiales ne suffisent

plus à l'homme et à la femme d'aujourd'hui. L'on s'ennuie au foyer. Il faut à tous — pauvres comme riches — l'automobile, le théâtre, le cinéma, les promenades, les vacances aux plages: choses légitimes et permises, en son temps et selon les conditions de ceux qui en jouissent, à la condition, cependant, qu'elles ne violent pas la morale chrétienne, et qu'elles ne constituent pas l'essentiel et le but de leur vie. Fasse le Ciel que les malheurs qui frappent présentement l'humanité ramènent les hommes au foyer: source de bonheur et de prospérité. La société n'accusera de réforme morale et sociale que le jour où la famille aura repris ses droits dans le concept de la vie.

* * *

Mais cela dit, il ne faut pas désespérer plus de la famille franco-américaine, que de celle des autres nationalités. Étant données les mêmes conditions de vie, elle s'est préservée aussi bien que les autres. Pour faire une comparaison avec le Canada français — c'est bien là le pays qui nous intéresse surtout — l'on peut dire que dans les villes, la famille franco-américaine s'est maintenue à un niveau de moralité et de patriotisme comparable à celui de la famille canadienne-française, habitant les villes de la province de Québec. La raison en est que dans les villes où nous avons des groupements franco-américains nombreux, l'organisation paroissiale, les sociétés nationales et

la presse française ont réussi à la conserver dans une intégrité relative. C'est dans la campagne, où existe cette plaie de la paroisse mixte, que nous avons à enregistrer tant de capitulations de la famille. Qu'on jette les yeux sur les divers États de la Nouvelle-Angleterre et l'on verra que là où nous avons nos paroisses dites nationales la famille se maintient, en somme, catholique et attachée à l'idéal canadien-français. Tandis que dans les petits centres où l'on entend peu ou pas de français, où l'école est exclusivement anglaise, où la prédication à l'église se fait entièrement en anglais, la famille se transforme vite en un foyer anglais. Dans certains centres d'agriculture, où les familles habitent loin de l'église, où l'école la plus proche est neutre et anglaise, la famille devient indifférente à l'endroit de la foi, avant d'avoir perdu la langue maternelle. C'est là d'où provient l'inégalité, dans la comparaison avec la campagne canadienne-française, restée si profondément catholique, mais pour laquelle l'on craint déjà malheureusement l'envahissement de ce qui est mauvais dans les mœurs américaines, par les contacts devenus plus faciles.

L'AMBIANCE

Dans l'ordre des dangers qui menacent la famille franco-américaine, il faut placer, en second lieu, — après cet « américanisme » dissolvant dont je viens de parler — l'ambiance

dans laquelle se meut la population franco-américaine. Elle varie selon les lieux. Dans tous les grands centres, où une bonne proportion de la population totale est de langue française, l'atmosphère semble, à peu de différence près, être celle de Montréal, ou celle d'une ville des Cantons de l'Est, comme Sherbrooke, par exemple. Et dans ces centres, je n'hésite pas à affirmer que la famille franco-américaine conserve la majeure et la plus essentielle partie des traditions de la famille canadienne-française. Il y a des exceptions, nombreuses peut-être, mais mon Dieu, ne se plaint-on pas qu'il y a aussi de ces exceptions au Canada français? Les centres moins populeux, avec paroisse nationale et école paroissiale, sont de véritables petits Canadas. Là, la famille y est comme à Québec, catholique et d'idéal foncièrement canadien-français.

Restent les milieux où les nôtres font partie d'une paroisse mixte, à direction étrangère — quoique parfois l'énorme majorité de la population catholique soit de langue française. Parmi ceux-là, il y a une classification à faire. Les groupements qui habitent à peu de distance des centres franco-américains bien organisés, au point de vue religieux et national, et qui subissent nécessairement leur influence bienfaisante, résistent à l'assimilation, en bonne proportion, du moins.

D'autres, isolés, mais assez forts en nombre pour s'organiser, tiennent bon en maints endroits. Les seuls, dont il faut désespérer,

constituent cette classe de Franco-Américains, disséminés ici et là, en petits groupes, et ne pouvant faire leur vie — semble-t-il — qu'en se laissant englober le plus tôt possible. Heureusement qu'ils constituent une infime minorité de la population totale franco-américaine.

Il est curieux de noter que, même dans ces endroits, où la famille franco-américaine semble avoir sombré, comme il y a des réactions surprenantes. Un événement quelconque survient: un changement de curé, l'établissement d'une société nationale, la visite de quelques amis du Canada ou l'arrivée d'une famille venant de la province de Québec, une injustice faite aux nôtres dans une question politique, une lutte se faisant quelque part sur le terrain national, et tout de suite l'on s'intéresse, l'on prend conscience de soi, et une transformation s'opère. La chose s'est vue dans des milliers de cas, au cours de la campagne de lumière et de revendication qui s'est faite dans la Nouvelle-Angleterre, durant les dernières douze années.

De plus, les contacts sans cesse renouvelés et facilités par l'automobile, avec nos frères du Canada français permettent plus d'espoir dans la survie éventuelle de ces groupes considérés comme perdus.

* * *

Dans tous les cas, la famille franco-américaine ne doit pas être jugée par ces cas isolés. L'essentiel c'est que la très grande majorité

des groupements franco-américains — les plus importants surtout — tiennent bon. Et l'une des causes principales — la principale peut-être — de cet entêtement à résister à l'empiètement des influences dissolvantes, c'est la famille restée catholique et profondément attachée aux traditions ancestrales.

L'avenir du groupe franco-américain dépend de la famille franco-américaine. Si l'on continue d'y parler la langue maternelle, d'y conserver l'amour de la patrie des ancêtres, et les saines traditions qu'ils nous ont données en héritage, notre nationalité se maintiendra en terre américaine, malgré les petits accrocs que nous pouvons bien parfois permettre, par oubli ou manque de réflexion, ou encore par des habitudes involontairement acquises, à notre fidélité au devoir national.

Une famille où l'on aime et parle la langue française, où l'on a conservé le respect de ses pères, ne peut cesser d'être un foyer de survivance catholique et canadienne-française. Et si elle demeure telle, la paroisse et l'école resteront et la nation tiendra.

Compatriotes franco-américains, parlons français dans nos familles, chantons-y des chansons françaises, soyons aux écoutes pour entendre de nos radios les doux chants qui nous viennent de la vieille province de Québec, perpétuons à nos foyers les saines coutumes de nos aïeux, cultivons-y le culte des ancêtres, étudions-y leur histoire, continuons nos relations avec nos frères du Canada. C'est ainsi que la famille

franco-américaine remplira sa mission, qui est d'être la pourvoyeuse et l'animatrice des œuvres de survivance qui nous garderont à Dieu et à notre nation.



PAP

C

une
par
la F

dit-
man
pop
viol
nod
lanc

de
com
pou
atou
par
bras
bien
à M
la c
M.

PAR LES SOCIÉTÉS NATIONALES

par ADOLPHE ROBERT

QUELLE est la raison d'être des sociétés nationales?

A cette question, je réponds en citant une page de l'*Histoire des Canadiens-Français*, par Benjamin Sulte. Il écrivait, au sujet de la période de 1834.:

« Ce qui contribuait, plus que tout le reste, dit-il, à tenir le pays en fermentation, était la manière brutale employée pour obtenir le vote populaire. Les élections se faisaient par la violence. Un élément nouveau, introduit en Canada à la suite de la misère qui régnait en Irlande, vint, à point nommé, renforcer la main des Anglais et des bureaucrates. Les Irlandais combattirent partout les Canadiens — sans doute pour reconnaître l'extrême charité dont ceux-ci avaient fait preuve envers eux lors de leur arrivée parmi nous. Vers 1833, nous avions sur les bras ces antagonistes — et nous les avons encore, bien que le bâton soit à présent aboli. La Minerve, à Montréal, Le Canadien, à Québec, défendaient la cause des Canadiens avec vigueur. En 1832, M. Ludger Duvernay, propriétaire de La Miner-

ve, et M. Tracy, rédacteur du *Vindicator*, avaient été emprisonnés par suite d'attaques dirigées contre le conseil législatif. On n'osa pas instituer leur procès et tous deux devinrent l'objet d'ovations populaires inquiétantes pour le gouvernement. Les 92 résolutions arrivant sur ces entrefaites, ou à peu près, n'étaient pas de nature à calmer les esprits. Duvernay profita de l'occasion pour organiser une société nationale sous le nom de *St-Jean-Baptiste*, lui donnant pour devise: « Nos Institutions, Notre Langue et Nos Lois. »

De la devise de la société nouvelle, retenons ce mot: *Notre Langue*. C'est donc pour la conservation et la défense de la langue française que la Société *St-Jean-Baptiste* de Montréal, bientôt centenaire, a été fondée, de même que toutes les autres sociétés instituées après elle et calquées sur elle, tant au Canada qu'aux États-Unis. Je m'explique que l'on défende une langue contre des gens qui l'attaquent parce qu'ils n'en connaissent pas le premier mot ou pour d'autres raisons. Mais comme il est triste de voir que nous en sommes rendus à l'obligation de faire de la propagande en faveur de notre propre langue maternelle, parmi notre propre peuple. Il y a là une anomalie, un symptôme inquiétant de faiblesse de caractère. Et cette anomalie est d'autant plus évidente que la langue française est de celles qui ne se défendent pas, tellement son clair et souple génie s'impose aux esprits avides de connaissances et de vérité.

Mais comment nos sociétés s'efforcent-elles de conserver et propager la langue française? Leurs statuts spécifient d'abord qu'il faut être d'origine française pour en faire partie. En second lieu, la langue française est le médium officiel de communication dans les assemblées, les congrès, la correspondance. En dehors de ces obligations communes à tous, elles favorisent le maintien du verbe français par la conférence, les célébrations d'anniversaires historiques, les rencontres et les échanges de vues entre les différents groupes français en Amérique, les chansons du terroir, les voyages et pèlerinages aux sites historiques, les bourses écolières, les démarches en faveur de la création de paroisses nationales, les mémoires, les suppliques, les protestations auprès des autorités religieuses et civiles en vue de conquérir des postes nouveaux ou garder des positions acquises, la canalisation de l'épargne canadienne-française et le prêt de celle-ci aux œuvres et institutions qui nous sont propres, la publication de journaux et revues et, de nos jours, le cinéma et la radio, les cabinets de lectures et bibliothèques, l'émulation entre écoliers par les récompenses scolaires, les cours littéraires, etc.

* * *

Ce tableau, d'un caractère général, montre les moyens employés par les sociétés pour la conservation de la langue française. Est-ce à

dire que tous ces moyens sont mis en pratique par toutes les sociétés? Hélas, il faut déchanter. Il existe un fléchissement à l'endroit des sociétés nationales. Les railleries faciles de quelques écrivains et orateurs à l'endroit du jean-baptisme ont eu pour effet d'intimider des gens qui en sont venus à concevoir que les sociétés, c'est bon pour le « vulgum pecus, » mais qu'il n'est pas chic pour un homme d'affaire ou un professionnel d'y adhérer. Si, par hasard, on en fait partie, on condescend à l'avouer, mais avec cette réserve que la participation se limite au paiement des contributions. Or, comme l'exemple entraîne, l'indifférence d'une élite amène graduellement l'indifférence de la masse, avec le résultat que le travail des sociétés est rendu plus difficile et moins efficace. Les réunions en deviennent d'un terne assommant. Plus d'action, plus de discussion, plus d'intérêt. La conférence, c'est plat. Les pièces de théâtre, ça demande trop d'ouvrage. Les concerts destinés à propager la chanson française, ça ne paie pas. L'on va même plus loin. Il en est qui cèdent honteusement sur la question de la conservation de la langue maternelle, jusqu'au point de permettre l'usage de l'anglais dans les assemblées et de tolérer des manuels en cette langue. Bref, dans le grand courant impérialiste et assimilateur de l'anglo-saxonisme qui déferle sur toute l'Amérique, la barque des sociétés nationales risque de s'en aller à la dérive, à moins qu'un solide coup de barre ne la ramène vers des eaux plus calmes,

plus naturelles à notre tempérament et à notre culture.

* *

M. l'abbé Lionel Groulx a écrit quelque part que le premier devoir envers sa race, c'est d'en être. Notre premier devoir envers nos sociétés nationales, c'est d'en être aussi. En êtes-vous ? Si je posais cette question aux cinq millions et plus des descendants des premiers colons de la Nouvelle-France disséminés sur la surface du continent américain, c'est à peine si un sur cinquante me répondrait « oui ». Ceci explique comment, après cent ans d'existence, la société St-Jean-Baptiste de Montréal n'a pas encore atteint l'effectif de vingt-cinq mille sociétaires. Et il en est de même des autres. Pas une qui ait pu atteindre le chiffre de cent mille adhérents. Pourtant, il est essentiel que dans cette lutte pour la sauvegarde du trésor spirituel dont la France nous a confié le dépôt, chacun compte pour un. Nous ne sommes pas déjà si nombreux qu'il nous soit permis d'offrir à d'autres, sans affaiblir d'autant notre cause, d'importantes et indispensables unités. C'est Jules Claretie qui disait que notre siècle est celui des émiettés. Nos miettes sont trop précieuses et trop nécessaires à notre vie collective pour en gaver des gens dont les appétits sont déjà largement ouverts.

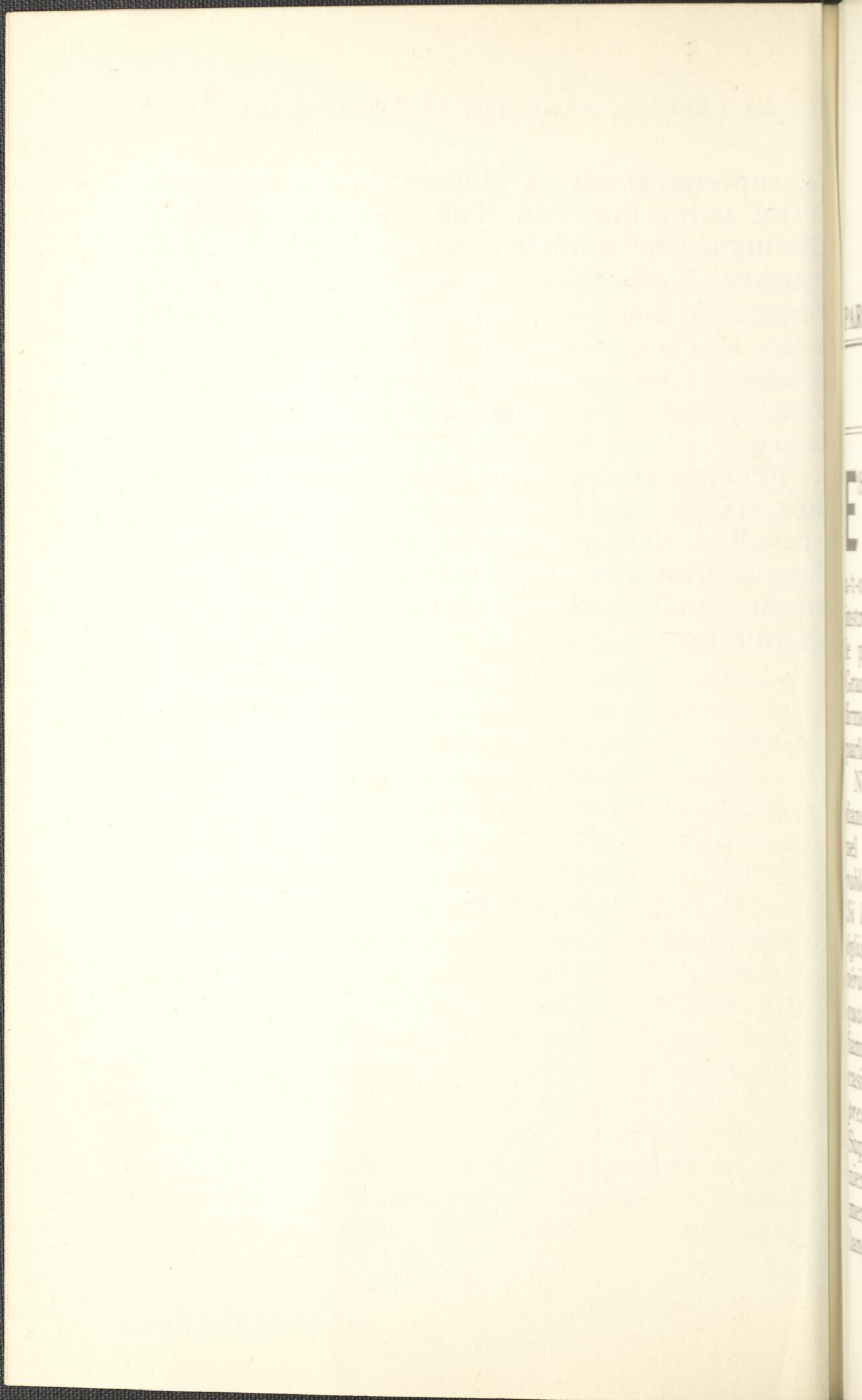
* * *

L'Anglais et l'Américain se préoccupent de domination économique par la puissance que donne la possession de l'argent. Il n'est pas mal de viser nous aussi à la richesse matérielle. Mais n'est-il pas plus opportun d'acquérir d'abord la richesse intellectuelle qui orne l'esprit, dirige le cœur et embellit la vie et vers laquelle nous portent insensiblement notre tempérament, nos affinités, nos dispositions naturelles? Cette richesse spirituelle, nous en possédons le filon généreux, inépuisable dans le catholicisme et la civilisation latine. Exploitions-le à fond, et il y a cent contre un à parier que la richesse spirituelle finira par assujettir et dominer la matière. A ce travail de suprématie intellectuelle, nos sociétés nationales s'emploient, avec des résultats inégaux peut-être, mais constants et persévérants. N'allons pas leur mettre des bâtons dans les roues ou les ridiculiser. Notre bilinguisme fait l'envie des unilingues et nous ne le soupçonnons pas. J'en ai eu la démonstration péremptoire, il y a quelques semaines, dans notre bonne ville de Manchester, lors de la visite du général Joseph Haller, l'une des figures les plus populaires de la Pologne et un compagnon d'armes de Foch et de Pétain durant la dernière guerre. Au banquet offert en son honneur par la cité de Manchester, le général Haller s'est exprimé en anglais, en français et en polonais. De suite s'est affirmée

sa supériorité sur la plupart de ses auditeurs, à tel point que l'un d'eux, avocat américain distingué, me confiait avec amertume: « *Notre système d'éducation comporte une lacune en faisant de nous des unilingues. Les Européens nous sont supérieurs par leur connaissance des langues et nous ressentons vivement cette infériorité, lorsque nous nous trouvons en leur présence.* »

J'enregistre cet aveu, et je l'adresse à toutes nos sociétés nationales pour les encourager à travailler davantage à la conservation de la langue française et partant à établir la suprématie intellectuelle de notre race sur la terre d'Amérique.





PAR LA PRESSE

par WILFRID BEAULIEU

EST-IL nécessaire de démontrer l'importance capitale, suprême, de la presse à l'heure actuelle? Que de fois ne vous a-t-on pas dit qu'elle était le plus formidable instrument d'éducation en même temps que le plus subtil agent de réformation morale! Grande vérité qu'ont des fois et des fois confirmée des personnages de toute catégorie et parlant avec connaissance de cause.

N'est-ce pas Maurice Talmeyr, qui donnait dans le « Soleil » de Paris, en 1903, ce solennel avertissement: « *Rappelez-vous l'inexorable vérité. Ayez la presse et vous aurez tout. Si les catholiques, là où ils ont construit cent églises, en avaient sacrifié dix à la fondation d'une véritable presse, on ne leur aurait pas pris les quatre-vingt-dix autres.* » A ses adeptes, le fameux juif, Crémieux, répétait en toute occasion: « *A tout prix, emparez-vous de la presse. Avec la presse vous aurez le reste.* » Superbe mot d'ordre dont on ne peut certes nier le caractère pratique, et qui a généralement été celui des pionniers de la presse de langue française aux États-Unis.

« *Les Français ne pensent plus, ils ne pensent que par leur journal.* » disait naguère l'illustre Drumont; auparavant, Louis Veuillot avait écrit: « *Si je savais que le monde dût finir demain soir, je m'occuperais d'abord à faire paraître le journal demain matin, persuadé que ce dernier effort ne serait pas vain.* » N'est-ce pas à un journaliste que le grand Pie X disait:

« *Je bénis votre plume, comme mes prédécesseurs, au moyen âge, bénissaient l'épée des chevaliers?* » Le Souverain Pontife actuel, d'autorité, écrivait aussi, il n'y a pas longtemps à S. E. Mgr. L'Archevêque de Québec les fortes lignes qui suivent: « *Le trait caractéristique de notre époque c'est que pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens, qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi, aux écrits, opposons les écrits; aux erreurs propagées ci et là, la vérité; au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, le bon journal.* » Enfin, cette parole d'un archevêque de Mayence,— c'est-à-dire que « *Si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste,*— ajoutée à ces témoignages convaincants n'atteste-t-elle pas la suprême importance de la presse?

Partout, on se rue à la conquête de l'opinion publique, et à cette fin, on se sert de la presse;

c'est par cette presse qu'on veut façonner et garder cette opinion.

N'est-ce pas elle qui a contribué le plus au succès de Hitler en Allemagne? Nous lisons quelque part, ces jours derniers, que ses Nazis ne possédaient, il y a sept ans, que trois hebdomadaires et un quotidien. Or, en 1930, il y avait dix quotidiens, cinquante hebdomadaires et une grande publication illustrée qui n'avait pas d'autre rédacteur en chef que Hitler lui-même. Et voila que maintenant, il possède exclusivement le contrôle de la presse allemande. Dans tous les pays, le premier souci des partis politiques, c'est de se créer une presse. Ainsi, en Russie, le gouvernement communiste s'est assuré le monopole entier de la presse; près de 400 journaux et 375 périodiques distillent constamment le poison des idées communistes. Les socialistes belges ont versé jusqu'ici quinze millions de francs pour le maintien de leur organe; les socialistes de Flandre, cinq millions à leur journal, le « Voruit »; les socialistes hollandais, quinze millions à la presse socialiste de Rotterdam; enfin, le « Daily Herald » a pu faire l'œuvre du parti socialiste anglais, grâce aux 175 millions qu'on a versés à sa caisse.

Sans parler des hommes d'affaires qui versent à la presse en général des milliards, n'en avons-nous pas dit assez pour se convaincre de l'extrême importance de ce tout-puissant levier, en quelque sorte le levier des Archimèdes du monde des idées?

Nous ne croyons pas exagérer maintenant en affirmant que la presse franco-américaine a été un levier de la survivance franco-américaine. Tous les Franco-Américains qui ont blanchi à faire les luttes autour de notre parler et de nos institutions reconnaissent que la « formation des sociétés, des paroisses, des journaux est allée de pair aux États-Unis » et les progrès de notre presse ont été proportionnés aux progrès faits par notre élément, en notre pays d'adoption. « Un groupe de Canadiens-Français dans un centre était-il assez fort numériquement, » lit-on dans *L'Histoire de la Presse Franco-Américaine aux Etats-Unis* d'Alexandre Bélisle, « qu'on ne tardait pas à se compter, à se réunir en assemblée, le soir, après la journée de travail, et là, on jetait les bases d'une société de secours mutuels, d'une paroisse, d'un journal. » Nous citons encore le même ouvrage: « En maintes circonstances, la société fraternelle fut le noyau qui constitua la paroisse naissante et qui, grâce à sa persévérante initiative, en assura la permanence, et le journal de l'endroit était l'agent au moyen duquel les progrès de la paroisse recevaient une publicité qui était un encouragement pour les intéressés. A de bien rares exceptions, notre presse des États-Unis, à la période de son enfance, a été un auxiliaire puissant pour l'établissement d'un système paroissial séparé malgré toutes les misères et tous les obstacles suscités en bien des cas par un épiscopat auquel la langue française répugnait souverainement. »

Oui, tellement puissant a-t-il été cet auxiliaire, que, dans bien des cas, il n'y aurait jamais eu de paroisse franco-américaine de fondée, si le journal français local d'alors n'avait pas été là pour éduquer les nôtres, soulever l'opinion et arracher parfois de force à l'Ordinaire d'un diocèse l'approbation nécessaire à la création d'une paroisse.

Tellement fécond par ses campagnes de propagande, a-t-il encore été cet auxiliaire, que l'école paroissiale n'aurait jamais pu jouer le rôle bienfaisant qu'elle a joué et continuera à jouer, en autant que son enseignement reste bilingue, si le journal ne s'était pas fait le champion de sa nécessité. Et là où florissent nos belles écoles, c'est là où il y eut jadis, où il y a encore un journal de langue française. Les endroits où on parle le français en famille, sur la rue, dans les sociétés, etc., où les traditions sont les mieux respectées, ce sont ceux-là où on lit encore le journal français.

Tellement efficace a été notre presse que des sociétés aujourd'hui puissantes végèteraient encore ou seraient même disparues si elle n'était venue à la rescousse. Trait significatif; c'est que ces sociétés possèdent leurs plus vigoureux effectifs dans les centres où se maintient un journal de langue française — sans cesse aux guets et toujours prêts à transmettre les mots d'ordre, à encourager les plus louables initiatives.

Adélard Caron (1) disait un jour que les sociétés avaient été le berceau de nos paroisses. De même pourrions-nous ajouter, sans risquer d'être contredit, que nos journaux ont insufflé la vie, alimenté les activités de ces mêmes paroisses.

Un éminent éducateur de la province de Québec — en position de mieux savoir et d'être plus juste — conseillait récemment à une Franco-Américaine qui préparait son doctorat en littérature de choisir un autre sujet que celui de la presse franco-américaine; selon lui, son rôle avait été plutôt insignifiant. Ce que nous avons dit précédemment dément une telle prétention. La vérité que nous avons dite peut être confirmée en tout temps par les faits. Il y a quantité de documents qui l'attestent. Parler de la presse, c'est évidemment parler des journalistes. Or, ces mêmes documents, les filières des journaux disparus, ou existant encore, démontrent de façon irréfutable que les plus illustres champions de la survivance franco-américaine furent des journalistes. Ils ont semé l'idéal, prêché les principes, lancé des idées nouvelles, fécondes en réalisations pratiques, ils ont ranimé les courages, raffermi les volontés, soulevé l'enthousiasme, créé des courants d'opinion favorable à nos buts, à la cause française, enfin, ils ont toujours été de l'avant. S'il fallait faire le bilan de leurs initiatives, les

(1) Ancien secrétaire de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Il eut des démêlés retentissants avec Mgr. Harkins évêque de Providence et M. Aram Pothier, gouverneur du R. I.

entreprises qu'ils ont menées à bonne fin, nous n'en finirions pas. Qui n'a pas entendu parler ou lu les écrits de Ferdinand Gagnon, la plus illustre gloire du journalisme franco-américain? Il fut un inspirateur, un novateur, une lumière.

Est-il nécessaire de parler de cette pléiade de journalistes qui furent, après Gagnon, les initiateurs de nos grands congrès nationaux, aux États-Unis, de tant d'œuvres fondées au lendemain de ces congrès? Sait-on qu'au nombre des 18 organisateurs des *états généraux* de l'élément franco-américain à Springfield, en 1901, il y avait six journalistes de marque? Et croyez que leur rôle n'a pas été insignifiant! Il est vrai que, de 1838 à 1911, plus de 200 journaux ont été fondés, puis ont disparu; qu'ils ont coûté à leurs fondateurs des sommes énormes. Quelques-uns même n'ont duré que ce que durent les roses: ils disparurent après une, deux ou trois éditions. Suffisamment parfois pour lancer ou assurer le succès d'une campagne en faveur d'une paroisse, d'une société, d'une école, pour hisser quelques Franco-Américains à certain poste public, et souvent — malheureusement — pour faire de la politique partisane. Mais ils constituent tout de même, dans leur ensemble, un témoignage irrécusable de l'activité des nôtres dans le domaine journalistique. C'est que nos devanciers avaient compris, que, sans des journaux qui fussent bien leurs, c'était peine perdue; leurs efforts pour survivre étaient absolument vains.

Aujourd'hui, la presse franco-américaine rayonne surtout en Nouvelle-Angleterre. Elle compte encore cinq quotidiens, quatorze hebdomadaires et deux ou trois bulletins mensuels. Son influence, quoique restreinte au centre où elle est publiée, est encore grande; il importe qu'elle se maintienne, qu'elle prospère. Elle porte toujours un intérêt particulier aux choses françaises, à nos œuvres de survivance. Aux heures de crise, à part de rares exceptions, elle défend notre élément avec ardeur et courage. En somme, elle a le grand mérite de faire lire le français à des groupes qui perdraient vite l'habitude de lire comme de parler notre langue, si elle n'existait pas.

Mais, elle n'est pas, à proprement parler, une presse à idée, une presse combative. Trop, souvent des intérêts financiers,—cultivés pour l'égoïste bénéfice de certains propriétaires—entravent la liberté des journalistes. Ils gémissent de ne pouvoir proclamer la vérité, lutter, revendiquer des droits.

C'est pourquoi, avec l'aide d'un groupe d'hommes sincères, nous avons fondé à Worcester, Massachusetts, il y a deux ans et demi, le *Travailleur*; après la disparition de la *Sentinelles* de Woonsocket, qui venait de livrer une rude et nécessaire bataille, un journal libre du genre du *Travailleur* s'imposait. Il fallait un organe de ralliement, qui pénétrerait partout pour transmettre les mots d'ordre. Né en temps de crise, il a réussi quand même à faire sa trouée, à se maintenir. On peut peut-être,

en certain milieu, ne pas trouver opportunes certaines de ses campagnes, mais il y a une chose qu'on ne peut lui nier: la sincérité de son dévouement à la cause française en terre américaine.

Malheureusement, comme d'autres confrères de la presse franco-américaine, il est loin de recevoir de nos compatriotes l'encouragement auquel il a droit de s'attendre.

Trop souvent, et pour des vétilles, les nôtres cherchent noise à notre presse. On va même jusqu'à lui reprocher son indépendance. Ils lui refusent leur appui; ils méconnaissent son rôle, ils la délaissent. Ils lui marchandent le prix d'un abonnement, alors qu'ils devraient considérer une telle dépense comme indispensable.

Ah! quelle influence elle exercerait cette presse,—malgré tout au service de tous,—si les nôtres étaient plus nombreux à la lire! Souffre-t-elle assez de leurs manquements à son endroit! Aussi, comme conclusions pratiques à cette causerie déjà trop longue, me permettra-t-on de suggérer à tous ceux qui m'écoutent, de défendre notre presse française des États-Unis, dans la mesure de la justice; de lui recruter des lecteurs, des amis et des propagateurs; de louer et souligner ses mérites particuliers; à vous du Québec d'établir, par son intermédiaire, des relations plus étroites avec nos groupes de la Nouvelle-Angleterre.

PAL

ES

ma

pag

si

des

big

de

raib

et d

T

poir

por

ploy

me

les

E

por

par

gu

Cal

Nov

PAR LES RELATIONS COMMERCIALES

par PAUL DUFAULT

LES PARFUMS délicats et les créations françaises occupent une place tellement importante dans la vie de la partie féminine de la population américaine et le champagne sait flatter d'une façon — j'allais dire si « personnelle » — le palais de nos gourmets des deux sexes, que les noms de Coty et d'Houbigant aussi bien que ceux de Jean Patou et de la Veuve Cliquot ne sont pas près de disparaître des pages d'annonces de nos journaux et de nos revues.

Toutefois, on comprendra facilement qu'au point de vue pratique, le chiffre annuel d'importations françaises s'exprime en termes d'employés bilingues et que ses fluctuations auront une influence directe et sur le nombre et sur les salaires de ces derniers.

Bien plus important que le commerce d'importation est celui qui se fait au pays même parmi les populations de langue française. Les groupes français les plus nombreux sont en Californie, en Louisiane, à New-York et en Nouvelle-Angleterre. Ils y sont solidement é-

tablis et assez bien organisés pour y avoir leurs journaux, leurs sociétés, et leurs unités paroissiales complètes. N'étant pas très familier avec les centres éloignés, je me contenterai d'étudier les conditions propres aux États-Unis.

Prenons comme ville-type celle de Woonsocket qu'il est devenu banal d'appeler la ville la plus française aux États-Unis. On y voit des annonces françaises presque autant qu'à Montréal où — devrais-je ajouter ceci — on est bien parfois un peu chagrin de n'en pas voir davantage. Dans certains quartiers, la meilleure marque de commerce est un nom comme Charpentier ou Davignon. Entrez dans un magasin et le commis vous adressera d'abord la parole en français, parce qu'il sait que c'est presque toujours en français qu'on lui répondra. Il a aussi appris par expérience que s'il agissait autrement, 90 pour cent des clients tourneraient le dos pour se diriger vers un autre établissement.

Ce qui est vrai de Woonsocket l'est aussi d'un grand nombre d'autres centres importants du R.-I.; de Manchester et de Nashua dans le New-Hampshire; de Lewiston et du comté d'Aroostook dans le Maine; de Fall-River, de New-Bedford, de Lowell, de Lawrence, Fitchburg et de Southbridge dans le Massachusetts et de plusieurs villes et villages du Connecticut.

Mais il y a plus. Les Franco-Américains ont su créer des positions pour les leurs dans les grands établissements américains. Dans

presque chaque grand magasin important, on peut se faire servir par des commis de langue française si on se donne seulement la peine d'en demander. Nombreux sont aussi les nôtres qui occupent des postes plus importants, tels que chefs de rayons, agents acheteurs, etc.

Dans les usines, les propriétaires ont souvent été obligés, de par la simple force des choses, de donner à leurs nombreux ouvriers franco-américains des contremaîtres sachant parler leur langue. Il n'est pas rare d'ailleurs de voir les patrons eux-mêmes, stimulés d'abord par des motifs d'intérêt et plus tard par le plaisir qu'ils y trouvent, s'efforcer d'apprendre un peu de français.

De pauvres employés, de simples contremaîtres, les nôtres deviennent à leur tour, en nombre toujours croissant, des employeurs et des patrons.

Les compagnies de service public, tramways, chemins de fer surtout, ont assez souvent recours aux affiches rédigées en français.

Dans les services postaux, le français jouit presque d'un caractère officiel. En vertu d'une convention de l'Union postale universelle, les directeurs des postes des États-Unis reçoivent périodiquement du bureau international de Berne un journal spécial rédigé en anglais, en français et en allemand. Les formules et les feuilles d'avis ayant trait aux relations postales réciproques doivent être rédigées d'abord en français.

Il serait difficile d'estimer exactement les

sommes d'argent versées annuellement à la caisse de nos journaux pour l'annonce nationale et locale. On peut être assuré de demeurer en deça de la vérité, en disant qu'elles se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de dollars. A l'annonce régulière, s'ajoute parfois dans certains milieux des circulaires en français qu'on fait distribuer de porte en porte.

Dans le domaine politique, nos journaux jouent un rôle important et en maints endroits les politiciens se disputent chaudement leur appui. Ces derniers sont heureux de pouvoir s'assurer les services d'orateurs de langue française. Mais ici, comme en affaires, les Franco-Américains n'ont pas tardé à faire leur chemin et un grand nombre sont passés du rang de votants à celui de candidat et d'élus.

Un exemple de l'importance du français au point de vue commercial vient de nous être donné à Worcester même, assez récemment. Un jeune Franco-Américain y fut choisi comme télégraphiste spécial du département d'État à Washington, au service des représentants français et des représentants de la presse française à la conférence économique.

Je me garderai d'entrer dans des considérations au sujet de la valeur du français comme langue commerciale. On l'a déjà dit, ce n'est pas la langue qui est en cause, mais bien l'ignorance de ceux qui la parlent.

Dans la sphère internationale, beaucoup plus vaste, les courants d'opinion sont plus difficiles

à saisir et leur répercussion dans le domaine pratique beaucoup moins palpable.

Depuis une vingtaine d'années, le français et l'anglais ont semblé suivre des directions opposées, aux États-Unis et en Europe. Durant la guerre, les troupes américaines et britanniques ont répandu leur langue à travers la Belgique, la France, la Suisse, l'Italie, et l'Allemagne, au point que le voyageur qui visite aujourd'hui ces divers pays peut se tirer d'affaire en anglais tout aussi bien qu'en français, alors qu'en 1914, la langue française était en maints endroits la seule comprise. Par contre, les soldats américains rapportèrent au pays une connaissance plus étendue et presque dans chaque cas un goût plus prononcé pour les choses et particulièrement pour la langue de France. Les conséquences de cet état d'esprit ne tardèrent pas à se manifester dans les écoles.

J'ai sous la main de nombreuses statistiques sur l'enseignement des langues étrangères dans les écoles secondaires de l'État de New-York. Je n'en citerai que quelques-unes. L'étude d'une langue étrangère est en général requise de l'élève qui fréquente l'école intermédiaire, mais le choix de cette langue est facultatif. Or, en 1921, les élèves apprenant le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien étaient répartis dans les proportions suivantes: Élèves apprenant le français, 73,402; l'espagnol, 51,970; l'allemand, 3,448; l'italien, 754.

Voici maintenant les chiffres pour l'année scolaire 1928-29. Remarquez l'augmentation

générale avec le français toujours en tête. Élèves apprenant le français, 118,830; l'espagnol, 51,869; l'allemand, 13,427; l'italien, 3,426.

En 1929-30, la proportion s'accroît encore: Élèves apprenant le français, 125,300; l'espagnol, 51,809; l'allemand, 17,619; l'italien, 3,985.

On me dira que l'État de New-York n'est pas l'Union. Mais avec ses 12,000,000 d'habitants, il peut bien être accepté comme un représentant respectable des autres États. Il faut ajouter pour être impartial que, dans le sud-ouest, l'espagnol dépasse probablement le français pour des raisons commerciales faciles à comprendre et que dans certains États du centre, l'allemand a sans doute la préférence. Par contre, la Californie, la Louisiane et les États de la Nouvelle-Angleterre, comprenant tous les groupements français considérables, rétablissent amplement la proportion en faveur du français. Pas plus tard que le mois dernier avait lieu à New-York un concours de français auquel prenaient part 228 candidats représentant 35 écoles municipales supérieures.

Il y a à peu près 15,000 professeurs de français aux États-Unis, autant qu'il est possible d'en juger par des relevés plus ou moins officiels.

Si l'on s'arrête un instant à penser que l'étude d'une langue se fait surtout à l'aide de textes tirés des meilleurs auteurs ayant écrit dans cette langue, on comprendra tout de suite que l'enseignement du français signifie beaucoup plus que des conjugaisons et que des

règles de grammaire. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner un instant les passages et morceaux choisis qu'on fait lire aux élèves et les notes explicatives qui les accompagnent. C'est presque tout un cours d'histoire de France que l'élève poursuit sans trop s'en rendre compte. Or ces notions d'histoire et ces récits de faits glorieux, tombant sur des âmes neuves, ne peuvent qu'y faire une impression qui, dût-elle s'effacer temporairement, reparaitra tôt ou tard, et aura un effet salubre sur les relations internationales de demain.

La plupart des bibliothèques publiques de quelque importance se font une gloire d'avoir un département de livres français. Il est bien entendu que les bibliothèques scientifiques ne se sont pas laissées devancer sur ce terrain. On peut consulter tout à son aise les meilleurs auteurs français à la Bibliothèque Médicale de Boston, ainsi qu'à celle de l'Université Harvard et de l'Institut de Technologie du Massachusetts.

Dans les musées si nombreux et si riches qui font l'orgueil et aussi l'honneur des États-Unis, la France ancienne et moderne est de tous les pays celui qui est le mieux et le plus largement représenté.

Les associations intéressées à la diffusion du français sont trop nombreuses pour tenter même de les mentionner. Je ne puis tout de même pas passer sous silence l'Alliance Française qui, avec ses 250 groupes distribués dans tous les États, ne cesse de faire un excellent

travail de propagande dans les meilleurs classes de la société américaine.

Dans un discours prononcé au déjeuner annuel de la fédération de cette même Alliance Française, M. A. Lefebvre de Laboulaye, ambassadeur de France à Washington, disait, il y a quelque temps :

« Je recevais, il y a quelques jours, un document du Ministère de l'Instruction Publique sur nos établissements d'enseignement. Les statistiques qui s'y trouvaient montraient que, de 1925 à 1932, le nombre des étudiants étrangers dans nos universités était passé de 8,798 à 16,277, et ceci en dépit de la crise économique mondiale. La Sorbonne occupe, pour la fréquentation des étrangers, le premier rang parmi toutes les universités du monde. D'autre part, Chicago University, Harvard, Mills College ont créé des maisons françaises. Partout se manifeste l'intérêt que la jeunesse et les milieux universitaires américains portent à la culture française. »

Je tiens aussi à mentionner ici l'Institut Français de Washington dont le travail est considérable.

Le gouvernement fédéral tient à ce que les officiers de l'armée et de la marine aient une connaissance suffisante du français et cette langue occupe une place importante aux programmes de West Point et d'Annapolis.

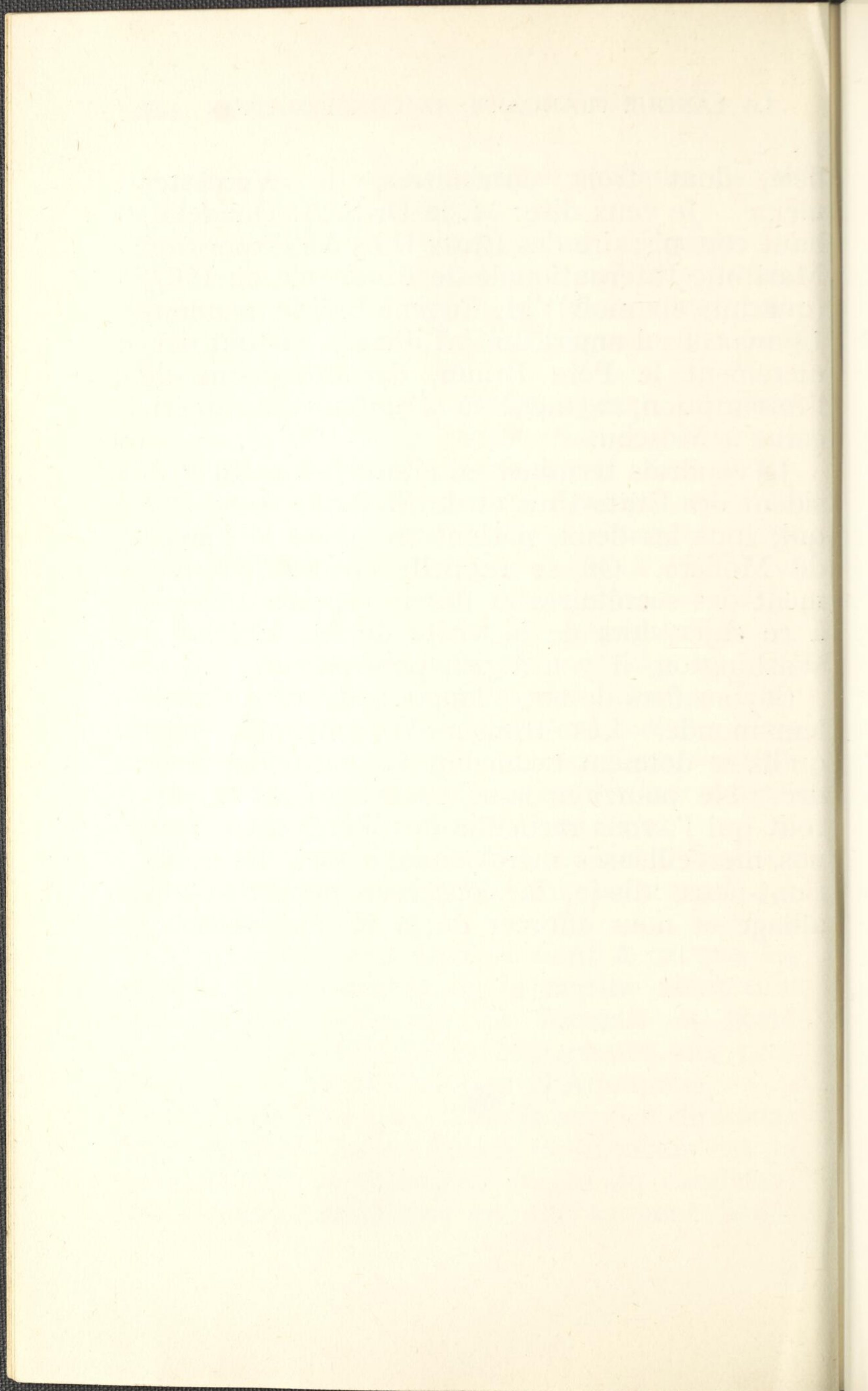
Inutile de dire que, dans le service diplomatique et dans les consulats, le français est la première langue étrangère exigée du candidat. Des Franco-Américains en ont souvent béné-

ficié, dont trois, entr'autres, de Worcester même. Je veux dire: M. le Dr S.-A. Daudelin, haut commissaire des États-Unis à l'Exposition Maritime Internationale de Bordeaux, en 1907, (qui dura six mois); M. Eugène Belisle, pendant 18 ans consul américain à Limoges, et tout dernièrement le Père Braun, des Augustins de l'Assomption, attaché à l'ambassade américaine à Moscou.

Je voudrais terminer en citant le cas du Président des États-Unis et de Madame Roosevelt qui, tous les deux, parlent très bien la langue de Molière. On se rappelle encore l'étonnement des secrétaires et des interprètes officiels à ce sujet, lors de la visite de M. Herriot à Washington, il y a à peu près un an.

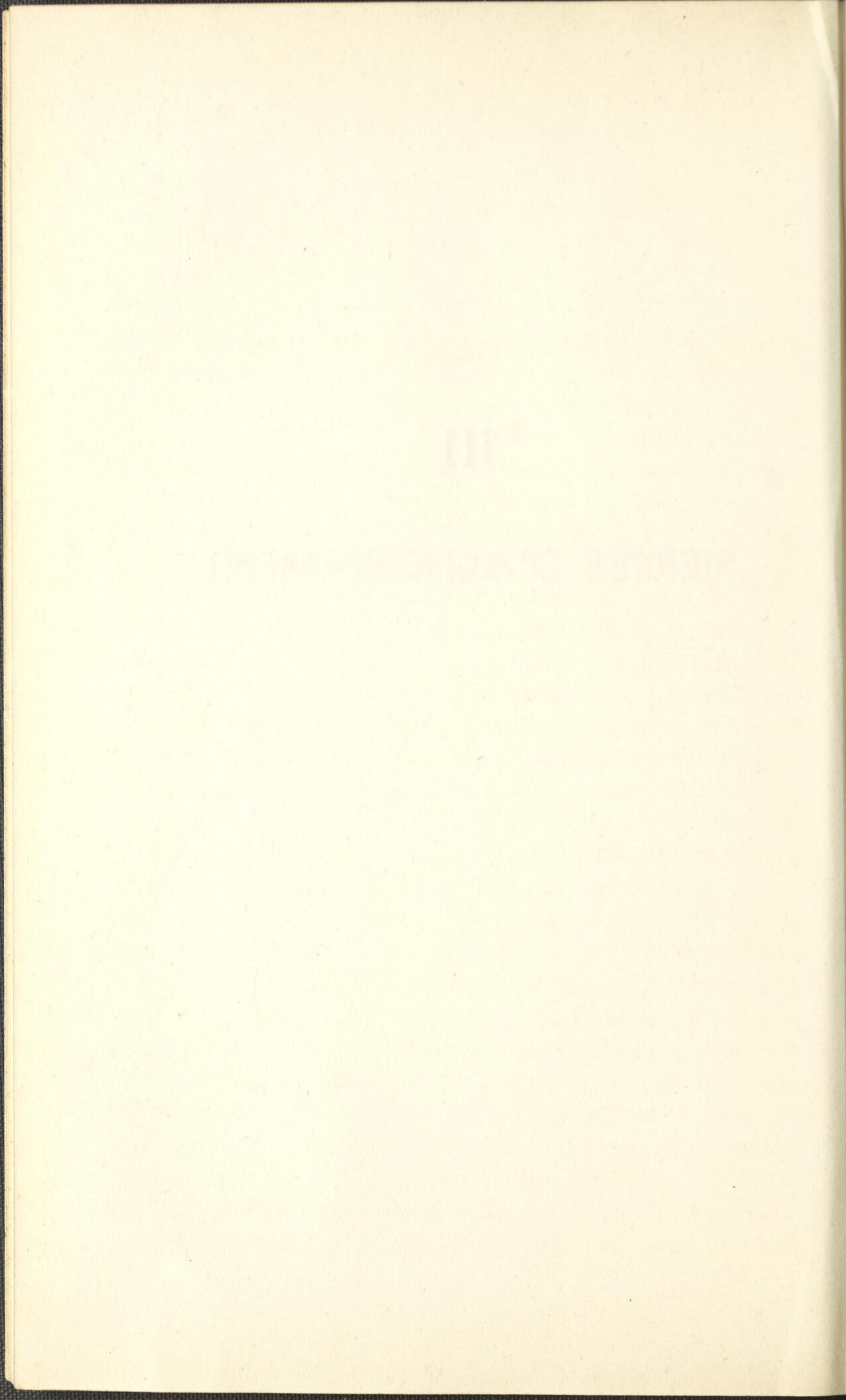
Soyons fiers de notre langue: elle est du meilleur monde. Les étrangers la trouvent si belle qu'ils se donnent beaucoup de mal à l'apprendre. Ne pourrions-nous pas, aussi, nous surtout qui l'avons recueillie des lèvres mêmes de nos merveilleuses mères canadiennes, ne pourrions-nous, dis-je, la conserver pure de tout alliage et nous efforcer de la mieux parler?





III

PIERRES D'ACHOPPEMENT



LVI

C

tes
l'A

de
lat
qu
il

su
ca
C
go
ri
to
ch
à
ré
to
m
u

L'ÉCOLE DES BRÛLEURS DE PONTS

par ELPHÈGE J. DAIGNAULT

CETTE école existe, et depuis longtemps. M. l'abbé Georges Courchesne — aujourd'hui Mgr Courchesne — en signalait l'existence, dès novembre 1918, dans un article à *l'Action Française*.

Quelles sont les prétentions des messieurs de cette école? parmi quelle classe de la population franco-américaine les trouvons-nous? en quoi constitue-t-elle un danger? et que se fait-il pour la combattre?

La formule de l'école peut se résumer comme suit: Les Franco-Américains sont des Américains d'origine française, et les trois siècles de civilisation canadienne-française, qui ont façonné un type particulier de Français en Amérique, ne doit compter pour rien dans leur histoire et leur constitution ethnique. Mgr Courchesne, dans l'article que j'ai mentionné, a ceci à dire à ce propos: «*Le Franco-Américain se réclame avec fierté de ses origines françaises, tant qu'il garde sa langue, mais de moins en moins il tient à sa filiation canadienne. Il est un descendant de Français, né en Amérique.*

Que des générations de sa lignée aient vécu au Canada, c'est un accident transitoire. » Je tiens à remarquer que Mgr Courchesne avait alors rencontré une classe de Franco-Américains peu représentatifs des couches populaires franco-américaines, et, qu'en fin de compte, ce sont celles-là qui décideront du sort ethnique des Franco-Américains. Mais remarquons les mots : « de moins en moins il tient à sa filiation canadienne. » Il y a seize ans que ces mots ont été écrits. Et la situation ethnique des Franco-Américains se fût aggravée d'une façon alarmante, durant ces seize années qui ont suivi, n'eût été une réaction salutaire qui a été cause que l'école dont nous parlons jouit aujourd'hui d'une fort mauvaise santé.

Nous trouvons ses tenants, en grande majorité du moins, parmi les politiciens de carrière, les opportunistes et les arrivistes de toutes sortes, parmi les parvenus, parmi ceux qui, dans les relations et les activités sociales, consacrent la majeure partie de leur temps et leur talent aux Alliances Françaises, aux Comités France-Amérique, etc.—des organisations très louables, mais qui ne sont aucunement, et qui n'ont pas la prétention d'être des institutions de survivance, car cultiver l'amitié et la bonne entente avec la France n'assurera pas notre survivance ethnique, dans le sens que nous donnons à ce mot ; — et, enfin, nous les trouvons chez un certain nombre de nos prêtres, de nos religieux et religieuses, qui prétendent que ce serait un grand avantage pour

le catholicisme aux États-Unis, si tous les catholiques américains ne parlaient qu'une langue, i. e. *l'anglais*.

C'est entendu : le politicien — celui qui trouve sa vie dans la politique — ne dira pas un mot, ne posera pas un acte, qui fera soupçonner qu'il fût fanatique à l'égard des droits des gens de sa race. Il fait des discours patriotiques au besoin. Mais l'heure de l'élection venue, il est Américain tout court, 100 pour cent, et les intérêts des siens sont mis au rancart. Et toujours, pas un mot, pas un acte, qui serait de nature à froisser les susceptibilités du dernier de ses électeurs, auxquels il sacrifie ses frères par le sang. Il est de toutes les sauces, en prévision de ses élections. Affilié à toutes les sociétés, il n'est sévère qu'à l'égard de celles qui sont administrées par ses compatriotes. Pour lui, le Canada, c'est un mot, et c'est tout. Il appartient — à peu d'exceptions près — à cette école de transfuges qui veulent cesser toute relation avec le Canada français, parce que ça ne fait plus leur affaire. Ces hommes constituent un danger pour nous, parce qu'ils occupent des postes où ils peuvent nuire à la cause de notre survivance française, et parce que le prestige qu'ils ont et les succès qu'ils remportent suscitent l'émulation chez ceux qui les envient et qui veulent réussir comme eux.

Les opportunistes et les arrivistes, les parvenus et les autres, je les décris en me servant d'une description d'eux, que j'ai trouvée dans

la vaillante *Feuille d'Erable* de Tecumseh, Ontario, du 11 octobre dernier: « Ils préférèrent choisir les « sentiers fleuris » et tournent allègrement le dos à tout ce que vénéraient leurs ancêtres. On a réussi à leur faire croire que pour devenir riche et prospère en pays anglais il faut se débarrasser des caractéristiques de sa race et surtout parler couramment et même exclusivement la langue de la race « supérieure. » Et toutes sortes d'agences d'anglicisation — école, journaux, clubs et associations diverses, et autres organismes que nous ne jugeons pas à propos de nommer ici — contribuent à les enraciner dans le préjugé fatal qui se traduit ainsi: « Nous pouvons nous suffire à nous-mêmes et nous n'avons pas besoin d'étrangers — Québécois, Marialistes ou autres — pour nous enseigner à vivre ou à survivre. »

Ceux-là recherchent la société des étrangers. Ils sont indifférents — quand ils n'en ont pas honte — de tout ce qui est canadien-français. Ils sont Américains et Français. Allez leur dire qu'ils sont des Canadiens par l'origine et vous les mécontentez. Ils préféreraient que personne ne le sût. Dès qu'ils ont réussi en affaires, ils attribuent leur succès à leur vie et à leur conduite anti-nationales, et ils passent à l'étranger, telles ces belles familles canadiennes-françaises qui, ayant atteint le sommet de la prospérité, de la distinction et du prestige, passent aux Anglais par pur snobisme.

Quant aux prêtres, aux religieux et religieuses qui voient un avantage pour l'Église dans l'u-

nification des langues, un abbé a jadis écrit tout un livre pour le prouver. Je tiens aussi à citer ces paroles symptomatiques d'un abbé franco-américain, chapelain d'une de nos importantes sociétés nationales, qui disait, au cours d'une réunion patriotique — quelle ironie! — des conseils de sa société, que nous n'avons plus besoin du Canada, que nous n'avons plus à aller y chercher conseil, que nous sommes capables de nous arranger tout seuls, nous les Franco-Américains. Ceux-là ne croient plus aux collèges et aux couvents canadiens-français pour la formation des jeunes Franco-Américains et Franco-Américaines.

Il est donc évident que nos « *briseurs de ponts* » se trouvent, en général, parmi cette classe de gens qui est « *arrivée*, » comme on dit dans les milieux opportunistes. Leur exemple est un danger pour la conservation de notre idéal catholique et canadien-français, à cause de leur influence dans la vie sociale et économique des villes où ils ont domicile. Leur abstention de toute action patriotique fait croire à une bonne partie de notre peuple que ce genre d'activité est propre aux exaltés, aux gens qui ne sont pas pratiques, et qu'elle peut nuire à la réussite en affaires ou à l'obtention de positions avantageuses. Car enfin, il faut vivre!

Heureusement que ces hommes d'affaires et ces professionnels, satisfaits de leur sort, et qui ne daigneraient condescendre à se fatiguer pour le triomphe de la cause de notre survi-

vance ethnique et religieuse, perdent rapidement leur emprise sur les classes populaires. Il y a eu, depuis quelques années—il y a encore actuellement—une révolution sérieuse vers une plus juste compréhension de notre question nationale chez la population franco-américaine. C'est que le peuple a fini par s'apercevoir que plusieurs de ses chefs le trompaient. Et lorsqu'il a vu que, pour mieux finir l'œuvre de notre extinction, ces chefs avaient décrété la rupture avec le Canada français, il s'est produit dans les classes populaires une réaction magnifique qui a eu son aboutissement éclatant, aux fêtes de la St-Jean-Baptiste à Montréal, en juin dernier, et où l'on a pu constater que les vieux liens et les vieux ponts qui nous ont toujours unis sont encore là. Et ils resteront, n'en déplaise à quelques renégats qui se sont crus plus forts que l'appel du sang.

Aujourd'hui, il est de mode de se glorifier de ses origines canadiennes-françaises. C'est que depuis quelques années la lutte s'est faite, en Nouvelle-Angleterre, justement sur ce terrain de nos relations avec le Québec. Et la réponse populaire à l'appel des vrais chefs, nous justifie de croire qu'il n'y a rien de changé dans les sentiments des Franco-Américains à l'endroit de leurs frères du Canada. Le mot « rapprochement » est sur toutes les lèvres, et surtout dans toutes les oreilles, même les plus réfractaires. C'est le mouvement du jour, et il est prometteur de la victoire définitive de

l'idée d'union, de fraternité et de collaboration entre le groupe canadien-français et le nôtre. Car on a compris que rompre avec la vieille province de Québec, c'est le suicide national des Franco-Américains. Il est possible pour les Franco-Américains de réussir en affaires, dans les professions, etc., sans l'aide du Québec. Mais jamais le groupe franco-américain ne survivra, comme entité ethnique, s'il se détache de la province de Québec. C'est pourquoi le devoir de l'heure, pour nous, est de nous tenir ancrés au vieux tronc québécois, qui nous a assuré jusqu'ici notre survivance ethnique. Laissons aux grands hommes qui n'y croient pas le plaisir *donquichottesque* de se briser la tête contre ces ponts indestructibles, qui symbolisent notre attachement inébranlable au pays de nos ancêtres.

Ils finiront par apprendre que la nature a de ces revanches qui déjouent tous les calculs humains; car, selon la formule de Léon Daudet, que j'aime à répéter en cette circonstance: « *Aucun homme n'échappe au sang de ses aïeux.* »



FLA
ET

U

FLÉCHISSEMENT PAROISSIAL ET SCOLAIRE

par PHILIPPE-ARMAND LAJOIE

UNE vue d'ensemble sur l'histoire de la paroisse franco-américaine — autrement dit la paroisse, canadienne-française aux États-Unis — nous permet d'observer le processus d'une évolution qui inquiète fortement, et à juste titre, les amis de notre survivance. L'observation de ce phénomène par les gens avertis, devrait suffire à provoquer, plus fréquemment et plus franchement, un exposé des faits, tels qu'ils sont.

A l'origine, la paroisse franco-américaine ne différa en rien de ce qu'est, au Canada, dans nos campagnes, — dans ces campagnes où j'eus le bonheur de naître — et dans nos villes, la paroisse canadienne-française.

Les pasteurs, humbles héros du sacerdoce chrétien qui s'exilèrent volontairement du pays natal, animés du zèle apostolique d'arracher nos émigrants canadiens à la perdition religieuse et ethnique, furent accueillis avec empressement par les autorités ecclésiastiques

irlando-américaines littéralement débordées par la tâche qui leur incombait.

Groupant autour d'eux les fidèles compatriotes, les encourageant et les soutenant dans les épreuves d'un exil qui leur avait été imposé par des conditions d'existence devenues hostiles, au Québec, les pionniers de notre clergé, en terre américaine, donnèrent l'essor à cet édifiant mouvement de foi et de survivance qui a doté, depuis, la Nouvelle-Angleterre et certaines autres régions du pays américain, de cet admirable ensemble d'œuvres religieuses, laïques et éducationnelles qui, par toutes les règles du droit, sont bien nôtres.

C'est un réseau dont nous avons patiemment tissé les mailles et qui nous a protégés, jusqu'ici, contre l'englobement, dans le grand tout protestant et païen que sont les États-Unis.

Tant de richesses, accumulées au prix du travail, de l'abnégation et de l'esprit de foi de nos gens, ne pouvaient échapper pour toujours à la convoitise de gens qui méprisèrent cordialement nos anciens à leur arrivée au pays et qui allèrent à certaines heures, jusqu'à employer contre eux la brutalité la plus abjecte.

La période des esclandres et des conflits vint à passer et nous entrâmes dans la période des calculs politiques plus dangereuse pour nous que la précédente. Des adversaires de notre survivance — gens d'ailleurs avisés — songèrent sérieusement aux moyens à employer pour annexer notre apport précieux au catholicisme vivace à la cause du prestige de certains élé-

ments, bien organisés pour capter le contrôle de la situation religieuse catholique aux États-Unis. Ce fut l'origine du mouvement dit d'assimilation à outrance.

Dans certains conclaves où nous n'avions aucune représentation, les plans de ce programme d'action furent posés.

On sembla se rendre compte de prime-abord que la préservation de la langue ancestrale chez les fidèles franco-américains constituait, en somme, le rempart le plus formidable érigé entre leurs droits et les desseins de ceux qui en méditaient la destruction.

On cria haro sur la langue française et les langues étrangères, en général, aux États-Unis. Le cri du « One Language, One God, » fut intensifié. D'augustes voix s'élevèrent pour proclamer que la survivance des langues étrangères au sein du troupeau catholique aux États-Unis, constituait un obstacle à l'administration harmonieuse des affaires spirituelles et temporelles de l'Église.

On alla plus loin.

Grâce à l'aide d'agents provocateurs complaisants, on déclancha chez nous une propagande tendant à amoindrir le caractère des vertus préservatrices de nos traditions nationales garanties et maintenues par le parler ancestral. Il s'ensuivit cette campagne d'assimilation qui fut marquée par tant de gestes d'intimidation et de mauvaise foi. La violence produisit chez les nôtres une réaction heureuse et en certains cas héroïque même, et c'est à

l'honneur de l'élément franco-américain, qu'il n'ait jamais cédé un pouce du terrain conquis sous la menace de l'intimidation, religieuse ou autre.

Les journaux franco-américains naquirent de ces luttes livrées autour de l'intégrité de la paroisse et leur premier, constant et tenace souci fut, après la protection de la paroisse et de notre clergé national, l'école, que l'on appelait encore naguère « la nourricière de nos paroisses franco-américaines. »

Il était logique, en effet, que tant que nous aurions des écoles véritablement canadiennes, nos paroisses franco-américaines ne viendraient pas à manquer de paroissiens franco-américains.

L'école franco-américaine, sous la direction de communautés loyales à la cause de notre nation, reste encore le plus solide rempart protégeant la paroisse.

Mais l'école — dans bien des milieux du moins — n'est plus ce qu'elle était, et nous avons lieu de nous en alarmer.

Nos curés franco-américains — que ce soit dit à leur impérissable honneur — ont toujours donné leur énergie et consacré les ressources disponibles de leurs paroisses au maintien et au progrès des écoles bilingues.

Nous en connaissons, en Nouvelle-Angleterre, qui ont fait des sacrifices héroïques afin que dans le pastoral confié à leur juridiction, l'enseignement de la langue des aïeux ne vint pas à disparaître.

Notre clergé et nos paroisses, en général, ne veulent rien céder sur ce terrain où se livrent les luttes suprêmes pour la survivance. Il leur plairait, pour l'honneur et la préservation morale et ethnique de notre race, de s'en tenir à ce programme, sublime de simplicité et de bienfaisance, qu'avaient tracé chez-nous les premiers et les plus grands apôtres de notre survivance en terre américaine, nos vieux curés canadiens.

Le programme de ces anciens consistait à remettre aux mains de garçons et de filles restés catholiques et canadiens-français de cœur et d'esprit, l'héritage laissé par ces hommes courageux et ces femmes héroïques qui, aux jours les plus sombres de notre histoire en ce pays, avaient empêché le flambeau de la survivance française de s'éteindre en terre américaine sous le souffle cruel de l'adversité et sous le talon brutal de l'oppresseur.

Tant que les vieux furent là, ils furent inexpugnables et personne n'osa toucher à rien de ce qui nous appartenait.

Mais il arriva, avec le passage des années et par suite du relâchement dans la surveillance, que dans les conciliabules où notre extinction ethnique avait été étudiée et décidée, l'attention se tourna finalement, non plus tant vers la paroisse — où l'on avait essuyé maint échec, mais où on avait réussi tout de même à réduire le clergé à quia — mais vers l'école, cette école franco-américaine, d'où il sort encore trop de produits français, à l'avis de cer-

tains assimilateurs puissants et mal réconciliés avec l'idée que ce système d'oppression a fait faillite.

Nos curés étant tous, dans la mesure où il leur est permis de le manifester, des patriotes, s'arrangèrent et s'arrangent encore pour que leur école paroissiale dispense à nos enfants une somme suffisante d'enseignement français pour que ceux-ci, à l'avenir, n'aient aucune raison ou justification de mettre la langue de leurs aïeux au rancart.

Nos curés et notre clergé, en général, furent admirables dans la défense qu'ils portèrent pour le maintien du caractère bilingue de nos écoles et j'éprouve une satisfaction profonde à leur rendre ce témoignage.

Et plus tard, devant l'inanité de la conquête entreprise pour nous effacer, le prussianisme fit place à la conciliation. La trêve fut proclamée et dans les années de calme apparent qui suivirent, on trouva le truc qui devait résoudre le problème de l'annihilation du programme français dans nos écoles avec sa répercussion inévitable sur le caractère de nos paroisses.

Le mécanisme est simple et il est surprenant qu'on n'y ait pas songé plus tôt.

C'est la centralisation !

C'est la centralisation diocésaine de toutes les activités catholiques, paroissiales, scolaires et même, dans certains cas, sociales.

Nous admettons en toute franchise que, sous certains rapports, la centralisation diocésaine,

qui enlève à toute paroisse la moindre parcelle d'autonomie, peut offrir des avantages matériels, surtout pour les paroisses moins bien administrées.

Mais ce système, qui fait de l'Ordinaire le seul et unique arbitre en matière d'affaires paroissiales, financières ou autres, a permis, aussi, avec l'évolution qu'il fallait en attendre, la création d'une commission scolaire diocésaine, composée d'un seul homme, dans la plupart des milieux. Ce commissaire ou *Supervisor* est, comme on le devine, le factotum de l'évêque. Et comme les évêques américains sont souvent des hommes qui n'ont aucune sympathie pour notre langue et nos traditions de race, on est bien forcé de constater que nos écoles tombent, par ce système, sous leur juridiction exclusive et directe. C'est la fable du loup qui garde les agneaux.

Le commissaire — un ecclésiastique irlando-américain, naturellement — détermine le programme des études. Il est assisté dans ses fonctions par un chapelain, un aviseur, qui endoctrine les communautés enseignantes sur l'application rigoureuse dudit programme. Ce programme, formulé selon les conceptions assimilatrices de l'université de Washington, ne comporte pas la moindre clause concernant l'enseignement de la langue de leurs pères, à l'endroit des enfants français, portugais, polonais, ou autres qui fréquentent les écoles diocésaines.

Dans ce programme, dont nous eûmes l'oc-

casion de compulser les quelques centaines de pages, le français est ignoré. Et si on le tolère encore dans nos écoles, c'est, au dire de certaines autorités, « en attendant que les parents franco-américains, bien et dûment assimilés, lui portent le coup de grâce. »

Voilà la situation, brutalement exposée peut-être, mais reposant sur des faits que nous aurons à envisager courageusement, pour peu que nous ne voulions pas que la centralisation nous conduise à l'anéantissement. Et quand on songe que cela se pratique dans quelque 30 diocèses, on a lieu de s'alarmer.

Et à ce sujet, un distingué prélat canadien disait un jour, dans l'intimité: « Ce qui me navre, c'est que je ne puis pas m'empêcher de conclure que vos écoles sont, en réalité, dirigées par des étrangers, qui en feront disparaître, petit à petit, le caractère foncièrement bilingue. Et, ajouta-t-il, ce serait demander de l'héroïsme de leur part que de s'attendre à autre chose. » C'est vrai, mais si nous tenons les yeux ouverts, et si nous avons la volonté de conserver nos écoles à peu près comme nous les voulons, nous arriverons à les conserver. J'ai toujours pensé que cette question dépend de nous.

Le système actuel, édifié sur une prétendue conformation aux exigences de l'État laïque et protestant, est manifestement néfaste. A nous de voir que sa routine insidieuse n'aille pas détruire les fruits de 75 ans de sacrifices et de progrès.

LES COMMUNAUTÉS ENSEIGNANTES

par GEORGES-H. DUPLESSIS

PEUVENT-ELLES être un danger pour la survivance ethnique des Franco-Américains?

La question paraît paradoxale. Ne sont-elles pas venues pour aider à sauver l'élément . . .

Toutefois, nous ne devons pas craindre de le dire: consciemment ou non, par fausse direction ou insouciance, surtout par manque de préparation voulue, en matière d'éducation nationale, elles peuvent constituer un danger très sérieux et détruire un des buts essentiels de nos écoles paroissiales: la conservation de l'enfance et de l'adolescence au groupe franco-américain.

Mais, tout d'abord, laissez-nous la tâche plus agréable de féliciter, de rendre un hommage ému et profondément reconnaissant aux communautés enseignantes qui dirigent nos écoles paroissiales depuis 75 ans. Elles ont toujours fait preuve d'un dévouement, d'une générosité admirable dans l'œuvre délicate et pénible qui leur est confiée. Leur rémunération est très modeste, leurs conditions d'ensei-

gnement et de logement sont parfois bien désagréables. Cependant, éprises de la grandeur de leur mission, jamais elles ne se plaignent, se conformant avec abnégation à ce que la paroisse peut leur donner.

Nous reconnaissons que, sans nos communautés enseignantes, sans leur esprit d'apostolat, nos paroisses n'auraient pas pu fonder et maintenir d'écoles, faute de ressources financières.

Nous reconnaissons par le fait même tout ce que nous devons à la province de Québec, d'où nous viennent et nous sont venues la plupart de nos communautés enseignantes. Elles ont répondu avec empressement à l'appel de nos prêtres dès la fondation de nos premières paroisses franco-américaines, comprenant avec eux que la création et le développement de nos écoles paroissiales étaient une œuvre religieuse et patriotique de première importance. Car sans nos écoles bilingues c'était l'anglicisation à brève échéance pour les nôtres, la disparition de nos paroisses, l'effacement complet dans le grand tout américain.

Mais, graduellement, les unes et les autres, à part de rares exceptions, quoique l'anglais fût bien enseigné dès le début dans nos écoles paroissiales, comme en témoigne un surintendant d'écoles publiques de Woonsocket en 1884, entraînées par l'ambiance, poussées parfois par des parents irréfléchis et même certains prêtres, elles ont voulu faire la part plus large à l'anglais. Nous connaissons même des mi-

lieux où l'école paroissiale n'enseigne guère plus de français que dans les écoles publiques dites « high-schools. »

Ce n'est pas sans raison, il y a quelques années passées, que Son Éminence le cardinal Bégin s'est fait un devoir de rappeler certaines communautés à l'ordre là-dessus, les avertissant de leur mission patriotique aussi bien que religieuse auprès de l'enfance et de l'adolescence franco-américaine.

C'est toujours la même manie, le même préjugé, celui qui existe même dans la province de Québec: il faut forcer davantage sur l'anglais.

Nous savons bien que nous ne sommes pas dans la province de Québec, que l'environnement, notre statut civil, nos droits juridiques sont différents.

Mais d'autre part, nous maintenons, en nous appuyant sur la Constitution du pays, sur le droit naturel des parents en matière d'éducation que, américains d'ascendance canadienne-française, nous avons parfaitement le droit de garder notre physionomie propre avec toutes les caractéristiques raciales qui la distinguent: la foi d'abord, puis, la langue, les mœurs, les traditions, notre âme ethnique en un mot. L'école est le premier moyen pour atteindre cette fin.

Là dessus, nous prétendons que les parents ont première autorité, par dessus l'État ou certains hommes d'Église. Et à défaut des parents, les curés et les communautés enseignant-

tes doivent sauvegarder les droits des enfants et faire respecter ceux des parents.

Que nos écoles soient de fait sous le contrôle d'un épiscopat étranger à nos aspirations, que les parents n'aient rien à dire dans le choix des maîtres et des maîtresses, (droit que leur reconnaît la loi civile pour les écoles publiques), il reste que notre titre d'Américains, par la citoyenneté acquise ou de naissance, ne nous enlève pas le droit de demeurer les fils de nos pères et de conserver la personnalité raciale qu'ils nous ont léguée. Ce sont là des principes élémentaires dont toutes nos communautés enseignantes devraient être pénétrées pour bien comprendre, bien remplir leur mission aux États-Unis.

Et s'il en était ainsi, le programme scolaire de nos écoles primaires, de nos académies, de nos collèges, ferait la part équitable à l'enseignement du français et surtout à l'éducation nationale, à la formation de la conscience ethnique chez les nôtres.

En parlant de l'enseignement du français, en effet, nous n'entendons pas seulement l'enseignement de la grammaire, de la composition française, du catéchisme et de l'histoire du Canada en français, mais nous entendons surtout la formation de l'âme franco-américaine, âme composite, si vous le voulez, américaine par la citoyenneté, par l'allégeance politique, la soumission aux lois du pays, mais canadienne-française par ses origines, sa langue, sa culture, sa civilisation propre.

Et c'est précisément cela qui n'a peut-être jamais été compris par nos communautés enseignantes et pratiqué dans nos écoles franco-américaines.

Nous ne blâmons personne, nous constatons le fait et le déplorons.

On parle beaucoup d'éducation nationale au Canada. L'abbé Groulx et toute son école s'en font les propagandistes acharnés autant qu'éclairés.

Eh bien, cette éducation nationale, cette formation de l'âme ethnique, nous en avons besoin ici encore plus que dans la province de Québec, à cause des dangers plus graves, plus immédiats qui nous entourent, qui nous enveloppent : dangers pour la foi et pour notre individualité propre. Nous en avons besoin comme tous les groupes minoritaires, qui vivent continuellement avec un peuple de langue et de foi différentes aux siennes, et, plus que d'autres encore, parce que, par atavisme, nous pourrions dire, nous sommes veules, timides, facilement influençables et éblouis à la façon d'enfants . . .

La civilisation nommément américaine nous fascine de tous côtés : par l'étalage de son luxe, son snobisme, sa suffisance anglo-saxonne, et les succès apparents de certains transfuges. On s' imagine que pour réussir, il faut se dépouiller de tout ce qui n'est pas « américain » par la langue, les mœurs, les manières de penser et d'agir et même de ses croyances. Folie sans doute ! On sait bien que ce qui fait la

grandeur d'un peuple ce n'est pas ce qu'il possède, comment il se loge, s'habille, s'amuse, ce qu'il mange . . . C'est ce qu'il est, ce que vaut son âme, la valeur de son histoire, de sa culture, ce qu'il représente moralement et intellectuellement, tout comme pour un individu.

Alors, y a-t-il un peuple qui aurait plus raison d'être fier de ce qu'il est que le peuple franco-américain : par ses origines, sa langue, ses mœurs, ses croyances, ses traditions, ses gestes dans l'histoire? . . .

C'est tout cela qu'il faut faire comprendre à l'enfant à l'école. Lui inspirer tout d'abord un immense amour pour sa race, pour ses pères, pour sa langue, pour ce qu'il est.

Et comment? Avant tout par l'histoire, source de fierté par excellence, quand un peuple en possède une comme la nôtre. Histoire du Canada et histoire des États-Unis. Les deux ne sont-elles pas remplies de hauts faits accomplis par nos ancêtres et propres à stimuler le sentiment national chez nos enfants? L'histoire de nos découvreurs, de nos explorateurs, de nos pionniers, de nos soldats, tant aux États-Unis qu'au Canada.

De sorte que lorsque l'enfant apprendra son histoire des États-Unis, il ne soit pas sous l'impression humiliante, déprimante que les nôtres ne comptent pour rien, que nous sommes des intrus dans ce pays, des orphelins sans histoire, satisfaits de vivre des croûtes qu'on nous donne en attendant d'enfouir notre na-

tionalité à la première occasion pour paraître plus « américains. »

Et si l'histoire est mal faite, tronquée, partielle, c'est au maître et à la maîtresse de la corriger, de rappeler et de faire valoir ce qui nous appartient.

Quelqu'un a parlé d'un « missing-link » dans l'histoire des États-Unis: l'apport canadien-français et franco-américain dans la fondation, le développement et la civilisation de notre pays.

En attendant l'historien qui remplira cette lacune, ne pouvons-nous pas compter sur nos maîtres et maîtresses pour combler ce vide? . . .

Oui, l'histoire. Par son intermédiaire, la maîtresse et le maître intelligents, patriotes, peuvent opérer des merveilles d'action patriotique dans l'âme si sensible de l'enfant. Jusqu'à aujourd'hui, on n'y a pour ainsi dire pas pensé. De là, l'anglomanie à la mode chez les nôtres, l'indifférence si déplorable de la masse vis-à-vis nos journaux, nos sociétés, tout ce qui est proprement franco-américain.

Puis, après l'histoire, la géographie, celle de notre pays, dans lequel, la religieuse et le religieux enseignants feront ressortir l'œuvre colossale de nos pères dans l'exploration et le développement d'une si grande partie du territoire américain: les découvertes des nôtres qui s'étendent des Grands Lacs au golfe du Mexique, du Mississippi aux côtes du Pacifique, de la vallée de l'Ohio au nord du Maine en

passant par la Pennsylvanie et l'État de New-York.

Puis, encore, on voudra profiter des célébrations patriotiques, celle de Dollard, en particulier, si pleine de beauté morale, d'entrain, d'enthousiasme pour enflammer le sentiment patriotique de l'enfant.

Puis, encore, pourquoi ne pas faire mieux connaître à l'enfant le charme de nos chants canadiens et de nos traditions.

Nous ajoutons à celà la décoration des murs de la classe d'images, de tableaux propres à créer une atmosphère où l'enfant respirera sans cesse un air qui le tonifiera patriotiquement. Oh! alors, comme l'enseignement du français, de la grammaire française deviendra chose facile pour le maître ou la maîtresse et agréable pour l'élève.

Quand l'enfant aura connu la valeur de sa race, son héroïsme, ses faits et gestes, qu'il saura quel sang coule dans ses veines, ne sera-t-il pas fier d'apprendre, de connaître, d'aimer, de parler la langue de ses pères, la première à résonner dans presque tous les coins de son pays?

Et n'apprendra-t-il pas du même coup à mieux aimer ce pays arrosé des sueurs et du sang de ses ancêtres? . . .

Éducation nationale, éducation de la fierté! C'est ce qu'il nous faut, si nous ne voulons pas que nos enfants, devenus grands, ne soient matière toute prête pour le « melting-pot, » si nous voulons les préserver des mariages

mixtes de religion ou de nationalité, (la grande menace aux États-Unis), si nous voulons en faire des lecteurs de nos journaux franco-américains, des acheteurs chez nos marchands, des électeurs pour nos candidats franco-américains, si nous voulons qu'ils pratiquent la solidarité franco-américaine en si grande souffrance chez-nous.

Tout ceci a manqué jusqu'ici, nous le répétons. Ça fait défaut parce que nos communautés enseignantes ont manqué de sens national, d'éducation nationale. La faute date de très loin. Ce n'est pas à nous à en fixer la responsabilité.

Bon nombre de nos communautés enseignantes ont pensé et pensent encore aujourd'hui que nos écoles franco-américaines doivent se rapprocher de plus en plus des écoles publiques par l'enseignement de l'anglais et la formation à l'anglaise.

Beaucoup de parents n'en sont-ils pas là et, même des prêtres... Non. Toute la faute, ne repose pas uniquement sur les communautés enseignantes. Toutefois, étant mieux éclairées, mieux averties que les parents, par l'enfant elles peuvent faire l'éducation patriotique des parents. L'enfant, c'est l'avenir, c'est la survivance. Tous les dictateurs le comprennent bien. Voyez ce qui se passe en Italie, en Allemagne, au Mexique, en Russie... Ceux qui veulent se prolonger, prolonger leur régime, préparer l'avenir, s'emparent de l'enfant, de l'école. Si nous voulons que nos paroisses,

nos sociétés, nos journaux, toutes nos œuvres de survivance édifiées à si grand prix, se prolongent, se perpétuent, il est temps, plus que jamais, que nous commencions par l'enfance, l'adolescence, la pensée de nos écoles. Donnons-lui une formation patriotique intense, inculquons-lui une forte dose de fierté ethnique que rien ne saurait ébranler. Pour celà, point n'est besoin de changer grand'chose dans l'horaire scolaire. Sans doute, il faut donner au français la place qui lui revient, indépendamment des programmes officiels. C'est le cas de le répéter: *si nous voulons du français c'est à nous d'en mettre*, en vertu du droit naturel et constitutionnel. Il s'agit surtout d'utiliser les matières déjà au programme, l'histoire et la géographie en particulier, pour *élever* en fierté.

Après quoi, l'enfant sera moins porté à parler anglais en récréation et partout sans nécessité.

Mais, dira-t-on, il faut que l'enfant sache l'anglais! Ma foi! il n'entend que celà en dehors de l'école, sur la rue, avec ses compagnons de jeux et même dans la famille parfois. Il ne lit que le journal anglais . . . Non. Ce n'est pas l'anglais qui est en péril, c'est l'âme française et par elle l'âme catholique.

Voilà la raison suprême pourquoi nous insistons sur la formation patriotique. Parce que sans elle c'est l'anglomanie, l'assimilation, la désertion de nos églises, les mariages mixtes de religion et ceux de nationalité qui y prépa-

rent, c'est l'enlissement dans l'américanisme moral et religieux.

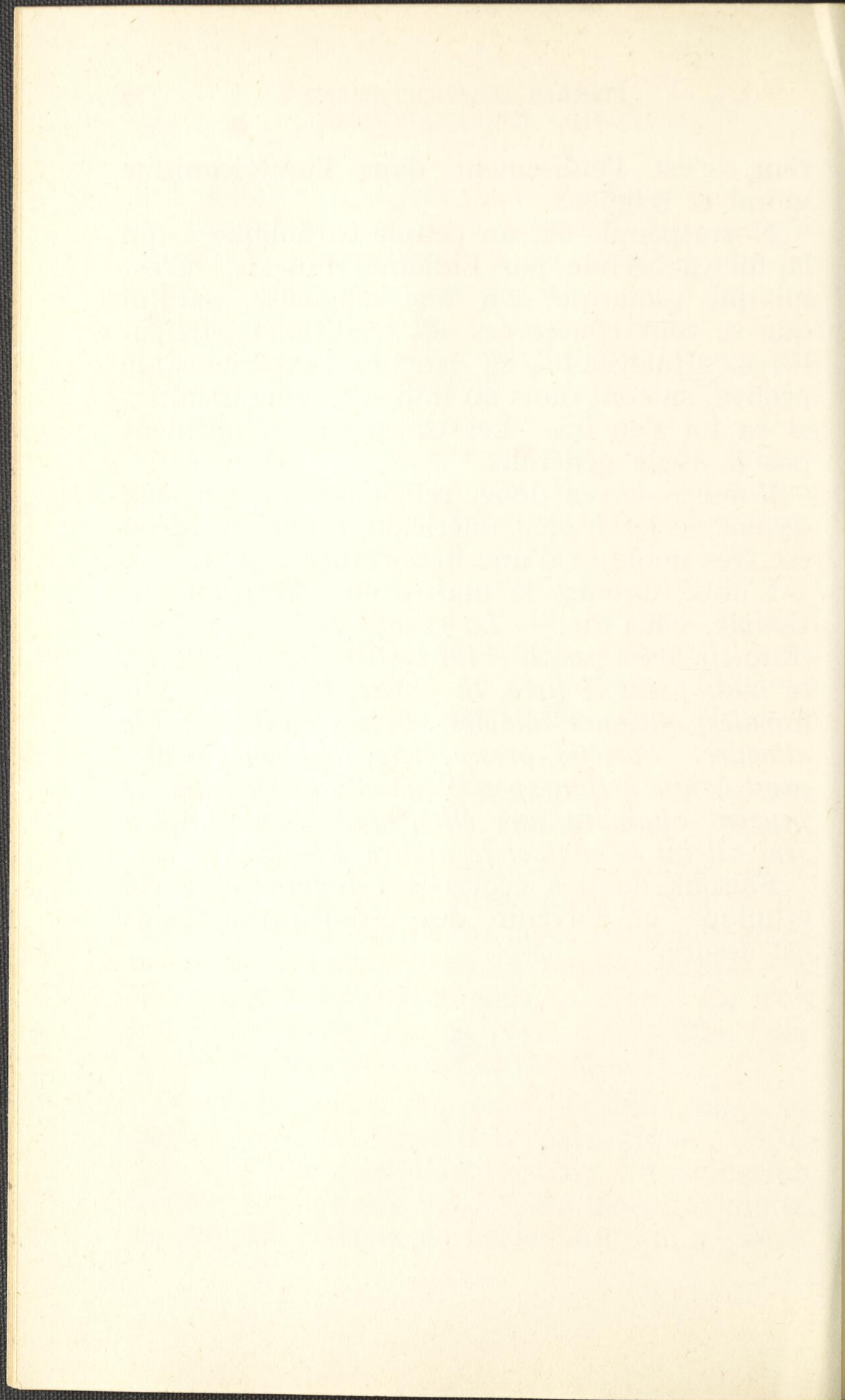
Notre peuple est un peuple catholique à qui la foi est venue par l'idiome français. C'est lui qui a marqué son âme religieuse, par lui que se sont conservées ses traditions particulières. Enlevez-lui sa langue, l'expérience le prouve, surtout dans un milieu comme le nôtre, et sa foi s'en ira. Les exceptions n'infirmement pas la règle générale.

Vous le voyez donc, religieuses et religieux de nos écoles franco-américaines, votre mission est très noble et d'une importance capitale . . .

L'abbé Groulx, le maître en éducation nationale, vous dit: « *La grande puissance, pour ressaisir notre peuple et lui refaire une conscience, ce n'est point le livre, la presse, les sociétés nationales, quelques valables services qu'il en faille attendre. Sociétés, presse, livre, sont voués fatalement à une action sporadique et superficielle; ils peuvent atteindre une élite, une clientèle. Un seul atteint la masse: le maître d'école.* »

Faisons de nos écoles des foyers de fierté ethnique et l'avenir des Franco-Américains est assuré.





L'
=
=
du
c'e
cia
rie
les
is
eti
C
et
soc
ma
ang
S
me
c'es
ing
d'es
trie
acti
d'un
dre
con

L'AMBIANCE ANGLICISANTE

par ERNEST-R. D'AMOURS

« L'ambiance anglicisante, » qu'est-ce à dire ? Si je vois bien ce que signifie ce mot, c'est l'atmosphère matérielle, intellectuelle, sociale et morale qui environne les Franco-Américains, les accompagne du berceau à la tombe, les pénètre et les transforme peu à peu, quand ils n'ont pas observé les préceptes de la santé ethnique.

Cette atmosphère ou ambiance est d'essence et de tendance anglo-américaine, la charpente sociale, la structure gouvernementale et l'armature des institutions étant d'importation anglaise et d'adaptation américaine.

S'il me fallait décrire, du strict point de vue matériel, le milieu où nous vivons, je dirais que c'est un torrent d'une vitalité économique prodigieuse dont le ressort essentiel est une sorte d'esprit vénitien ou génois, une espèce de patriciat de trafiquants entourés d'une plèbe active, énergique, avisée même, mais pétrie d'une tradition fondée sur les besoins de l'ordre commercial et absolument dominée par le concept économique du profit.

Tout — industrie, commerce, finance — semble converger vers l'érection d'une pyramide de dollars et de ferrailles. Tout se transforme en des royautés absolues d'une haute et trucu-lente comédie: royauté de l'or et de la gomme à mâcher, royauté du fer et royauté des cor-sets, royauté du pétrole et du porc, de la presse, des chemins de fer, et que sais-je encore? Pour traduire la pensée d'un Sinclair Lewis, d'un Wilder, d'un William-Allen White, d'un A.-Lawrence Lowell même, ce monde nouveau, cette belle machine étincelante et implacable est la plus ennemie de l'homme que celui-ci ait jamais montée. Elle crée un esprit à son image, forme l'homme selon ses besoins et édi-fie ses propres principes.

Cette ambiance matérielle, vous le soup-çonnez bien, n'est pas sans exercer une influence profonde sur la personnalité franco-américaine, avec son esprit latin, son cœur catholique et son caractère français. Elle contredit, en effet, sur bien des points notre tradition séculaire, notre laisser-aller de peuple rentier, et cet hé-ritage de haute et subtile discipline du sourire et des larmes qui entre dans la définition du génie latin.

Il en résulte une criminalité croissante basée sur la cupidité, un souci constant d'accumuler et de capitaliser sans réflexion sur les valeurs humaines, sur la hiérarchie dans les choses, sur la mesure dans la quantité, sur la limite dans la majoration des nombres, bref, sur

l'immense question de l'ordre, toujours présente dans notre héritage dix fois séculaire.

Le Franco-Américain qui n'est pas sur ses gardes est précipité dans un mouvement vertigineux aux usines, aux cinémas, aux sports, aux automobiles, en un mot « à travers les mornes abattoirs hygiéniques » qui n'en veulent qu'à son âme française et catholique.

Sous un régime matérialiste aussi précis, uniforme, réglé, où la tendance est de placer le bien dans les choses plutôt que dans l'ordre des choses, dans les nombres plutôt que dans leur composition, dans la quantité plutôt que dans la qualité, où travailler, manger, s'amuser, aimer se font à heures fixes, quels ne sont pas les obstacles à surmonter pour créer et maintenir chez le Franco-Américain quelque intérêt, quelque sentiment, quelque amour pour sa langue, sa foi, ses institutions, ses traditions, son histoire. Dans sa course perpétuelle, quelle chance a-t-il de construire des valeurs, de porter des jugements, de cultiver des sentiments, de vivre, en un mot? Il a, au contraire, une tendance à ne s'attacher à rien: ni au journal franco-américain qu'il ne reçoit pas ou parcourt hâtivement; ni à son foyer auquel il préfère mille fois l'automobile et les vues animées; ni à la maison paternelle qu'il n'a jamais connue, bien souvent; ni à sa ville ou à son village qu'il est prêt à quitter sans regret, demain, sous l'empire de « l'ubi bene, ibi patri; » ni à sa paroisse qui ne l'intéresse pas autant qu'elle le devrait, ni même, trop souvent hélas! à sa

foi catholique. Pas d'attachement non plus pour son métier, sa profession, sa carrière, son passé qu'il n'étudie que par accident, son école et son collège qu'il croit inférieurs, ni même pour l'amitié qui se déchire au moindre choc des convoitises et des rivalités de la course au veau d'or.

Voilà des tendances qui rendent doublement difficile la survivance des Franco-Américains aux États-Unis.

En plus de cet utilitarisme qui imprègne jusqu'à la physionomie des œuvres d'art, il y a l'école neutre que certains parents croient supérieure à l'école paroissiale et la condition *sine qua non* du succès dans la vie; parce que l'anglais seul y est enseigné. Le français, à quoi bon après tout? Quant à l'instruction religieuse, c'est dommage qu'elle n'y soit pas donnée, on l'avoue, mais il y a les leçons du petit catéchisme à l'église le dimanche. On y enverra son enfant pour le préparer à sa première communion, et voilà qui est réglé — la foi est sauvegardée, pense-t-on.

De plus, il faut compter avec les obstacles multipliés par l'usage exclusif de l'anglais autour des petits Franco-Américains. Nous ne critiquons pas cette condition à laquelle personne ne peut rien. Nous constatons qu'elle existe et diminue les chances de garder, de pratiquer, de cultiver et d'aimer la langue française. Loin de nous la pensée de prêcher vis-à-vis de la langue anglaise une attitude soit d'abandon ou de négligence. Mais nous vou-

lons affirmer les droits du bilinguisme afin que nous puissions conserver et apporter à la fédération américaine, pour son plus grand bien, ce précieux capital intellectuel et moral dont nous sommes les héritiers et les bénéficiaires.

Passons vite sur la presse anglaise à grande information et à sensation qui a une si forte emprise sur les esprits. Outre qu'elle déforme la pensée catholique et française, elle fait négliger chez les nôtres le journal franco-américain maintenu au prix de si grands sacrifices.

Mentionnons aussi, en passant, ce vaste champ d'influence qui consiste dans une manière de voir et de faire tout empirique. Elle exerce son attrait parce que, au point de vue économique, elle a paru réussir jusqu'à l'avènement, en 1929, de la *crise*, que les historiens appelleront sans doute *la Revanche de l'Ordre des choses*.

Il faut ajouter à toutes ces influences involontaires de l'ambiance anglicisante, l'influence voulue du pouvoir religieux qui accuse d'un nationalisme chargé d'erreur méprisable, de sentiment fanatique, de tendance anti-patriotique, les Franco-Américains qui désirent que les paroisses soient desservies par des prêtres et des religieuses communiant avec eux par la langue, l'esprit, le sang, l'histoire qui veulent, pour leurs enfants, des écoles bilingues, qui préconisent une presse et des sociétés de langue française, qui croient au devoir de conserver, développer et transmettre les qualités et les institutions propres à notre génie. Sont na-

tionalistes aussi, et au mauvais sens du mot, ceux qui ont le mauvais esprit de confondre la survivance avec l'instinct de conservation, et de croire que dans la grande unité catholique, les nations gardent et ont droit de garder leur individualité, ce qui contribue à la richesse et à la variété du catholicisme universel.

Cette volonté d'assimilation qui n'est certes pas dans les préceptes de la vie catholique, fait un travail anglicisateur énorme. Elle est hostile à la survivance française en Amérique et veut l'assimilation, non seulement des minorités, mais des majorités. Nous n'avons pas le temps, dans cette causerie, de faire le procès de cette doctrine nouvelle inventée par certains tenants de la « National Catholic Welfare Conference, » mais nous prendrons la liberté de dire qu'un de ses effets a été de convaincre certains des nôtres que « garder sa langue est bien, mais garder sa foi est mieux. » Comme si entre ces deux idées, il y avait opposition. Dans l'ordre d'intention, la religion catholique est et doit être première, c'est entendu. Mais dans l'ordre d'exécution, être Franco-Américain prend la priorité, puisque c'est le moyen dont il faut d'abord se saisir pour atteindre la fin. Or, les caractéristiques ethniques du Franco-Américain n'entre-elles pas forcément dans la définition du catholique franco-américain tel que le montre l'Histoire?

Un autre effet de cette influence est de faire croire à certains Franco-Américains que le catholicisme n'est ni franco-américain, ni fran-

çais, ni irlandais, ni italien, ni anglais, mais universel. La foi catholique n'est pas tant le résultat d'un acte de la volonté qu'un état d'esprit d'autant plus durable qu'ancré dans la langue et la tradition d'un peuple. D'ailleurs, a-t-on jamais vu un catholique universel se promener quelque part? Le catholique abstrait n'existe pas, il doit être de telle ou telle race ou nationalité, qu'on le veuille ou non. Il est à noter cependant, et nous sommes les premiers à nous en réjouir, que la tendance à former un catholicisme dépouillé de toute tradition nationale s'est modifiée en ces derniers temps. La preuve nous en est fournie par la fondation de nouvelles paroisses nationales et par les honneurs pontificaux conférés à de vieux prêtres dont la vie et les œuvres proclament que, pour les Franco-Américains, au moins, la langue est gardienne de la foi.

Avant de terminer nous tenons à souligner trois autres effets de l'ambiance anglicisante sur le terrain social et religieux: la dissolution de la famille, le mariage mixte et le divorce.

Les bonnes traditions familiales qui ont honoré nos ancêtres sont moins respectées. Beaucoup de familles ne se tiennent plus solidaires. Sous l'empire d'un libéralisme individualiste, chacun prend son côté. Plus d'intimité reposante autour de la même table. Plus de soirées de famille. Les tournées de Noël et du Jour de l'An sont négligées ou oubliées. L'autorité des parents est sur le déclin. Le respect des parents peu pratiqué. En un mot, au lieu

d'être la cellule à la base de toute société, la famille devient ni plus ni moins qu'une espèce de rendez-vous commode pour dormir, garder ses valises et manger de temps en temps.

Quant au mariage mixte, il se répand de plus en plus et entraîne des conséquences funestes pour la survivance. Les enfants nés de ces mariages sont presque toujours perdus pour la nation, la langue, et, dans bien des cas, pour la foi. Au milieu d'une ambiance où les besoins de l'ordre économique font couvoyer toutes les nationalités, il serait miraculeux, sans doute, que certains cœurs ne s'enflamment pas les uns pour les autres sans distinction de langue ou de sang. Il n'en reste pas moins vrai que ces rencontres ne portent pas bonheur à l'effort de survivance franco-américaine, ni même aux parties contractantes elles-mêmes, puisque ces mariages sont très souvent suivis de heurts, de froissements, d'incompréhensions, de désillusions, et enfin, de divorces. Ces mariages mixtes mènent donc à l'insécurité sociale franco-américaine.

La même ambiance qui entraîne au mariage mixte conduit naturellement au divorce. Sous les coups répétés et journaliers du libéralisme, de l'individualisme, du matérialisme, faut-il s'étonner de voir les nôtres divorcer?

L'ambiance anglicisante ne se traduit pas que par des effets funestes, cependant. Il en est aussi d'utiles et de salutaires, et ils sont nombreux. Mais ce n'est pas mon rôle de les faire valoir.

En résumé, je dirai donc que pour ce qui regarde les effets de cette ambiance sur l'âme franco-américaine, ils se réduisent : à faire exagérer le rôle des richesses dans la vie ; à faire négliger nos valeurs spirituelles et les instruments de leur développement ; à ramollir les caractères ; à faire sous-estimer les vertus et les traditions françaises de simplicité, de bonhomie, de cordialité ; à faire oublier les coutumes familiales ; à diminuer le prestige de l'autorité des pères et mères et le respect pour la hiérarchie ; à accroître l'indifférence religieuse ; à meubler l'esprit de notions que la saine philosophie réprouve ; à dissoudre la famille et à faire perdre le trésor de la langue ; enfin, à appauvrir la nation américaine de l'ensemble des qualités et des vertus que les Canadiens ont apportées en ce pays.

C'est dire à quel degré l'œuvre de survivance des Franco-Américains est une mesure de sauvegarde et une condition de sécurité sociale, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour cette grande société pour laquelle ils ne désirent que bonheur et progrès — les États-Unis d'Amérique.



MANIE DE L'ANGLAIS

par ALEXANDRE GOULET

L est indéniable que la manie de l'anglais chez les nôtres constitue l'un des dangers les plus graves qui menacent notre survivance comme groupe ethnique distinct aux États-Unis. La vague d'anglicisation qui a déferlé sur nous depuis la guerre surtout ne nous a pas laissés indemnes. Loin de là, la manie de l'anglais, à l'égal des modes, des sports, est entrée dans nos mœurs au point que certains regardent d'un mauvais œil ceux qui refusent d'emboîter le pas. Telle est la xénophobie de ces personnes qu'elles considèrent comme indignes du titre de citoyens ceux qui osent faire usage d'une langue étrangère, alors même que cette langue est la plus répandue dans les écoles, collèges et universités de notre pays.

Les propagandistes de cette doctrine étroite sont même parvenus à recruter des adhérents — conscients ou non — parmi nos compatriotes d'origine canadienne-française. Pour eux, la langue, les institutions, en un mot tout ce qui est anglais ou qui se rattache à cet idiome, est l'indispensable condition du succès. Cette ha-

bitude, qui choque surtout par son exclusivisme, trouve à s'exercer dans toutes les phases de notre vie d'Américains de langue française. Partant, il nous faut la poursuivre dans ses retranchements et la ligne de feu destinée à la combattre n'a pas de bornes.

Rappelons, avant d'aller plus loin, que nous blâmons non pas l'usage, encore moins la connaissance de l'anglais dont nous reconnaissons l'absolue nécessité, mais bien l'habitude excessive qu'ont beaucoup de Canadiens-Français et de Franco-Américains d'employer cette langue en des circonstances où ils pourraient et devraient employer uniquement le français. Ce qui est condamnable c'est donc l'usage intempestif et inopportun de l'idiome britannique ou américain.

Venons-en maintenant aux manifestations concrètes de cet usage excessif et déraisonnable de l'anglais.

Le foyer étant le sanctuaire naturel d'une langue, examinons si la famille franco-américaine ne recèle pas trop souvent des germes de la maladie dont nous essayons d'enrayer les progrès.

Certains parents, surtout ceux de la 2^e et 3^e génération, négligent par une insouciance incompréhensible d'enseigner le français à leurs enfants alors que, tout jeunes, ceux-ci sont le plus malléables. Il semble que ces petits ne devraient entendre que cette langue jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller à l'école. Autrement, dès leurs plus tendres années, ils con-

tracteront l'accoutumance presque indéracinable d'entremêler le vocabulaire de deux langues. Ce sera la prédisposition à l'anglomanie qui entraînera, à son tour, l'abandon de la langue et celui de la religion par suite des mariages mixtes.

D'autres ne pourront même jamais se rappeler qu'ils ont bégayé leurs premières paroles dans le doux langage de France parce qu'une mère ou un père imprévoyants leur auront refusé cette part de leur héritage. Un certain nombre enfin seront inoculés de la manie de l'anglais parce qu'ils auront pris leurs ébats trop exclusivement avec de petits camarades anglophones ou avec des Franco-Américains anglicisés.

Vienne l'âge scolaire tous n'iront pas à l'école paroissiale bilingue. Ici encore les parents se partageront en deux groupes. Entendant la voix du sang, de la raison et de la conscience, les premiers y répondront en mettant leur progéniture à l'école franco-américaine. Les autres — la minorité — oublieux de leurs nobles origines, croiront être plus pratiques, plus Américains en choisissant l'école publique, l'école neutre où l'on n'enseigne pas la religion.

Notre meilleure sauvegarde contre l'assimilation, nous la trouvons encore dans ces communautés enseignantes de la Nouvelle-Angleterre qui reconnaissent qu'elles ont encore, aujourd'hui comme autrefois, une œuvre à la fois religieuse et patriotique à accomplir aux

États-Unis. Car, disons-le, si nous tenons tant à la défense de notre âme originelle c'est sans doute par amour de la culture française; mais c'est surtout pour éviter d'être engloutis par le protestantisme dont l'anglais est le meilleur agent de prosélytisme. D'ailleurs, l'axiome qui fait de la langue française une des plus hautes gardiennes de notre foi religieuse prévaut toujours. L'abbé Groulx n'a-t-il pas dit que

« le bloc canadien-français est le seul bloc ethnique au Canada et aux États-Unis, que le protestantisme n'ait pratiquement pas entamé; et, s'il reste intègre, c'est, semble-t-il, qu'il est le seul à conserver sa langue et ses traditions. »

Les observations d'éminents sociologues, tel le protestant André Siegfried, confirment l'affirmation de l'abbé Groulx.

Malheureusement, quelques-unes de ces communautés enseignantes, entraînées par l'ambiance, poussées parfois par des parents irréfléchis et même certains prêtres, ont insensiblement glissé sur la pente qui les a conduites à sacrifier le français à l'anglais. Ainsi quelques-unes de nos maisons d'enseignement perdent peu à peu leur physionomie bilingue et franco-américaine. Les membres de ces communautés ne se font pas scrupule de recourir presque continuellement à la langue d'Albion dans leurs relations avec les élèves. Est-il étonnant alors que nous entendions les petits Franco-Américains s'exprimer constamment en anglais sur les terrains de nos écoles et à la sortie des classes? Comment sauraient-ils le

français quand ces écoles paroissiales censées bilingues n'enseignent guère plus cette langue qu'on ne le fait dans les écoles publiques? C'est avec tristesse que nous constatons ce fait dans notre tâche quotidienne.

Revenu à la maison avec ce mince bagage linguistique l'enfant préférera naturellement l'anglais. C'est pourquoi ses amis seront Américains. Américaines aussi ses conversations et ses chansons. Si ni ses parents ni ses maîtres ne lui ont enseigné de ces bonnes chansons de nos pères, comment pourra-t-il exprimer sa gaieté si ce n'est au moyen des chansons populaires américaines qu'il trouve à sa portée et à profusion? L'enfant suivra la même ligne de conduite pour ses lectures; et les romans trop souvent pernicioeux de langue anglaise accapareront toute son attention.

Les écoles franco-américaines dignes de ce nom ne tarderont pas à apporter les remèdes requis à ces maux. Elles monteront des bibliothèques renfermant les meilleurs auteurs canadiens-français en accordant une place à l'histoire canadienne et, si nous osons dire, à l'histoire franco-américaine. S'ils sont ensuite appelés à faire un résumé de leurs lectures françaises, en classe, les élèves acquerront en peu de temps une meilleure connaissance de leur langue. L'histoire expliquée de leurs ancêtres, au Canada, leur donnera les motifs de fierté qui leur sont inconnus aujourd'hui. Nous formons ici le vœu ardent que désormais toutes nos écoles de la Nouvelle-Angleterre rappellent,

par des fêtes appropriées, l'exploit de Dollard des Ormeaux et l'étonnante carrière de Pierre-Étienne LeMoyne. Voilà autant de moyens qui avanceront sensiblement la cause que nous défendons. Mais voulons-nous opposer une digue à l'influence néfaste qu'exercent sur notre population un trop grand nombre de journaux anglais qui sont souvent hostiles à notre religion, à nos coutumes? Voulons-nous en même temps préparer notre jeunesse étudiante à lire et à encourager notre presse catholique franco-américaine? Pour cela rien de plus simple que d'introduire auprès de nos écoliers, pour le lire et le commenter d'une façon pratique, le quotidien ou l'hebdomadaire français local. Ce moyen, joint aux précédents, rendra plus intéressante la lecture de la feuille ou du livre français. De plus, il assurera la continuation de cette habitude après les années scolaires. Car, ne l'oublions pas, le sort de notre presse est irrévocablement lié à celui de nos paroisses, de nos écoles, de nos sociétés. L'affaiblissement, puis la disparition de l'un feront inévitablement subir les mêmes conséquences aux autres.

La famille, en effet, qui se targue de ne lire que l'anglais et où n'entre pas le journal français, perdra graduellement l'usage du français. Bientôt, incapable de comprendre les instructions religieuses de sa paroisse, elle passera à la paroisse anglaise. Puis, si elle ne l'a déjà fait, elle en viendra à la bêtise suprême; elle complétera la trahison à tout un passé de gloire,

d'héroïsme en changeant ou en traduisant son nom pour lui donner figure américaine. Nous ne sachons pas que la famille américaine des Dupont ait songé à s'appeler Bridge, mais, par lâcheté où snobisme, il se trouve des nôtres qui croient s'ennoblir en faisant le troc de leur beau nom français pour l'équivalent anglais. Et encore quelques-uns ne savent-ils même pas respecter l'étymologie en posant cet acte par lequel ils espèrent se hausser dans l'opinion publique. C'est ainsi que nous avons connu un Poirier qui, par une licence à lui seul permise, se transforma soudain en Peach. D'autres, plus conciliants, retiennent deux noms, le premier — le véritable — pour les réunions intimes de famille, de paroisse, de société; le second — traduction du premier — pour les circonstances d'apparat, pour la presse anglaise, c'est-à-dire pour le grand public.

Outre qu'elle prédispose à l'anglomanie, l'absence du journal franco-américain hâte l'assimilation de ceux qui négligent de se prémunir contre l'ambiance anglicisante du pays. C'est pourquoi, nous estimons à bon droit qu'à moins que nous ne lisions régulièrement le français, c'en est fait de notre survivance. Cessons de croire à l'omnipotence de la presse américaine et ayons assez de fierté pour lire et encourager la nôtre sans oublier de payer notre abonnement quand il est échu. Le journal franco-américain devrait avoir sa place dans tous les presbytères, dans les bureaux de nos médecins, avocats et dentistes, dans les salles

et bibliothèques paroissiales, dans les lieux de réunion de nos sociétés. Car c'est un devoir rigoureux pour nos dirigeants de donner l'exemple.

Aussi, pourquoi ne pas prendre la bonne habitude de donner la primeur de nos nouvelles à notre journal?.

Nous pouvons encore combattre l'anglomanie en nous adressant en français aux employés de langue française au service d'établissements américains. À leur tour ces commis de notre race aideront considérablement leur journal et leurs patrons en même temps, s'ils essaient de convaincre ces derniers de l'efficacité de l'annonce dans la feuille française. Il en résultera pour eux-mêmes une plus grande sécurité quant à leur emploi.

Dans certaines de nos villes, nos clubs, associations, sociétés ou cercles sont de véritables foyers d'assimilation. On n'y parle, on n'y lit que l'anglais. On y refuse même parfois le seul journal franco-américain de la région. Ce lamentable état de choses n'existerait pas si les membres avaient assez de clairvoyance pour élire comme dignitaires des personnes sachant bien le français et bien déterminées à en exiger l'usage exclusif dans les salles communes. Ailleurs, la manie de l'anglais est tellement ancrée qu'il est parfois possible d'entendre des jeunes gens et jeunes filles converser en anglais alors même qu'ils préparent une représentation française.

Mais depuis quelques années une nouvelle

forme de cette maladie a été accueillie, trop bien accueillie dans certaines de nos paroisses. Alléguant des raisons plus ou moins valables quelques-uns des nôtres en sont venus à permettre la représentation de pièces dramatiques ou de *minstrel shows* anglais. On ne pouvait mieux s'y prendre pour battre en brèche la raison d'être des paroisses nationales. Les personnes coupables de cette faiblesse éprouveront peut-être quelque difficulté à faire admettre la sincérité des sentiments français qu'ils prônent en certaines occasions. Il s'en suivra que les élans oratoires du 24 juin resteront sans effet comme, aussi, resteront sourds à d'autres appels les Franco-Américains habitués à remarquer pareille discordance entre la conduite et les maximes de leurs chefs. Ajoutons que ce relâchement d'une minorité des nôtres est navrant, parce qu'il est le signe avant-coureur de défaillances encore plus graves.

Nos demeures elles-mêmes souffrent du mal qui fait l'objet de cette causerie. Refranchissons-les en y plaçant bien en vue des images, tableaux, calendriers dont l'inscription ou les légendes sont françaises. De même, à l'occasion des fêtes de Noël, du Jour de l'An, pour rappeler un anniversaire, nous devrions abandonner l'anglais et nous procurer des cartes de souhaits en français. Les faire-part de naissance, de mariage, de décès auront meilleure apparence aussi s'ils sont imprimés dans la plus belle des langues. Partout dans les lieux publics entretenus exclusivement avec leur ar-

gent, les Franco-Américains ont le droit de réclamer des affiches françaises ou du moins bilingues.

En somme, ce qui fait défaut aux Franco-Américains comme aux Canadiens-Français c'est encore la fierté ethnique. En modifiant un peu le proverbe, nous serions justifiés de dire que pour nous la fierté ethnique est le commencement de la sagesse. Mais répétons-le, il appartient surtout à nos communautés enseignantes d'être fidèles à leur mission en développant, en cultivant ce sentiment qui nous rendra enfin à nous-mêmes. Nos efforts, comme nous l'avons déclaré au début, doivent tendre non pas à l'élimination de l'anglais, mais au rétablissement de notre âme française, sans amoindrissement de notre caractère d'Américains. Nous ne croyons pas à l'utopie de celui qui écrivait, il y a quelques années, que « perdre le français, c'est gagner l'anglais, » car Canadiens-Français et Franco-Américains ont démontré à l'évidence qu'il n'est pas nécessaire d'exclure l'un pour retenir l'autre. De plus, la Constitution des États-Unis nous garantit le droit de parler autant de langues qu'il nous plaira d'apprendre. Et si notre bon plaisir nous pousse à la conservation intégrale du français, nous apportons en cela à la culture américaine l'apport de la plus brillante civilisation de l'ère chrétienne.

Nous souhaitons donc la réalisation immédiate de ces lignes tracées par un de nos journalistes: *Nos prêtres et nos religieuses, nos hom-*

mes d'affaires et de professions, nos politiciens et nos chefs de famille doivent faire tous leurs efforts pour encourager, développer, répandre l'usage du français dans l'école et dans les réunions paroissiales, au foyer et dans la vie pratique, s'ils ont vraiment à cœur notre survivance française et catholique, s'ils croient sincèrement à la mission providentielle de la race française en Amérique, s'ils veulent continuer et perpétuer la grande œuvre de civilisation fondée par nos explorateurs, nos missionnaires et nos martyrs en terre américaine, il y a quatre siècles.

Permettez-moi, en terminant, de citer ces fortes paroles de l'abbé Groulx, guide et inspirateur de la jeunesse patriote canadienne-française: *En 1910, au dernier soir du célèbre congrès eucharistique de Montréal un million de personnes se trouvaient réunies au pied du mont Royal; tourné vers l'immense foule et s'adressant à l'ostensoir flamboyant, l'archevêque de Montréal commença d'appeler les bénédictions de Dieu; l'une après l'autre, il évoqua les nations catholiques, tous les intérêts spirituels du monde; puis de sa voix claire, il laissa tomber cette invocation: « Bénissez la langue française. »*



80

=

L

ne

ce

in

ca

rai

de

an

de

ni

Se

l-

qu

l'é

leu

ta

fr

se

to

fra

pr

SOCIÉTÉS NEUTRES

par LAURÉ-B. LUSSIER

L'UNE des principales causes de changement dans les sentiments d'un Franco-Américain, à l'endroit de la langue maternelle et de tout ce qui est français, et surtout canadien-français, nous la trouvons dans son initiation dans les sociétés neutres, et non françaises. Il peut y entrer de bonne foi, pour des raisons d'affaires. Mais, après un court espace de temps, il s'aperçoit qu'il est moins attaché aux siens par le sang; la langue de sa mère lui devient indifférente; il est de toutes les organisations, excepté celles de ses compatriotes. Ses engagements avec ses nouveaux « frères » l'obligent à se tenir à l'écart de tout mouvement qui ferait soupçonner que ses sentiments à l'égard de sa nation passent avant ceux qu'il leur porte. La bonne entente exige qu'il fasse taire son attachement à sa langue et à ses vrais frères. Il ne parle que l'anglais pour plaire à ses nouveaux confrères. Et, étant donné que tout ce qui n'est pas français ou canadien-français est supérieur à tout ce qui l'est, il prouve sa propre supériorité en affichant une

mentalité anglaise. C'est cet état d'âme que les Américains qualifient d' « inferiority complex. » Et c'est bien là l'un des grands maux qui nous affligent : nous manquons de fierté, et nous trouvons tous et tout supérieurs à nous-mêmes et à ce qui nous appartient en propre.

Le Franco-Américain qui agit d'une façon aussi peu patriotique semble oublier deux choses importantes : dans le cas des sociétés neutres, qu'il s'enrôle dans des organisations désapprouvées, sinon condamnées formellement par le Saint-Siège ; et dans le cas des sociétés catholiques non-françaises, qu'il contribue de ses argents et de sa personne à l'augmentation de l'influence politique, économique et sociale d'organisations qui s'en servent au détriment de notre progrès et de notre avancement comme groupe ethnique distinct.

Nous sommes, Franco-Américains comme d'ailleurs tous les groupes canadiens-français hors du Québec, des minorités dans les États ou provinces où nous vivons. Or, nous, avons plus que tous autres besoin de toute l'influence de notre richesse limitée et de notre nombre relativement restreint pour survivre. Quelle folie donc, quel manque de patriotisme pratique — et que c'est mal connaître ses propres intérêts — que de prêter à d'autres groupes plus nombreux, plus riches, et plus forts que nous, l'influence de notre faible richesse et de notre nombre.

Il faut ajouter que les sociétés neutres sont toutes contrôlées par la franc-maçonnerie, et

que celle-ci les fait servir, sans que ses membres catholiques ne s'en aperçoivent, à promouvoir une propagande continuelle en faveur de la neutralité religieuse, et d'idées qui sont contraires à la doctrine catholique. Qui ne connaît ce travail de coulisses auprès de nos divers gouvernements, poursuivi sans relâche par les chefs de ces sociétés neutres, qui parlent au nom de millions de citoyens, parmi lesquels se trouvent des milliers et des milliers de membres qui se disent ou se croient de bons catholiques? Qui ne sait aussi le rôle de ces sociétés catholiques non-françaises, et qui se servent des argents que les nôtres leur versent en cotisations, et de l'influence du nombre que ceux-ci leur donnent, pour faire prévaloir leur cause au détriment de la nôtre aux endroits stratégiques! Les catholiques des États-Unis blâment l'Église méthodiste de se tenir installée aux portes du gouvernement national à Washington pour y influencer, sinon contrôler, la législation fédérale qui les intéresse. Quelle différence entre cette conduite et celle d'une société catholique non-française qui s'est implantée à Rome, dans le dessein de promouvoir certaines nominations ecclésiastiques.

Ce Franco-Américain, Elk, Eagle, Moose, ou Knight, à évolué vers une démission si naïve, qu'il croit sa société étrangère supérieure en tout à celles de ses compatriotes. Il comparera volontiers le geste de sa société faisant une aumône à une famille pauvre, ou organisant un divertissement quelconque pour des mal-

heureux gisants dans un hospice ou un hôpital, à l'œuvre de nos vaillantes sociétés St-Vincent-de-Paul qui se dévouent, 365 jours par année, pour secourir les infortunés de toutes sortes. Il aura la ridicule audace de prétendre que, par les sociétés catholiques non-françaises seules, l'action catholique, préconisée par notre Saint-Père le Pape, est possible. Nos sociétés nationales, qui ont toujours favorisé cette action religieuse et sociale, qui est l'une de leurs raisons d'être, ne font rien, selon lui, à côté de la société étrangère, dite sociale, avec son action éphémère et pleine de vaniteux appareil, qui ne dure qu'un jour, et qui sert surtout d'annonce pour augmenter le nombre de ses membres. Le Franco-Américain, tout comme le Canadien-Français, ainsi enfariné, ne croit pas possible de réussir en affaires à moins d'être membre d'un Rotary, Kiwanis ou Lion Club. C'est la démission complète, vous dis-je!

Je considère qu'un Franco-Américain, devenu membre d'aucune de ces sociétés étrangères, est une unité humaine perdue pour nous. L'expérience des dernières années passées le prouve hors de tout doute. C'est là l'un des dangers auxquels il faut parer à l'heure présente. Il y a, cependant, une chose encourageante à constater à ce sujet: c'est que nombre des nôtres, rassasiés des nombreuses et humiliantes injustices qu'ils ont à subir de la part de leurs frères étrangers, commencent à voir clair et à s'éloigner sans bruit de leurs rangs. Dans quelques endroits on a même trouvé quelque chose

pour remplacer ces organisations supposées nécessaires, en organisant des chambres de commerce franco-américaines et autres sociétés de même genre. Mais quand ferons-nous, comme l'élite des groupes ethniques qui nous entourent, et serons-nous fiers d'appartenir à nos propres sociétés? Ce jour-là, nous aurons compris, de façon pratique, notre devoir à l'égard de notre race, et nos intérêts supérieurs, et nous aurons réussi à conjurer l'un des grands dangers qui menacent notre survivance ethnique et religieuse. Un mot d'ordre s'impose: les sociétés franco-américaines pour les Franco-Américains et les Franco-Américains pour nos sociétés. Quant aux autres sociétés étrangères, disons qu'elles sont bonnes . . . pour les autres. Notre argent pour nous! et que chaque Franco-Américain compte pour un dans la lutte pour la conservation de notre idéal catholique et français! La victoire définitive est à ce prix. Qui refusera d'en être?



from the time of the first settlement of the country, the people have been distinguished by a love of liberty and a hatred of tyranny. The early settlers of the New England colonies were men of high principle and high ability, who were determined to establish a government of their own, and to maintain it against all opposition. They were not content with the simple life of the farmer or the trader, but they were also men of letters and of science, who were engaged in the study of the laws of nature and the laws of man. They were men of high moral principles, who were determined to live by the rules of justice and equity, and to maintain the rights of the individual against the power of the majority. They were men of high courage, who were determined to defend their rights and their principles against all enemies, and to maintain the integrity of their government against all attacks. They were men of high ability, who were engaged in the study of the laws of nature and the laws of man, and who were determined to apply the principles of science and philosophy to the improvement of the human condition. They were men of high principle, who were determined to live by the rules of justice and equity, and to maintain the rights of the individual against the power of the majority. They were men of high courage, who were determined to defend their rights and their principles against all enemies, and to maintain the integrity of their government against all attacks. They were men of high ability, who were engaged in the study of the laws of nature and the laws of man, and who were determined to apply the principles of science and philosophy to the improvement of the human condition.

The early settlers of the New England colonies were men of high principle and high ability, who were determined to establish a government of their own, and to maintain it against all opposition. They were not content with the simple life of the farmer or the trader, but they were also men of letters and of science, who were engaged in the study of the laws of nature and the laws of man. They were men of high moral principles, who were determined to live by the rules of justice and equity, and to maintain the rights of the individual against the power of the majority. They were men of high courage, who were determined to defend their rights and their principles against all enemies, and to maintain the integrity of their government against all attacks. They were men of high ability, who were engaged in the study of the laws of nature and the laws of man, and who were determined to apply the principles of science and philosophy to the improvement of the human condition. They were men of high principle, who were determined to live by the rules of justice and equity, and to maintain the rights of the individual against the power of the majority. They were men of high courage, who were determined to defend their rights and their principles against all enemies, and to maintain the integrity of their government against all attacks. They were men of high ability, who were engaged in the study of the laws of nature and the laws of man, and who were determined to apply the principles of science and philosophy to the improvement of the human condition.

IV

LA SITUATION ACTUELLE

Al

L

gu
foe
Re
tai
po
go
d'a
hal
dep
l'im
é
I
fre
mo
L
con
lève
Dir
à u

AU RHODE-ISLAND

par ELPHÈGE-J. DAIGNAULT

L'ÉTAT du Rhode-Island est un des 13 États qui ont formé, à ses débuts, la République américaine. Il s'est surtout signalé dans l'histoire des États-Unis, par son fondateur, il y a 300 ans, le fameux libéral Roger Williams, dissident de la colonie puritaine du Massachusetts, qui l'avait expulsé pour ses idées trop avancées en matières de gouvernement, et de religion. Sa population, d'après le recensement de 1930, est de 687,497 habitants. Elle n'a certainement pas augmenté depuis, à cause de la restriction imposée à l'immigration et à d'autres causes sociales et économiques.

Les Franco-Américains y comptent en chiffres ronds, pour plus de 130,000, soit un peu moins du cinquième de la population totale.

Le nombre des catholiques dans l'État — qui constitue tout le diocèse de Providence — s'élève à 328,528, d'après « The Official Catholic Directory », de Kenedy, édition de 1935; donc à un peu moins de la moitié de la population.

Les Franco-Américains y constituent, de beaucoup, le plus important groupement ethnique avec ses 130,000, habitants, ou un peu moins de 40 p.c. du nombre total des fidèles du diocèse de Providence. Les Irlandais viennent ensuite — soyons généreux, — avec 90,000; les Italiens avec 60,000. Le reste de la population catholique de l'État se compose de Polonais, de Portugais, de Lithuaniens et d'autres groupes ethniques peu nombreux.

Nous constituons donc la plus importante agglomération ethnique dans l'État, après celle que nous convenons d'appeler « yankee » et, de beaucoup, la majorité de la population catholique du diocèse.

Nous avons le nombre. Avons-nous ce à quoi il devrait nous donner droit?

Considérons, en première ligne de compte, notre organisation diocésaine et paroissiale. Tout notre problème est là.

Notre évêque est Mgr Francis-P. Keough, successeur de feu Mgr William-A. Hickey, décédé le 4 octobre 1933. Le grand vicaire du diocèse est Mgr Peter-E. Blessing.

Les deux visiteurs des écoles paroissiales du diocèse — fonction d'une importance capitale pour nous — sont MM. les abbés Thomas-V. Cassidy et John-J. Kenney.

* * *

Il y a, dans le diocèse de Providence 115 paroisses avec curé résident: 62 de langue an-

glaise, 25 de langue française, 12 de langue italienne, 7 de langue polonaise, 5 de langue portugaise, 1 grecque-melchitite, 1 maronite et 1 syrienne.

Il y a deux raisons qui expliquent pourquoi il y a 62 paroisses anglaises et seulement 25 françaises dans le diocèse, malgré la différence, en nombre, entre la population catholique de langue française et celle de langue anglaise. La première, c'est que la grande majorité des Franco-Américains se trouve groupée dans un nombre très limité de centres ou municipalités, où ils ont organisé des paroisses populeuses; tandis que les Irlandais-Américains sont presque partout, dans l'État, mais en petit nombre, excepté dans les villes, qui ne sont pas nombreuses. La deuxième raison est qu'un nombre fort considérable de Franco-Américains vivent dans des paroisses où le ministère se fait exclusivement en anglais. Ces paroisses sont classées comme paroisses anglaises, quoique dans plusieurs de ces paroisses une grosse minorité — parfois la majorité — des paroissiens sont de langue française.

L'« Action Nationale » de Montréal de novembre dernier, parle d'une paroisse de la ville de Montréal qui compte 360 familles, dont 213 sont de langue française, et seulement 34 de langue anglaise, et où il appert que la moitié de ces 34 familles de langue anglaise refusent de payer la dîme parce que ni les sermons ni les prônes ne sont donnés en anglais. Il est juste de se demander ce qui arriverait dans

nombre de paroisses mixtes de la Nouvelle-Angleterre, si les Franco-Américains agissaient de même.

Cet état de choses existe dans le diocèse de Providence depuis longtemps et ne peut pas être imputé à notre évêque actuel. Je tiens à rendre ce témoignage à Mgr Keough, dont la droiture, la prudence, la bonté et la largeur d'esprit — qui semblent lui faire entendre le problème des nationalités avec justice et impartialité — font entretenir chez les Franco-Américains de son diocèse, l'espoir que, dans ce petit coin des États-Unis du moins, leurs droits et leurs aspirations seront reconnus et respectés. Ce n'est pas dans un an et demi qu'un évêque peut remédier à tous les maux dont nous nous plaignons. Un homme droit et juste, comme Mgr Keough, verra bien, en fin de compte, à faire prévaloir la justice et le droit. L'unanimité se fait autour de ce jeune évêque qui est en train de gagner tous les cœurs. Et ce qui est encourageant, c'est qu'il est jeune et en excellente santé. Que Dieu nous le conserve longtemps, pour le triomphe de Son Église et pour le bien des âmes.

* * *

Les Franco-Américains du Rhode-Island ont un hôpital à eux, à Central-Falls. Ce n'est pas la faute de ses fondateurs et de ses dirigeants s'il n'est pas sous la direction de religieuses. Plusieurs entretiennent l'espoir que le jour

n'est pas loin où une entente sera conclue avec l'autorité ecclésiastique, en vertu de laquelle la direction de cette œuvre passera aux mains de religieuses canadiennes-françaises, avec la garantie à perpétuité de sa conservation comme institution essentiellement franco-américaine. Cette transformation aurait l'avantage d'assurer pour toujours à cette œuvre importante son caractère catholique et franco-américain.

* * *

Parmi les institutions multiples qui existent dans le diocèse de Providence, deux des plus importantes sont de fondation et de caractère franco-américain: l'Orphelinat Saint-François, à Woonsocket, sous la direction des Sœurs Franciscaines de Marie; l'Hospice Saint-Antoine, aussi à Woonsocket, refuge des vieillards, et dirigé par les Sœurs Grises. Cette dernière est foncièrement une institution à mentalité canadienne-française. Aussi, elle est l'œuvre de prédilection des Franco-Américains. Elle n'a que des amis, et ses bienfaiteurs ne se comptent pas. L'orphelinat est aux mains de Sœurs françaises, qui souffrent de la même manie d'anglicisation que la plupart des communautés européennes qui ont été, dans le passé, imposées aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. On y est rendu à enseigner le catéchisme et à faire dire les prières aux petits Franco-Américains, en anglais, sans compter les autres petites bassesses que l'on commet,

au détriment du français, pour flagorner les tenants de l'anglais en tout. Les bonnes Sœurs pourraient pourtant retourner aux saines traditions d'autrefois et respecter la volonté des fondateurs de leur œuvre, sans risquer de déplaire à notre évêque actuel, qui n'y verrait aucun mal, bien au contraire, j'en suis sur. Voici un autre bobo dont la guérison est attendue de la bonté et de la libéralité de Mgr Keough.

Nous avons aussi à Woonsocket le collège Mont-Saint-Charles, collège commercial dirigé par les Frères du Sacré-Cœur; un pensionnat pour jeunes filles dirigé par les Sœurs de Jésus-Marie.

Les jeunes Franco-Américains du Rhode-Island qui font des études classiques fréquentent, soit les collèges de la province de Québec, soit le collège de l'Assomption de Worcester, qui est à la porte du Rhode-Island, et dirigé par les Pères Assomptionnistes, qui sont bien dans la note et la tradition de nos collèges français du Canada, avec cet avantage pour les jeunes Franco-Américains, qu'ils y enseignent plus d'anglais. Ce n'est pas la faute des bons Pères, si leur collège, malgré eux, par l'habitude et le manque de réflexion des élèves est une fourmilière où domine la note anglaise. L'avenir nous dira la vraie couleur de cette institution au point de vue survivance.

En plus, toutes nos paroisses franco-américaines ont leur école paroissiale. Les autres

groupes ethniques catholiques ne peuvent pas en dire autant.

Nos sociétés nationales ont de l'importance au Rhode-Island. Tous les Franco-Américains n'en font pas partie, loin de là malheureusement; car nous souffrons, comme d'ailleurs au Canada, de la manie d'admirer et d'approuver surtout ce qui nous est étranger. Si nous avions, dans les rangs de nos sociétés, tous ceux qui sont Knights, Foresters, Elks, Eagles, Mooses, etc., quelle force financière serait la nôtre et quelle influence nous aurions dans tous les domaines, de la vie américaine. C'est notre malheur, nous prêtons, pauvres et minoritaires que nous sommes, l'influence de nos argents et de notre nombre aux autres.

Pour compléter la nomenclature de nos œuvres de survivance, un journal français est publié à Woonsocket: l'«Indépendant» qui est affilié au journal du même nom de Fall-River, Mass. «L'Indépendant» ne reçoit pas l'encouragement auquel il a droit. Encore là, nous montrons trop notre engouement pour ce qui est étranger, et notre indifférence pour le journal français, parce que, étant français, on croit qu'il ne peut être aussi bon que l'autre. Triste mentalité d'esclave qui démontre bien notre manque de fierté et d'estime pour ce qui est nôtre et l'effort de gens qui sont nôtres.

Nous avons donc dans le Rhode-Island, tous les organismes nécessaires à notre conservation religieuse et ethnique. Tout en étant de bons citoyens américains, nous avons à notre

disposition les moyens de vivre pleinement notre idéal catholique et français. La question est donc bien plus une question de vouloir-vivre, que d'institutions. Ces dernières, comme on l'a vu, ne manquent pas, et il n'y aurait pas grand'chose à ajouter à notre organisation nationale.

* * *

Nous voulons survivre et nous croyons que notre survivance ethnique est possible, mais nous vivons et nous agissons comme si tel n'était pas le cas. Par exemple, que dire des Frères du Sacré-Cœur, lorsque le directeur du collège Mont-Saint-Charles y permet la publication d'une revue collégiale, « The Hill-topper », rédigée presque exclusivement en anglais, avec juste assez de français pour montrer l'insignifiante considération qu'on a pour lui; et lorsque le même Frère signe son nom en anglais.

Plusieurs nous diront: « je suis aussi *canayen* et patriote que n'importe qui », et ne parleront que l'anglais dans leur famille. La même chose se voit dans les bureaux de quelques-unes de nos sociétés nationales. Et ne sont-elles pas nombreuses les religieuses qui ne parlent que l'anglais à leurs élèves? Que de professionnels et d'hommes d'affaires sacrifient aux succès politiques et commerciaux leur idéal français? Sacrifice inutile, et qui reste rarement impuni.

Ne voit-on pas un grand nombre de nos jeunes prêtres ne parler que l'anglais à leurs petits enfants de chœur? Et n'est-ce pas à ce demander parfois si notre jeune clergé, formé comme il l'est, va continuer à l'égard de notre race le rôle de gardien jadis joué par nos vieux prêtres. C'est là un grand point d'interrogation. Pourtant, ce sera lui qui demain dirigera nos écoles. L'abbé Lionel Groulx a écrit: « *la politique vitale du Canada est une politique scolaire. Depuis 1789, l'école est sa frontière morale* ». Comme c'est bien la même chose ici! Nos écoles envahies par l'étranger ou l'indifférent? Mais, c'est l'envahissement du sol par l'ennemi; ce sont les frontières qui sont violées; c'est la déroute; c'est la défaite. Aussi ce problème de la formation de notre jeune clergé est aujourd'hui le plus inquiétant de tous pour nous, et demande une solution immédiate dont des esprits avertis s'occupent déjà. Comment survivre sans l'école? Et si elle tombe dans les mains d'assimilateurs... Ce serait la fin!

* * *

La légende des « scieurs de bois et des porteurs d'eau » n'existe plus pour nous; et nous sommes maintenant reconnus comme qualifiés pour toutes les positions politiques, commerciales, industrielles, sans exception aucune. Nous sommes loin, il est vrai, d'avoir notre juste part dans la politique et les affaires; mais

la faute en est passablement à nous. Il serait trop long d'énumérer les causes. On disait autrefois: « l'union fait la force ». Je suggère une autre formule: « Cessons de nous conduire comme des esclaves et nous serons les maîtres ». Nous avons le nombre; malgré nos défauts, nous ne sommes pas plus bêtes que les autres: nous avons à notre actif de saines vertus sociales, et la foi qui sauve. Avec la fierté, le courage et l'effort persévérant, l'avenir dans le Rhode-Island est à nous!



AU NEW-HAMPSHIRE

par ADOLPHE ROBERT

D'ABORD, qu'est-ce que c'est que le New-Hampshire?

Si l'on jette les yeux sur une carte des États-Unis, l'on trouve que le New-Hampshire est enclavé entre le Canada au nord, le Maine à l'est, le Massachusetts au sud et le Vermont à l'ouest. C'est à proprement parler un état intérieur, bien qu'il ait un débouché sur le littoral de l'Atlantique avec un port assez important (Portsmouth) pour avoir été le centre des négociations d'un traité de paix entre la Russie et le Japon. C'est un pays montagneux, avec le point le plus élevé au nord-est des États-Unis, le mont Washington, haut de 6293 pieds. Sur une superficie de 1270 milles carrés, l'on peut compter 86 pics. Dans cette région de montagnes, 600 lacs sont sertis comme des bijoux, sans compter les rivières qui fournissent l'énergie motrice à l'industrie. La partie sud de l'État est plus nivelée et offre nombre de plaines et de plateaux propres à l'agriculture. La population, d'après le recensement officiel de 1930, est de 465,293 âmes. A cause de

son caractère montagneux, le New-Hampshire est désigné sous le nom de « Granite State ». Il tient son nom du capitaine John Mason qui, en 1629, obtint de Jacques 1er, roi d'Angleterre, un territoire qu'il appela le New-Hampshire, d'après le nom de son pays natal, Hampshire, Angleterre. Le New-Hampshire est l'un des treize États qui joignirent le mouvement insurrectionnel devant amener la formation de la République américaine. Par sa superficie, il est le 43e des 48 États et par sa population le 42e. C'est donc un petit état si on le compare aux autres, mais ce n'est pas un état indigent si l'on tient compte que sa richesse per capita est de \$3,440, d'après la statistique officielle.

Sur les origines du catholicisme dans l'État du New-Hampshire, il faut remonter à l'époque même de l'arrivée des Européens. Dès 1657, des sauvages de la tribu des Pawtucket, habitants de la région sud du New-Hampshire, furent vus avec des crucifix, ce qui indiquerait qu'ils avaient rencontré des missionnaires. Les *Relations des Jésuites* pour 1663, font mention que leurs missions s'étendent jusqu'au pays des Sokikois, sur les limites du New-Hampshire.

La première messe aurait été célébrée en 1694 par le Père Vincent Bigot, S.J., et l'abbé Thury, accompagnant un parti d'expédition français commandé par M. de Villieu. Celle qui vraisemblablement serait la première religieuse du New-Hampshire est Mary Ann Davis, faite prisonnière par le parti de M. de Villieu et amenée captive à Québec où elle embrassa

le catholicisme et devint Ursuline. Après cela, il faut sauter plus d'un siècle. L'on trouve qu'en 1810, M. de Cheverus, qui devait être plus tard le premier évêque de Boston, visita les catholiques du New-Hampshire. En 1822, un ancien ministre épiscopalien devenu catholique et ordonné à la prêtrise par Mgr de Cheverus, le révérend Virgil Barber, bâtit une église à Claremont, laquelle est considérée comme le berceau du catholicisme dans l'État. Il est à noter que la petite église de Claremont fut édifiée avec l'aide financière des Ursulines de Québec et de Mgr Cook, des Trois-Rivières. La province de Québec a donc contribué à l'établissement du catholicisme dans l'état du New-Hampshire. De plus, deux des filles de Virgil Barber devinrent Ursulines à Québec.

Mais le catholicisme n'a véritablement pris son essor dans le New-Hampshire qu'à l'arrivée des immigrants d'Irlande et du Canada. En ce qui concerne l'immigration canadienne-française, on en trouve des traces aussi loin que 1833. Les registres de la ville de Manchester font mention d'un mariage canadien en 1851, d'une sépulture en 1853. Mais c'est véritablement entre 1850 et 1870 que le mouvement s'accrut au point qu'en 1884, le diocèse de Manchester fût créé. Déjà, une paroisse canadienne avait été fondée en 1871 par Messire Joseph-Augustin Chevalier.

C'est la nécessité du pain quotidien et l'attrait des salaires payés par les filatures du New-Hampshire qui attira dans notre État les Ca-

nadiens de la province de Québec. On ne se contenta pas de leur ouvrir largement les portes du pays: on alla les chercher. Certaines compagnies voyaient dans le type québécois un ouvrier consciencieux, habile, peu exigeant, guère soucieux de se laisser emberlificoter par des fomenteurs de grèves, et on en attira un certain nombre. Les compagnies textiles avaient bâti des maisons spécialement pour loger cette main d'œuvre. Les ouvriers fréquentèrent d'abord les églises catholiques irlandaises, mais comme ils ne comprenaient pas la langue du pays, des prêtres du Québec furent invités par les évêques du temps à venir les desservir. Après le prêtre, médecin des âmes, ce fut le docteur, médecin des corps, qui s'installa au milieu des ouvriers franco-américains. Le prêtre et le médecin furent les deux cellules créatrices des premières œuvres franco-américaines. On acheta un terrain et on bâtit une église, avec le presbytère à côté. Plus tard, on fit l'acquisition d'un cimetière. Enfin, une école surgit à côté de l'église. Après avoir pourvu aux besoins spirituels des âmes, à un endroit de repos pour les morts, à la formation intellectuelle de la jeunesse, l'on songea à la protection des foyers par le moyen des sociétés de secours mutuels. Puis, comme il fallait entre les immigrants un lien de communication, l'on fonda des journaux. Telle est en résumé, l'histoire des Franco-Américains du New-Hampshire à son début.

Le « Directory » de Kenedy, qui fait au-

torité en matière de statistiques catholiques, porte à environ 160,000 le nombre des catholiques du New-Hampshire. Sur ce nombre les Franco-Américains comptent pour 122,000, d'après le *Guide franco-américain*, publié par M. Bélanger, de Fall-River. Ils y sont groupés en 24 paroisses exclusivement franco-américaines et 9 paroisses mixtes avec curés de langue française. Il y a aussi des groupes franco-américains dans 22 autres localités. Ceux-ci sont affiliés à des paroisses mixtes desservies par des curés de langue anglaise. Certains de ces groupes, étant en majorité, attendent encore le jour où ils auront à leur tête un curé de notre langue. Peut-être qu'aujourd'hui leurs doléances à ce sujet sont moins manifestes, mais l'on peut se demander si ce n'est pas dû à ce qu'ayant échoué dans leurs démarches autrefois, ils se sont résignés à accepter en silence le fait accompli. *Le Guide* de M. Bélanger fournit en outre la statistique de 41 écoles franco-américaines, où 622 religieuses et religieux donnent l'enseignement à 17,300 enfants. Pour l'éducation secondaire des jeunes filles, nous avons trois *High Schools*, ceux de Villa Augustina, Collège Rivier et École St-Georges. Le Collège Rivier, comme son nom l'indique donne le cours préparatoire à l'obtention du baccalauréat. Il est affilié à l'Université catholique de Washington. Pour l'instruction des jeunes gens, nous avons le Collège des Pères de La Salette à Enfield, le Noviciat des Pères Oblats à Hudson et leur Juniorat de Colebrook. Cer-

taines écoles primaires ont un cours secondaire complet ou abrégé pour jeunes gens des deux sexes. La loi de l'état permet l'enseignement d'une langue étrangère et de la religion dans les écoles privées, à condition que le programme de l'école publique ou son équivalent n'en soit pas diminué. Le programme des écoles paroissiales est donc le même ou l'équivalent de celui des écoles publiques, avec autorisation légale d'y enseigner une langue étrangère et le catéchisme. Nous n'avons pas d'école normale, mais les religieux et religieuses reçoivent un permis d'enseigner du Bureau d'Éducation de l'État. Le programme est sous la direction d'un surintendant nommé par l'Ordinaire du diocèse. Le surintendant actuel est un prêtre de langue anglaise.

Lorsque l'on traite des questions franco-américaines, il est bon de s'en rapporter à ce qu'un des biographes du maréchal Foch, le commandant Bugnet, appelle « la méthode Foch ». Placé en face d'un problème de tactique ou de stratégie, Foch commençait par se demander : « Allons ! de quoi s'agit-il ? »

A mon tour, je pose la question : de quoi s'agit-il ?

Je réponds : il s'agit pour les Franco-Américains du New-Hampshire de garder leur âme française, voulant par là garder leur foi et assurer en fin de compte leur salut éternel.

Si l'on me demande qui est intéressé à ce que les Franco-Américains gardent leur âme française, je réponds de nouveau : personne, si

ce n'est les Franco-Américains eux-mêmes. Ni le pouvoir religieux, ni le pouvoir civil ont un intérêt immédiat à ce que le français se perpétue dans le New-Hampshire. Par conséquent leur attitude à cet égard en sera une d'indifférence. Il appartient aux Franco-Américains eux-mêmes, et à eux seuls, de demander à l'Église et à l'État non seulement de ne pas entraver, mais de favoriser un mode d'éducation qu'ils croient nécessaire à leur bien-être spirituel et temporel. Ils s'attendent, en autant que cela ne nuit pas au bien commun, de recevoir de l'Église et de l'État telle assistance. D'ailleurs, le pouvoir civil et le pouvoir religieux ont déjà reconnu le bien-fondé de ces desiderata, le premier en donnant un status officiel aux écoles privées, en accordant aux maîtres et maîtresses le droit d'y enseigner, en approuvant les programmes; le second, en faisant de la cause de l'éducation catholique l'une de ses premières préoccupations, en promouvant l'ouverture de nouvelles écoles, et en y attirant des maîtres et des maîtresses. Il est à regretter cependant qu'il y ait encore des écoles ou des communautés de langue anglaise donnant l'enseignement à des classes entièrement composées de petits Franco-Américains. Pareille situation existe depuis plus de 25 ans. L'on espère toujours qu'elle se modifiera, suivant le temps et les circonstances.

La volonté de survivre, c'est d'abord en chacun de nous qu'elle doit être. Commençons par garder dans la famille une mentalité fran-

çaise, et nous demanderons ensuite qu'elle se développe dans l'atmosphère de l'école et par toutes les agences de conservation créées par nous. Des obstacles extérieurs s'opposeront parfois à l'épanouissement de l'âme franco-américaine. Il faut moins les redouter que notre propre indifférence. On peut se battre contre des difficultés; devant l'indifférence, on reste impuissant.

Un écrivain franco-américain (1) a adressé récemment un gracieux compliment aux Franco-Américains du New-Hampshire, en affirmant qu'ils étaient organisés en politique. Cela est flatteur, mais cela demande quelques éclaircissements. En vérité, il n'y a pas d'organisation politique franco-américaine dans le New-Hampshire. Dans plusieurs villes, il y a des clubs ou ligues qui s'intéressent à la naturalisation des votants, à des questions civiques. Mais d'organisation générale et collective, il n'en existe pas. Les Franco-Américains, comme le reste des autres citoyens, sont affiliés à l'un ou l'autre des deux grands partis politiques qui se disputent la direction des affaires publiques, le parti démocrate et le parti républicain. Cependant les liens de parti sont plutôt lâches, et l'on vote assez facilement sous l'aigle républicain ou l'étoile démocratique, suivant qu'il s'y trouve un candidat à nom français. C'est dire qu'il existe un sentiment nationaliste plus fort que l'esprit de parti. Apparemment, cela ne nous a pas nui, puisque nous sommes

(1) Josephat Benoit—(*L'Ame franco-américaine*).

représentés à l'Assemblée législative d'État par deux sénateurs et 63 députés, un membre dans le Conseil du gouverneur, des représentants dans une vingtaine des 100 Commissions et Bureaux d'État. Nous avons notre part du patronage fédéral par la nomination de Franco-Américains aux postes de percepteur du revenu de l'Intérieur, United States Marshall, directeurs des postes, etc. Dans la magistrature, un des nôtres est sur le banc de la Cour supérieure et nous sommes aussi représentés dans les fonctions subordonnées du système judiciaire. Dans les gouvernements municipaux, l'on trouve des maires franco-américains tout le long de la vallée de la Merrimack ainsi que dans d'autres parties de l'État. Quant aux fonctionnaires municipaux, nous ne les comptons plus. C'est dire qu'après avoir pourvu à l'essentiel, c'est-à-dire aux paroisses et aux écoles, les Franco-Américains ont aussi débordé dans le domaine de la politique où ils ont assez bien réussi. Ils sont appelés à réussir encore mieux, parce que de plus en plus ils se rendent compte de l'importance d'acquérir le droit de suffrage. Il fut une époque où l'un était obligé d'exercer une pression sur les Franco-Américains pour les amener à prendre leurs lettres de naturalisation. Aujourd'hui, ceux qui ne sont pas naturalisés demandent à l'être et l'on veut être à la page en fait de connaissances des choses de la politique.

Dans le domaine économique deux institu-

tions franco-américaines tiennent le premier rang: l'Association Canado-Américaine et La Caisse Populaire Ste-Marie, toutes deux plusieurs fois millionnaires. L'Association Canado-Américaine est une société de secours mutuels opérant des deux côtés de la frontière et qui, à côté de son système d'assurance à la mort et d'indemnité en maladie, maintient une œuvre d'éducation pourvoyant annuellement à l'instruction de 30 à 35 jeunes gens, et à la composition d'une bibliothèque se rapportant exclusivement aux établissements français en Amérique. La Caisse Populaire Ste-Marie, comme son nom l'indique, fonctionne sur le modèle des caisses fondées par le Commandeur Desjardins, de Lévis.

Dans l'industrie et les affaires, les professions, il y a longtemps que les Franco-Américains y sont engagés. Ils ont commencé par exercer des petits métiers. Plus tard, ils sont devenus patrons, avec le résultat qu'aujourd'hui dans le commerce des vêtements pour hommes et femmes, la quincaillerie, la boulangerie, l'épicerie, les restaurants, l'industrie du papier, la réparation des automobiles, les assurances, l'immeuble, etc., ils jouent un rôle important. Naturellement, la masse est employée dans les manufactures de chaussures et de papier. Très peu font de l'agriculture.

Il est à noter que les Franco-Américains deviennent propriétaires. Paul Bourget, le romancier français, mort il n'y a pas longtemps, observe qu'en France l'on travaille toute sa vie

pour s'acheter une maison. Aux États-Unis, on commence d'abord par s'acheter une maison, et on travaille ensuite toute sa vie pour la payer.

Dans les œuvres d'hospitalisation, nous avons trois hôpitaux très modernes, tenus par les SS. Grises de St-Hyacinthe, trois hospices pour les orphelins, un refuge pour les vieillards.

La vie sociale chez les Franco-Américains se manifeste dans une foule d'organisations à caractère théâtral, musical, littéraire, sportif, politique, sans compter les nombreuses ligues et confréries qui tiennent du domaine religieux. Dans toutes ces organisations, le français reste à l'honneur, mais cela ne va pas sans quelques accrocs. La jeunesse a naturellement une tendance à se servir de l'anglais. Mais, lorsque dans une réunion, il se trouve quelqu'un pour donner à la conversation un ton français, on l'imite généralement.

Les Franco-Américains du New-Hampshire ont une presse de langue française depuis les premiers temps de leur arrivée en cet état. Elle est représentée aujourd'hui par un quotidien, *l'Avenir National*, de Manchester, un tri-hebdomadaire, *l'Impartial*, de Nashua, et un bulletin mensuel *Le Canado-Américain*, organe de la société de ce nom. Les journaux de France ne sont guère reçus dans l'État. Ceux de la province de Québec le sont davantage avec *La Presse*, de Montréal, en tête. Il est indéniable que la presse franco-américaine du New-Hampshire a forte-

ment contribué à maintenir vivace entre les Franco-Américains le lien de la solidarité du sang et de la langue, et que nombre de succès ont été rendus possibles grâce à sa coopération. Suivant l'expression d'un journaliste français, la presse est « la locomotive des œuvres ». Cela est particulièrement vrai de la presse franco-américaine, parce qu'elle les tire toutes à sa suite. Comme pour le pain quotidien, il devrait y avoir un journal franco-américain sur la table de chaque famille.

En conclusion, nous pouvons dire que les Franco-Américains du New-Hampshire sont dans une position enviable. Ils vivent dans un pays pittoresque, comblé par la nature, au sein d'une population généralement sympathique. Ils ont le nombre et les institutions propres à assurer leur survivance. S'ils disparaissent un jour, c'est parce qu'ils l'auront voulu.



AU MASSACHUSETTS

par PAUL DUFAULT

LE Massachusetts, est, après la Virginie et le New-York, le plus ancien État de l'Union. Les Pèlerins s'y établirent, en 1620, douze ans après la fondation de Québec. Un regard sur la carte nous le montre comme un quadrilatère, excepté dans sa partie sud-est où il s'élargit un peu pour suivre la ligne capricieuse du rivage de l'Atlantique. Ce quadrilatère, dont la longueur et la largeur moyennes sont approximativement de 150 et de 70 milles, a une superficie de 8,266 milles carrés, une infime fraction des 700,000 milles carrés de la province de Québec. Transposé sur la carte de Québec, il tiendrait facilement au sud du St-Laurent, entre Montréal et Lévis et une ligne imaginaire qui relierait ces deux points en passant par Pike-River, Sherbrooke et Beauceville. Entassez dans ces limites 4,249,000 habitants et vous aurez une idée de la densité de la population.

Poussons la comparaison un peu plus loin. Le carré que nous venons de tracer encercle approximativement les quatre diocèses de St-

Jean, de St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet, avec une population globale de 402,000 âmes. Le Massachusetts comprend l'archidiocèse de Boston et les diocèses de Fall-River et de Springfield, dont la population catholique atteint approximativement 1,700,000. Considérons la condition des nôtres dans chacun d'eux en particulier.

ARCHIDIOCÈSE DE BOSTON

L'archidiocèse de Boston compte 1,044,000 catholiques répartis en 293 paroisses et desservis par 821 prêtres. Les Franco-Américains y sont au nombre de 105,000 avec quelque 70 prêtres de leur nationalité et 25 paroisses. Ils forment donc un dixième de l'élément catholique, ont un peu moins de neuf pour cent des prêtres et de neuf pour cent des paroisses. M. Daignault, de Woonsocket, vous donna l'explication de cet état de choses dans sa causerie de janvier, lorsqu'il fit mention des larges minorités franco-américaines perdues dans les paroisses anglaises et du fait que les Franco-Américains, groupés d'ordinaire dans les grands centres, ont des paroisses populeuses, tandis que leurs coréligionnaires de langue anglaise, distribués un peu partout, ont un grand nombre de petites paroisses.

Nous n'avons pas de paroisse vraiment franco-américaine dans la ville même de Boston. La seule église où le français soit parlé, après l'anglais d'ailleurs, appartient à des Maristes, dont la plupart viennent de France. Il est impossible de savoir combien des nôtres vi-

vent dans la capitale de l'État. Les principaux centres, d'après leur importance au point de vue franco-américain sont: Lowell avec 5 paroisses, Lawrence et Salem avec chacun 2. Viennent ensuite Amesbury, North Cambridge, Lynn, Marlboro, Haverhill, South Bellingham, Brockton, Dracut, Newburyport, Newton, etc.

15,600 petits Francos fréquentent 32 écoles paroissiales.

Son Éminence le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, laisse aux Franco-Américains de son archidiocèse une latitude convenable pour se développer dans le sens de leurs traditions. Les nôtres peuvent avec assez de facilités, se grouper autour de leurs églises, envoyer leurs enfants à leurs écoles où maîtres et maîtresses sont libres de leur enseigner la religion et la grammaire dans la langue de leurs ancêtres.

DIOCÈSE DE SPRINGFIELD

Sur une population catholique de 454,722 âmes, les Franco-Américains sont au nombre de 175,000 dans le diocèse de Springfield. Mais s'ils représentent 33 p.c. de l'élément catholique, ils n'ont plus ici que 25 p.c. des prêtres et 16 p.c. des églises. Pourquoi? Toujours parce que nous avons de larges minorités éparpillées ici et là et invariablement englobées dans les paroisses irlandaises où leur sort, au point de vue ethnique constitue un problème des plus angoissants. Trente écoles offrent à 16,000 petits Franco-Américains, l'a-

vantage d'apprendre leur langue maternelle. Les grands centres franco-américains du diocèse sont: Worcester avec 4 paroisses, Fitchburg, Chicopee et Holyoke avec 3, Springfield, Southbridge et North-Adams, avec 2.

Dans le diocèse de Springfield, comme dans l'archidiocèse de Boston, les nôtres, dans les centres organisés où ils ont leurs église et école, peuvent prier dans leur langue et donner à leurs enfants une formation catholique et française. Mgr O'Leary dirige le diocèse depuis 1921.

DIOCÈSE DE FALL-RIVER.

Dans le diocèse de Fall-River, les Franco-Américains forment près de 50 pour cent, 48 pour cent, pour être exact, de la population catholique. Ils sont au nombre de 88,000 sur un total de 173,000 catholiques de toutes nationalités; mais ils sont loin d'y occuper la position relativement avantageuse qu'ils détiennent dans le diocèse de Boston où ils ne forment, il est vrai, qu'un dixième de la population catholique, mais où ils ont aussi près d'un dixième des prêtres et près d'un dixième des paroisses. Dans le diocèse de Fall-River où ils comptent pour la moitié, ils n'ont que 38 pour cent des prêtres et 19 pour cent des paroisses. Il y a là une disproportion frappante. Mais considérez la densité de certaines de leurs paroisses. Dans la ville épiscopale même deux d'entre elles ont plus de 9,000 âmes, c'est-à-

dire assez pour former six paroisses de 3,000 de population chacune.

Les trois villes les plus importantes du diocèse sont Fall-River, avec 6 paroisses franco-américaines, New-Bedford avec 7 et Attleboro avec 3.

À l'étroit dans certaines de leurs églises, les nôtres le sont aussi, comparativement, dans leurs écoles où 12,000 de leurs enfants doivent se contenter de 19 écoles, alors qu'un nombre à peine supérieur d'élèves dans les diocèses de Boston et de Springfield peuvent jouer des coudes tout à leur aise dans 32 ou 30 écoles respectivement. L'espace restreint n'entame pourtant pas l'énergie des maîtres et le courage des enfants. C'est à Fall-River, en effet, que naquirent les fameux Concours de Français de l'Association Canado-Américaine destinés à stimuler l'étude de la langue par l'émulation entre les différentes écoles de la ville. L'entreprise suscita un intérêt remarquable chez les enfants et fonctionna à merveille la première année. Puis, immédiatement, mystérieusement, des difficultés surgirent et maîtres et maîtresses se refusèrent à continuer. Pourquoi? La réponse serait délicate et compliquée. Les concours vont leur train pourtant, mais pas en classe. Les élèves se rencontrent dans une salle quelconque mise à leur disposition pour la circonstance.

Mgr Cassidy est évêque de Fall-River depuis 1931.

NOS DIFFICULTÉS.

Telles sont, dans les grandes lignes, les positions que nous occupons. Passons maintenant à nos difficultés. Lorsque les journaux et revues montréalaises tempêtent à juste titre contre le snobisme ridicule qui attire un trop grand nombre de Canadiens-Français vers l'ouest de la ville, nous faisons, avec une certaine satisfaction, avouons-le, un retour sur nous-mêmes. Si la question d'ambiance créée par le voisinage d'une autre nationalité existe dans la province de Québec où les Canadiens-Français forment une majorité compacte, avec quelle acuité centuplée, cette même question ne se pose-t-elle pas chez nous où nos groupes minoritaires dispersés à travers le nord-est et l'ouest moyen, sont littéralement noyés dans des éléments étrangers. Il est possible, je ne dis pas que la chose soit pratique, mais il est possible, pour le Canadien-Français de Québec de ne savoir et de ne parler que le français; au contraire, le franco-américain, même le moins instruit, doit de toute nécessité apprendre et parler l'anglais.

Le petit Franco-Américain ne parle sa langue maternelle exclusivement que jusqu'à l'âge de 6 ou 7 ans. À peine ses petites jambes lui permettent-elles de franchir le seuil de la porte paternelle qu'il prend avec l'élément anglais un contact qui va devenir de plus en plus intime et de plus en plus prolongé! Ses compagnons de jeu l'obligent à parler une autre lan-

gue que celle de sa mère. À l'école, une bonne partie de ses leçons seront en anglais. Après le 9ème degré, le français sera encore au programme, mais seulement comme langue étrangère, facultative, au même titre que l'allemand et, l'espagnol. Viennent l'usine, l'atelier ou le bureau où patrons, contremaîtres et compagnons parlent anglais. Une fois son travail fini le jeune Franco-Américain, en quête d'amusements comme tout autre à son âge, se dirige vers le cinéma, les réunions sportives ou les salles de danse où il n'entendra pas un mot de français. Un bon jour, une compagne de travail ou de jeu retiendra son attention et, fixera sa destinée. Dieu veuille que ce ne soit pas dans un de ces mariages mixtes dont les cloches nuptiales sonnent presque invariablement le glas d'un des nôtres et, par avance, celui de ses descendants au point de vue national!

Ainsi, saturé d'idées, de mots, d'expressions anglaises durant toute la journée, ce n'est qu'à force de volonté que le Franco-Américain peut revenir à sa langue maternelle, lorsqu'il rentre à son foyer. Si la question d'ambiance est une excuse, il peut à bon droit s'en réclamer.

Une autre de nos difficultés, que je me contenterai de mentionner en passant, c'est la sourde opposition qui prend sporadiquement la forme de véritable antagonisme, qu'on nourrit dans certains milieux pour tout ce qui a trait à la langue française.

NOS FAUTES.

Le Dr Clément Fréchette, un digne et regretté Franco-Américain, faisait avec raison remonter la plupart de nos fautes et de nos défauts à l'atavisme.

La paresse intellectuelle du Franco-Américain n'a d'égal que celle du Canadien-Français, ce qui n'est pas peu dire. Nous avons horreur de l'étude. Nous avons peur du livre. Les bibliothèques de nos professionnels sont inexistantes. Quelques volumes indispensables de loi ou de médecine, quelques revues de troisième ordre et c'est tout. On a de l'argent pour tout excepté pour les livres. Les bibliothèques publiques, ouvertes gratuitement dans les villes de quelque importance ont toutes quelques rayons réservés aux livres français. La plupart des directeurs seraient heureux d'en avoir d'avantage mais le peu qu'ils ont déjà ne circule pas.

On est content de son petit lot et on ne songe pas à l'agrandir. Encore trop peu des nôtres visent plus haut que l'atelier ou les positions bureaucratiques subalternes.

Le manque de civisme et d'intérêt dans la chose publique nous a empêchés d'exercer l'influence politique à laquelle notre nombre nous donne amplement droit. Ce n'est que sous la menace de déportation que nombre des nôtres se sont décidés à se faire naturaliser. Ils avaient pendant 20 et 30 ans négligé de le faire. Un changement est heureusement en train de

se produire. Des clubs spéciaux récemment fondés s'occupent activement de la question dans les divers centres.

Solidarité, esprit de corps, préséance de l'intérêt commun sur l'intérêt particulier sont des termes que notre individualisme tenace et souvent querelleur s'obstine à vouloir ignorer. Notre solidarité en politique gagnerait aux nôtres plus de postes qu'ils en occupent; en finance elle garderait chez nous des millions qui s'en vont ailleurs. Nos sociétés nationales, qui devraient réunir au bas mot un million de membres, en comptent à peine 100,000.

NOS MOTIFS D'ESPÉRANCE.

Telles sont nos inquiétudes et nos chagrins. Nous avons par contre, Dieu merci, de nombreux motifs de joie et d'espérance. Nos organisations paroissiales, admirables pour la plupart, viennent sans contredit au premier rang. Elles sont trop connues pour que je m'arrête à vous en faire l'historique ou à vous en décrire le fonctionnement. Je me bornerai à en considérer quelques aspects particuliers. L'importance de la paroisse au point de vue survivance ne peut être exagérée. Il semble pourtant qu'elle ne donne pas dans certains cas, son maximum d'efficacité. Je parlais tout à l'heure des récréations des jeunes Franco-Américains. Il y aurait moyen d'en détourner un bon nombre des lieux d'amusements publics et de les diriger vers les salles paroissiales si

l'on savait rendre ces dernières plus attrayantes et plus animées. Nous perdons forcément contact avec les nôtres lorsqu'ils sont à leur travail, mais nous pourrions les retenir davantage durant leurs heures de loisir si nous voulions nous en donner la peine. Certaines paroisses sont des centres d'activité sociale constante, d'autres n'ont même pas de salle paroissiale. Y a-t-il pourtant rien de plus important au point de vue survivance que de favoriser les unions entre Franco-Américains et Franco-Américaines. On ne pourra jamais le faire mieux, plus sûrement et d'une manière plus significative qu'en les invitant à partager des jeux honnêtes à l'ombre de leur clocher.

NOS SOCIÉTÉS.

Nos sociétés sont les mêmes dans le Massachusetts que dans les autres États. Au cours de ces dernières années, un mouvement, ancien peut-être, mais d'application nouvelle, a pris naissance dont l'entier développement laisse espérer d'excellents résultats. Je veux parler des fédérations. Le but de ces fédérations est de grouper les organisations franco-américaines de chaque ville de façon à pouvoir au besoin concerter un plan d'action général. Ainsi la ville de Worcester compte plus de vingt-cinq sociétés, clubs et cercles franco-américains de toute nature. Chaque groupe choisit un délégué qui fait partie d'un conseil qu'on appelle bureau de direction de la Fédération. Ce bu-

reau a pour fonction de décider de la conduite à tenir dans telle ou telle circonstance et de donner le mot d'ordre à toutes les filiales. C'est le plus puissant moyen d'union que nous ayons à notre disposition. Une fédération représentant une vingtaine de groupes peut faire et défaire un candidat: on est forcé de la respecter.

Ces fédérations fonctionnent déjà à Worcester, à Fall-River, à New-Bedford, à Southbridge, à Salem. Il est question d'en fonder une à Lowell, à Turner-Falls et à Spencer.

Les Franco-Américaines ont souvent par le passé joué un rôle important dans nos luttes. En temps de calme, leur activité se continue sur un autre terrain. Nos associations féminines sont nombreuses. Je nomme au hasard le Cercle des Femmes Françaises de Springfield et d'Holyoke, l'Association des Femmes Éducatrices de Lowell, les Cercles du Parler Français qui existent un peu partout, le Cercle Jeanne-Mance et les Auxiliaires des Amis du « Travailleur ». Un mot au sujet de ces deux dernières organisations qui sont toutes les deux de Worcester.

Les quelque 200 jeunes dames et demoiselles du Cercle Jeanne-Mance, se réunissent au moins deux fois par mois pour se perfectionner dans l'étude du français ou pour entendre un conférencier leur exposer une question d'histoire ou de littérature française. Le Cercle est très actif et toujours de l'avant, lorsqu'il s'agit d'organisations franco-américaines.

LES AUXILIAIRES.

Les Auxiliaires des Amis du *Travailleur*, qui viennent à peine de s'organiser, ont déjà 200 membres. Leur but est de promouvoir diverses entreprises qui, tout en favorisant la diffusion du français, apporteront en même temps au journal l'appui financier dont il a besoin. Cette organisation était encore embryonnaire et sans nom qu'elle avait déjà 2000 personnes au vaste auditorium de Worcester pour leur présenter « Mignon » en français! Il me faut mentionner le banquet du *Travailleur* qui attire annuellement plus de 200 convives du Massachusetts et des États voisins.

Boston est le siège de la Société Historique Franco-Américaine dont les membres représentent notre élite intellectuelle dans la Nouvelle-Angleterre.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner le Cercle des Étudiants Franco-Américains également de Boston, surtout pour ce qu'il signifie. Il y a maintenant assez de nos jeunes dans les diverses universités et facultés de ce grand centre éducateur pour former un groupe des plus intéressants. Il y a 15 et 20 ans, ils y étaient clairsemés. Aujourd'hui, le Cercle a près de 100 noms sur ses listes. C'est donc que les nôtres se dirigent vers des sphères plus élevées et montent en surface.

Une autre association plus significative encore est celle des Professeurs Franco-Américains. Ses membres, partant du principe que

l'enseignement du français dans les écoles et collèges du pays, nous revient presque de droit, s'efforcent par tous les moyens possibles de préparer des sujets dûment compétents. Plusieurs ont déjà fait un stage à la Sorbonne et décroché leur doctorat. Le mouvement s'accroît et je n'en connais guère de plus prometteur pour notre élément.

COLLÈGE CLASSIQUE FRANÇAIS.

Nous avons l'honneur et le privilège d'avoir à Worcester le seul collège classique français pour garçons qui soit au pays. Les Pères Assomptionnistes le dirigent avec un succès remarquable depuis plus de 30 ans, surtout si l'on tient compte des difficultés financières inhérentes au début et de celles que la crise récente vient de susciter. De 250 à 300 jeunes Francos s'y préparent tous les ans à l'enseignement supérieur, aux carrières professionnelles et au sacerdoce. Un grand nombre des Anciens de l'Assomption occupent déjà des postes importants à travers la Nouvelle-Angleterre. Ils ont formé une amicale bien vivante et dont l'esprit est entièrement dans les meilleures traditions. Leur influence ne peut que s'accroître.

Le Massachusetts est l'État où il se publie le plus de journaux français. Nous avons deux quotidiens: *L'Indépendant* de Fall-River et *L'Etoile* de Lowell; et huit hebdomadaires: *La Justice* de Holyoke, le *Courrier* de Salem,

le *Courrier* de Lawrence, le *Journal* et le *Clairon-Citoyen* de Haverhill, le *Clairon* de Lowell, la *Liberté* de Fitchburg et le *Messenger* de New-Bedford. Cette presse française accomplit chaque jour son œuvre de survivance et constitue une force avec laquelle doivent compter ceux qui désirent notre appui et ceux qui voudraient nous assimiler à coups de matraque.

J'ai gardé le *Travailleur* pour la fin, parce qu'il est le dernier-né de ces hebdomadaires. Il nous est particulièrement cher, parce qu'il est un benjamin, mais aussi et surtout par son caractère unique. Ce n'est pas un journal local. Rédigé à Worcester, imprimé à Manchester, son but est de porter l'idée franco-américaine partout où il se trouve des nôtres. Il néglige les nouvelles pour s'attaquer à l'histoire, pour répandre les idées générales et promouvoir les mouvements d'ensemble. Né au plus fort de la crise, il a non seulement survécu, mais il a vu son tirage augmenter et sa situation financière se consolider.

CONCLUSION.

Si les premiers émigrés de 1860-70 pouvaient revivre, ils seraient fiers, à n'en pas douter, de voir les progrès accomplis par leurs descendants et la place qu'ils occupent aujourd'hui sous le soleil vivifiant de la Nouvelle-Angleterre.

Ces pionniers étaient arrivés pauvres, désorientés, perdus au milieu d'étrangers qu'ils ne comprenaient pas. Leurs enfants ayant

eu à cœur de travailler et de s'instruire, parlent sans difficulté la langue du pays en plus de la leur qu'ils ont su conserver, jouissent pour la plupart d'une prospérité raisonnable et ont déjà monté plusieurs échelons de l'échelle sociale. Leur ascension n'en est encore qu'à son début et semble prendre d'année en année un nouvel essor.



AU CONNECTICUT

par ARSÈNE CROTEAU

« L'Union fait la force, et la charité fait la force de l'union », telle est la devise de l'organisation qui s'appelle L'Union des Franco-Américains du Connecticut. Toute devise est un idéal, un programme d'action, une promesse.

Malheureusement, au Connecticut, tout n'a pas marché selon cette devise pour les Franco-Américains. La vie matérialiste américaine, cette grande machine aspirante qui s'ingurgite les enfants que les autres nations ne retiennent plus assez étroitement serrés, a dévoré un certain nombre de nos bons enfants canadiens. Donc, à « l'alleluia » du triomphe définitif des compatriotes du Connecticut doit se mêler un « miserere » qui fasse réfléchir et craindre, sans cependant faire entièrement désespérer. J'aurai donc à la fois le très grand honneur et le regret, de vous faire entendre ce que j'appellerai volontiers *La complainte du Franco-Américain du Connecticut*. La vérité ne diminuera en rien votre admiration, j'en suis sûr, car vous admettrez que depuis plus de

quatre-vingts ans, et tout spécialement depuis une quarantaine d'années, comme groupe franco-américain, nous nous sommes au moins maintenus; « nous avons vécu », selon le mot de Sieyès, et Dieu sait si c'est déjà beaucoup.

Tout mot qui part est une âme qui meurt, a dit le poète historien, M. l'abbé Groulx. Au Connecticut, beaucoup d'âmes sont mortes, car beaucoup de mots sont partis, et il faut les pleurer: mais ça ne fait rien: sachons aussi admirer les survivances.

Le Connecticut est un très bel état, qui rappelle plutôt la France par sa topographie. Rien de très vaste ni de très élevé: pas de hautes montagnes ni de grandes plaines; une rivière de moyenne largeur, la Connecticut, et un réseau très complexe, intrigant et capricieux, de petites rivières et de ruisseaux. Les Yankees appellent leurs collines « the rolling hills of Connecticut »; rien de plus vrai: elles semblent rouler les unes sur les autres, s'entasser et s'enchevêtrer comme écrasées par quelque ouragan d'un autre âge, puis tout-à-coup reprendre leur forme et leur vie respective pour s'élancer de nouveau dans un roulement toujours renouvelé, sans cependant menacer de rien engloutir. Les fermes, les maisons de la campagne, apparaissent paisibles et heureuses dans une infinité de petites vallées que ne surplombe aucun sommet. Comme en France aussi, les collines sont souvent couvertes de vignes, spécialement dans la région de New-Haven. Dans toute la vallée du Connecticut,

aux alentours de Manchester, Hartford, Middletown, les fermes à tabac offrent un aspect unique, que la France elle-même pourrait nous envier. Ces fermes ne sont pas des plaines, mais bien de vastes terrains, dont le sol est d'un beau rouge de Sienne; cette terre sableuse semble spongieuse et légère. Elle fait penser à la terre « légère » que le poète demandait pour y bien dormir. Au cours de l'été, ces terrains sont recouverts d'immenses toiles transparentes qui ne laissent filtrer que des rayons de soleil tempérés. Et comme pour vous faire admirer davantage et plus facilement toutes ces beautés de la campagne, l'homme industriel y a construit un ensemble de routes qui paraissent aussi fureteuses et curieuses que l'homme lui-même, car non seulement elles sont excellentes, mais elles vont partout et ne s'arrêtent nulle part. En somme, le Connecticut est une campagne urbanisée. Ajoutez à cela l'attraction des grandes industries et des affaires de nos principales villes, comme l'horlogerie, le travail du cuivre, l'argenterie, les dactylographes, les avions, les assurances, puis de l'industrie du coton, de la laine et de la soie dans plusieurs de nos petites villes, et vous comprendrez que le Connecticut est « un pays fatal ». C'est un pays dont on ne revient pas, un aimant jaloux qui ne lâche jamais le fer attiré, un Lorelei au climat relativement doux et où la vie semble plus facile que dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre.

Il y a au Connecticut 67,130 Franco-Amé-

ricains, soit un peu moins de un vingt-quatrième de la population totale, qui est de 1,606,903, tandis que dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre la proportion correspondante en est de un cinquième. Comparez! un vingt-quatrième, un cinquième!

Nous sommes environ un neuvième de la population catholique, qui est de 605,986.

Il y a dans tout le diocèse 237 paroisses, et 101 écoles paroissiales, avec une moyenne de 445 enfants par école.

Nous avons 14 paroisses franco-américaines, et 12 écoles paroissiales, avec une moyenne de 545 enfants par école.

Nos écoles paroissiales franco-américaines se trouvent dans les endroits suivants: Bristol, Danielson, Grosvenordale, Hartford, Meriden, Moosup, New-Haven, Putnam, Taftville, Waterbury, Wauregan et Willimantic. Les paroisses de Bridgeport et d'Occum sont les seules qui n'aient pas d'école paroissiale. Celles qui abritent le plus grand nombre d'enfants sont: Sainte-Anne de Hartford, 873; Ste-Marie de Putnam, 832; Ste-Marie de Willimantic, 620.

Trente-trois prêtres de langue française desservent les paroisses franco-américaines et 180 religieuses enseignent aux 6,500 enfants de nos écoles.

Les 42 autres écoles paroissiales sont réparties comme suit: 11 italiennes, 10 polonaises, 6 lithuaniennes, 5 tchécoslovaques, 4 allemandes, 4 hongroises, 1 slave et 1 syrienne.

Les autres groupes importants de langue étrangère du Connecticut sont les suivants: Italiens, 227,262; Polonais, 133,813; Allemands, 76,281; Russes, 59,536; Suédois, 41,374; Tchécoslovaques, 32,491; Lithuaniens, 30,690; Hongrois, 32,175. Nous sommes donc le quatrième groupe en importance avec notre effectif de 67,130.

De tous les états de la Nouvelle-Angleterre, c'est le Connecticut qui a la plus faible proportion de gens de langue française nés au Canada. Le New-Hampshire en a 45 p.c.; le Vermont, 40 p.c.; le Maine, 36 p.c.; le Rhode-Island, 18 p.c.; le Massachusetts, 10 p.c.; et le Connecticut, seulement 6 p.c. Cela peut expliquer bien des différences entre les divers états de la Nouvelle-Angleterre, si différence il y a.

Les Franco-Américains du Connecticut se sont agglomérés seulement dans quelques centres tels que Willimantic, Putnam, Danielson, Moosup, Taftville, Wauregan, North-Grosvenordale, Bristol et Baltic, puis tant soit peu à Meriden, Mystic et Waterbury, mais jamais en nombre suffisant pour commander de haute main les situations; aucune de ces agglomérations n'est en proportion comparable avec les colonies franco-américaines de Woonsocket, Fall-River, Manchester, Lowell, New-Bedford, Salem. Nos compatriotes sont éparpillés un peu partout. Nous n'avons aucun « petit Canada »; le mieux que nous ayons c'est un « Sodome » à Willimantic, sans son

Gomorrhe cependant. Par exemple, c'est de tous les côtés de Hartford qu'émergent les 9,223 Franco-Américains qui se rendent aux offices de l'église Sainte-Anne, le dimanche matin. La Providence a constellé tout le Connecticut de nos admirables compatriotes. Parcourez n'importe quelle ville ou campagne; à tout propos surgira devant vos yeux une enseigne de magasin ou de garage avec un nom français, quelque beau nom qui parle de fleurs, de fruits, de vertus ou de paradis ou qui suggère tout un passé, toute une pensée. Nos compatriotes du Connecticut ne bénéficiant d'à peu près aucune cohésion, ils sont comme de grands pins isolés. Leurs racines n'ont poussé qu'à fleur de terre et les tempêtes qui assaillent leur âme nationale leur sont vraiment redoutables.

Si encore nos compatriotes n'avaient pas été lancés dans un milieu si cosmopolite, au milieu d'une vraie bouillie de nationalités, ils auraient pu tout de même faire meilleure figure. Mais, quand nous considérons le nombre et la force des autres groupes nationaux il est impossible de se sentir très gros et très fort. Voyez, par exemple, les trois plus grandes villes du Connecticut: Hartford, New-Haven, et Bridgeport. Il y a de tout dans ces villes-là, des monticules de spaghetti, des tinettes de choucroute, des bassines de « goulash » hongroise et un tout petit peu de soupe aux pois, qui ne peut vraiment pas s'empêcher de se mélanger au reste du menu. À Bridgeport, il y a

2,587 Franco-Américains, en regard de 21,837 Italiens, 11,870 Tchécoslovaques, 8,777 Hongrois et 6,559 Allemands; à New-Haven, il y a deux fois plus de spaghetti qu'à Bridgeport, car aux 1,705 Franco-Américains de New-Haven il faut opposer 41,858 Italiens, sans compter 13,651 Russes et 8,104 Polonais. À Hartford, la proportion de Franco-Américains est plus forte, mais, par contre, ils sont dispersés aux quatre points cardinaux: il y a à Hartford 9,223 Franco-Américains, 20,986 Italiens, et 12,486 Polonais. Dans de telles conditions tout autre qu'un Canadien se résignerait à mourir comme élément distinct.

Nos compatriotes ont commencé à immigrer au Connecticut, individuellement ou par fort petits groupes, il y a déjà plus de 80 ans; par exemple, dernièrement, mourait à Danielson une vénérable compatriote âgée de 75 ans, et elle était née à Danielson même. Depuis longtemps l'immigration canadienne-française est entièrement arrêtée dans presque tout l'état. À Bridgeport, il n'y a que 2 p.c. de la population totale de la ville né au Canada, tandis que 21 p.c. de la population italienne est née en Italie, 9 p.c. de la population hongroise, en Hongrie, et 10 p.c. de la population tchécoslovaque, en Tchécoslovaquie. À New-Haven l'écart est encore bien plus grand: 1 p.c. seulement de la population franco-américaine est né au Canada, tandis que 35 p.c. de la population italienne est né en Italie, et 14 p.c. de la population russe est né en Russie. Mais à

Hartford, l'afflux qui a suivi la crise a fait monter le pourcentage à 8.4, car un grand nombre de Franco-Américains nés au Canada sont venus du New-Hampshire et du Massachusetts à cette époque-là. À Hartford comme à Willimantic, ces immigrants venus du nord diffèrent en bien des points de nos nationaux implantés depuis longtemps au Connecticut; ils sont une preuve vivante qu'il y a eu évolution très marquée. Ils sont un encouragement pour nous du Connecticut, car nous constatons que nous parlons notre français tout de même encore assez bien. Il y a des degrés dans le français comme il y en a dans les fortunes et les intelligences.

C'est donc dire qu'il y a déjà longtemps que les Canadiens ont commencé à immigrer dans ce bel état, et tellement isolément que certains ont été engouffrés dans la vie américaine sans avoir eu le temps de se garer. Il y a déjà longtemps que nous retrouvons nos compatriotes dans les villes et les campagnes du Connecticut. Dès 1865 une société St-Jean-Baptiste était fondée à Meriden. En 1875, le *Travailleur*, de Worcester, l'organe de Ferdinand Gagnon, parle des Canadiens de Millbury et de Grosvenordale, qui « s'étaient organisés en société d'émigration », comme le dit Mlle Lienne Tétrault dans son ouvrage intitulé *Le Rôle de la Presse dans l'évolution du peuple Franco-Américain*. À New-Haven, l'été dernier, la vieille société St-Jean-Baptiste a célébré son cinquantenaire; à Willimantic on

vient de célébrer le cinquantenaire des fameuses conventions des Franco-Américains du Connecticut; et c'est même de 1880 que date la fondation de la paroisse Saint-Laurent de Meriden. Il y a déjà vingt-cinq ans, tout un gros volume de 350 pages a été publié sous le titre suivant: *Histoire et Statistiques des Canadiens-Américains du Connecticut, 1885-1898*: dès 1885, les *Canadiens-Américains* valaient déjà un gros volume.

Ensuite, au Connecticut, nous avons manqué de journaux locaux . . . ou c'est nous qui avons manqué aux journaux. Il y a eu seulement huit tentatives; en voici la liste d'après l'ouvrage de Mlle Tétrault: écoutez-en la lecture, c'est comme l'appel des morts fait au champ d'honneur:

1897. Le *Connecticut*, fondé à Waterbury, par M. Louis Tesson, 5 ans.

1898. Le *Canado-Américain*, fondé à Norwich, par M. Louis Tesson.

1902. Le *Courrier du Connecticut*, fondé à Hartford, par M. Charles-T. Roy, 2 mois.

1908. La *Liberté*, fondé à Willimantic, par M. J.-L.-J. Dupuy, le 1 avril, avec M. Joseph Grenon. Disparaît le 4 juin.

1922. Le *Réveil*, fondé à Putnam, par le Dr Georges-L. Lamarche. Disparaît en 1924.

1930. Le *Programme*, fondé à Hartford, de janvier au 4 mai. Hebdomadaire. Etc., etc.

Quelle nécrologie lapidaire, n'est-ce pas? Mais quoi d'étonnant lorsqu'on voit disparaître des journaux qui avaient de longs états de ser-

vices et qui circulaient dans les milieux franco-américains beaucoup plus compacts que ceux du Connecticut, tels que *L'Opinion Publique* de Worcester, et *La Tribune* de Woonsocket, dont les corps sont à peine refroidis.

NOS CONGRÈS.

Cependant, n'avons-nous pas à nous réjouir de beaucoup de choses? Par exemple, quel autre état peut se vanter d'avoir pu fédérer toutes ses sociétés nationales comme l'ont fait les Franco-Américains du Connecticut? Cette fédération a pour devise: « L'union fait la force, et la charité fait la force de l'union ». C'est bien la charité et un entrain de bon aloi qui ont présidé aux vingt-cinq congrès de cette union. Depuis sa première convention, tenue en 1885, et présidée par le Dr Omer Larue, de Putnam, qui fut la plus grande figure patriotique du Connecticut français, les Franco-Américains n'ont cessé de s'entendre admirablement et de sympathiser soit entre eux, soit entre les divers groupements, fournissant ainsi de beaux exemples de fraternité: par exemple, les Franco-Américains de New-Haven votent des résolutions d'encouragement le 16 avril 1895 à l'adresse de leurs compatriotes de Danielson pour approuver leur lutte de cette époque-là; et à chaque convention on vote des condoléances, des sommes d'argent pour venir en aide aux sociétés locales moins nombreuses et indigentes, on tente toujours de créer un

journal franco-américain pour le Connecticut, ou, à l'occasion, on a voté de donner tout son appui au *Réveil* de Putnam lorsqu'il était encore de ce monde; on y a même parlé de fonder des bibliothèques franco-américaines; en somme, rien n'échappe à la vigilante attention de ces congrès. On y brasse au moins des idées et c'est beaucoup dire.

LE CERCLE DES DAMES FRANÇAISES DE HARTFORD.

Une institution unique dont nous nous honorons aussi est le cercle des Dames françaises de Hartford. Ces dames pénètrent dans la société américaine et nous y font connaître avantageusement. D'ailleurs, il est à remarquer que les Franco-Américains du Connecticut étant moins groupés que leurs compatriotes des autres états de la Nouvelle-Angleterre pénètrent dans la société américaine plus profondément; ils font coin et exercent peut-être une influence française plus prononcée que leurs compatriotes des autres états; c'est ce qu'accomplissent à ravir ces dames de Hartford. Par exemple, l'année dernière, l'état du Connecticut a célébré officiellement et avec grande pompe le tricentenaire de sa fondation, et ces dames, ainsi qu'un groupe franco-américain venu d'un peu partout, ont contribué de beaux tableaux où défilaient Jeanne d'Arc et nos découvreurs, Joliette, Marquette, LaSalle, etc., beau geste patriotique qui eut pour résultat de

rappeler aux Américains que nous sommes d'une « race fière ».

Grâce à toutes ces bonnes influences, et à l'influence de nos politiciens, des nombreux avocats et médecins franco-américains, de nos hommes d'affaires et de nos industriels, nous sommes bien vus des autres éléments de la population américaine. On ne nous traite plus de « foreigners », on ne nous regarde plus comme des serviteurs, de bonnes bêtes de somme, du monde bon mais stupide et exploitable: on nous respecte et on nous admire parce que nous parlons deux langues, que nous sommes les descendants des grands pionniers et que nous chantons « Alouette ». Eux, ils prononcent: « All wet », mais n'importe, ils veulent dire qu'ils nous estiment pour la richesse de nos chansons canadiennes, et pour notre culture française. Cette estime est rehaussée par la présence à la législature de l'état de neuf représentants franco-américains et d'un sénateur: à Willimantic, nous nous honorons d'avoir un maire canadien, M. Pierre Larra-mée, un peu partout nous avons des échevins, des shérifs, le procureur d'une certaine ville, des médecins sur toutes sortes de commissions, un scelleur des poids et mesures, un juge et greffier, l'Hon. Henry-N. Benoît de Putnam, un percepteur de taxes, etc. Partout où la Providence a saupoudré nos compatriotes, ils ont excellé dans l'administration de la chose publique. Au Connecticut, ils ne font pas exception.

En somme, y a-t-il lieu de désespérer de survivre comme race distincte? Non, pas tout de suite. Nos 14 paroisses et nos 12 écoles fleurissent, et les sociétés locales et nationales sont encore trop actives et trop puissantes pour abdiquer. Certes, nous concevrions de bien plus grandes espérances si notre jeunesse pouvait s'abreuver à la source en recevant son inspiration au moins indirectement de la province de Québec, et si nos têtes dirigeantes avaient fait de meilleures études. Pour la plupart, nous lisons dans leur notice biographique des « curriculum vitae » ainsi conçus: « Il fréquenta les écoles de son village et eut deux ans d'école privée », « il suivit le cours de l'école paroissiale », « il suivit le cours des écoles de cette localité jusqu'à l'âge de douze ans ». Nous avons bien confiance en l'intelligence de nos compatriotes, mais, tout de même, douze ans est un peu tôt pour finir ses études. Les grandes ambitions manquent chez nos jeunes: l'école leur fait peur, c'est un épouvantail. Cependant, qui voudrait nier notre idéalisme et sa contagion sur le milieu matérialiste dans lequel nous vivons? Nul ne saurait dire encore la profondeur de la marque que nous faisons en ce moment sur les destinées américaines, mais nous sommes au moins un rempart de quelque valeur contre la vague montante de toutes les stupidités sociales que le socialisme et le communisme déversent actuellement sur le monde. Non, nous ne désespérons pas. Si vous voyiez nos compatriotes du

Connecticut réunis en convention, buvant avec avidité la parole chaude des orateurs qui leur parlent de notre histoire glorieuse, de nos aspirations, de notre langue et de notre foi, si vous les entendiez chanter nos belles chansons canadiennes, vous comprendriez que c'est du fond du cœur qu'ils appliquent aux choses canadiennes les mots d'amour de ces belles chansons; c'est à la langue française elle-même qu'ils redisent :

« Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai ».

Certes, la situation est alarmante, la langue se perd dans notre milieu si anglais; vous savez, « le moule »; les enfants parlent de moins en moins français entre eux ou à la maison; mais, n'importe... Elles sont quand même glorieuses et méritent nos hommages et nos sympathies ces faibles luttes que nous poursuivons, ne dussent-elles être que des feux de paille, car même la paille réchauffe et éclaire en se consumant. Avant d'expirer, Roland disait: « Nous avons frappé de grands coups »; comme lui, les Franco-Américains du Connecticut ont frappé et frappent encore.

AU VERMONT

par ADRIEN SIMAYS

Ly a un peu plus de trois siècles, des explorateurs français, sous la conduite de Samuel de Champlain, remontèrent en canot la rivière Richelieu et arrivèrent à ce qui est maintenant le lac Champlain.

Si vous avez jamais été favorisés d'un voyage sur le majestueux lac Champlain, et par un resplendissant coucher de soleil, avez, de ses eaux légèrement ondulées, porté la vue vers l'est, sur la chaîne des montagnes de hauteur modérée, votre pensée aura été de vous exclamer: Voilà les Monts Verts! tout comme Samuel de Champlain le fit lorsque le premier il traça à la race blanche les sentiers de cette région.

Comme une sorte d'héritage, la France a donné à l'état d'où je suis originaire le nom de Vermont. Ce nom est resté.

Naturellement vous ne devez pas conclure que la découverte du Vermont par les Français a eu pour résultat la colonisation immédiate de ce territoire par nos ancêtres. En vérité, c'est le contraire qui arriva parce que l'histoire

de l'état, antérieurement à 1875, fait très peu mention de colonisation française durant cette période. La seule référence à un premier établissement français dans les limites de ce qui constitue aujourd'hui le Vermont est celle qui décrit la création d'une paroisse, à l'Île Lamothe, à la fin du dix-septième siècle.

Après quelque deux cents ans, durant lesquels les Puritains s'installèrent définitivement sur les versants de ces belles montagnes vertes, les inventions modernes apparurent, les industries commencèrent à se développer et alléchés par la promesse d'une vie plus lucrative, un grand nombre de Canadiens immigrèrent en différents endroits, particulièrement dans les centres manufacturiers du Vermont, comme dans le reste de la Nouvelle-Angleterre.

Afin de vous donner une idée jusqu'à quel point les Canadiens envahirent certaines localités, je vous citerai la petite ville de Winooski. J'y ai passé mon enfance. C'était la période que les Américains aiment à appeler les « gais 90. » Avec une population d'à peine 5000 âmes, Winooski donnait l'impression de composer une grande famille fraternelle de Franco-Américains. Au long du côté sud de la voie ferrée, une douzaine de familles irlandaises étaient disséminées. C'était l'allée de Cork. Et, naturellement, il n'y avait qu'un Italien dans toute la ville, le vendeur de pistaches.

La langue anglaise n'était pratiquement pas entendue par nous, enfants, à cette époque-là,

mais un bon jour, un homme mystérieux apparut dans notre rue. Il portait un sac impressionnant et parlait une langue étrange. Tous les galopins du voisinage l'entourèrent, le suivirent, et après de sages délibérations, il fut décidé que cet homme devait être un étranger... peut-être un Indien. En réalité, c'était un vendeur yankee ambulant.

Winooski, aujourd'hui, a augmenté de 50%; la population franco-américaine s'y maintient à raison de 90 p.c., mais la paroisse irlandaise, ou soi-disant, est devenue si attrayante que sa nouvelle église est remplie à capacité. Cependant, grâce aux bonnes sœurs de la Providence, pour quelque temps encore, Winooski continuera d'être « le petit Canada » du Vermont. Oui, en grande majorité, Winooski est de descendance canadienne, elle est vraiment française au plein sens du mot, cependant l'on ne peut accuser sa population de faire bande à part ou d'être préjugée contre qui ou quoi que ce soit appartenant à d'autres éléments, parce que trois fois sur quatre, elle porte gracieusement au pouvoir, à la mairie, quelque digne candidat appartenant à l'infime minorité. En vérité, ceci n'est pas particulier à Winooski, car généralement, les Canadiens ont toujours été aimables et généreux de cette façon.

Burlington, la plus grande ville de l'état, a une population de quelque 25,000 âmes. Cette ville offre un spectacle intéressant et quelque peu déconcertant, à tous ceux d'entre vous dont l'esprit est pénétré des traditions cana-

diennes. Intéressant en ce que Burlington a une très forte population franco-américaine. Déconcertant en ce sens que la jeunesse franco-américaine perd graduellement la langue maternelle et les traditions de nos pères, traditions que tant d'entre vous aiment à voir conserver dans cette unité sociale que vous et moi désignons toujours par l'appellation « ma paroisse. »

Le temps ne me permet pas d'entreprendre une explication de ce que je considère être les causes de cette transition. Qu'il suffise de dire qu'aux premiers jours de la paroisse St-Joseph de Burlington, qui est la plus considérable des deux paroisses franco-américaines de la ville, nos premiers pères, récemment arrivés du Canada, se trouvèrent dans une ville décidément yankee. Nos ancêtres de Burlington furent d'abord et avant tout fidèles aux traditions de leur pays d'adoption. Il leur fut bientôt humiliant d'être ignorants de la langue du pays. C'est pourquoi les paroissiens de St-Joseph demandèrent instamment au vénérable pasteur que leurs enfants soient instruits dans la langue anglaise, langue qui après tout devait leur apporter le pain quotidien. Et le pasteur consentit en inaugurant un système d'enseignement de l'anglais si efficace que depuis longtemps les élèves de nos écoles paroissiales ont fréquemment battu la marche dans les concours avec les étudiants des écoles publiques.

On ne peut critiquer trop sévèrement cet

état de choses plutôt naturel. Au contraire, il faut s'émerveiller du fait que la paroisse St-Joseph, dans les circonstances et avec ses 1500 familles, s'est assez bien conservée comme type de paroisse canadienne. Il est vrai qu'il y a une tendance dans la paroisse à se servir de plus en plus de l'anglais dans les sermons et aux offices religieux, mais aussi longtemps que je pourrai entendre des centaines de paroissiens, réunis à l'église pour les offices du soir, répondre en français aux prières aussi bien et aussi couramment qu'ils le font, je ne désespérerai pas de la conservation, jusqu'à un certain point du moins, de la langue de nos premiers pères dans la paroisse St-Joseph.

La paroisse St-Antoine comprend quelque 400 familles. Elle gardera longtemps la langue et les traditions canadiennes, parce que sa population habite une partie de la ville où le français est véritablement et constamment parlé, et surtout à cause de l'ouverture d'un nouveau couvent sous la direction des Sœurs de la Présentation.

En dehors de Winooski et de Burlington, les autres centres qui ont une substantielle population canadienne sont Rutland et Bennington au sud, St-Albans, Swanton, Newport et St-Johnsbury au nord. Montpelier, la capitale, et la ville avoisinante de Barre, ont aussi un nombre considérable de Franco-Américains.

Dans l'ensemble, l'état comprend 35 paroisses classifiées comme paroisses de langue française, mais plusieurs sont devenues récemment

mixtes. Il y a environ six ou sept couvents dans le Vermont. Ceux de Newport, Barton, St-Johnsbury et Island Pond, sont les principaux et il y a quelque huit écoles paroissiales vraiment franco-américaines dans lesquelles le français continue d'être une partie importante du curriculum.

Comme je l'ai indiqué, à venir jusqu'au début de ce siècle, les Canadiens avaient immigré presque exclusivement dans les villes et les plus gros villages du Vermont, c'est-à-dire partout où les attiraient les industries.

Durant la Guerre mondiale, peu de temps après mon entrée dans l'armée, j'eus l'occasion d'entendre une conférence donnée sous les auspices de la *Young Men's Christian Association*, une organisation complètement étrangère à notre Église et à notre race. Cette conférence a dû m'impressionner particulièrement, tant j'en ai gardé le souvenir. Le sujet était: *L'Invasion par une Armée Pacifique du Nord*. Et le conférencier raconta l'exode des fermes par de typiques fermiers yankees dans la partie nord de la Nouvelle-Angleterre. Il dit l'invasion de ces fermes par une armée, une armée pacifique de fermiers canadiens qui avaient le cœur, le courage et l'habileté de travailler sur une ferme et d'y réussir. Je fus presque surpris de la louange sans réserve et de l'espoir sans limite qu'il accorda aux fermiers canadiens. Plus tard, je compris qu'il avait raison et qu'il avait été juste dans ses observations. Durant les vingt-cinq ou trente dernières années, les Ca-

nadiens ont virtuellement pris possession de la partie nord de l'état du Vermont, et pour la plupart d'entre eux cela a été une source de bonheur, de même que pour la nation américaine, car ils ont démontré qu'ils étaient des fermiers de cœur et de volonté, qu'ils avaient le courage et l'habileté de se servir eux-mêmes et de servir leur pays d'adoption.

Il y a une couple d'années, j'eus l'occasion d'examiner la liste des votants dans un district agricole à pas plus de quinze milles de Burlington. J'avais l'impression que cet endroit avait gardé presque intacte sa population puritaine. Franchement, je fus étonné de constater que peut-être 20 à 25 p.c. des noms inscrits sur les listes étaient distinctement canadiens. Et veuillez vous rappeler qu'il va sans dire qu'une partie seulement des fermiers canadiens du Vermont sont enregistrés comme votants.

Prenant simplement en considération la partie nord de l'état, je ne crois pas exagérer en disant que 40 p.c. des fermes sont maintenant aux mains des gens qui ont immigré du Canada. D'où il résulte que pendant que la langue française et jusqu'à un certain point les traditions françaises déclinent graduellement dans les villes de notre état, les districts ruraux, pour le moment du moins, deviennent plus canadiens. Les petits magasins de campagne arborent de plus en plus des noms français, et en un mot, il semble que l'armée pacifique du nord est sur le point d'achever sa conquête.

Maintenant, que cette vaste mais plutôt éparpillée population franco-américaine conserve la langue ou au moins les traditions de nos pères, personne ne peut le dire. L'indication du présent est que, pour une raison ou pour une autre, le temps engouffrera notre élément dans le conglomerat des nationalités qui a fait jusqu'ici la nation américaine.

Chose certaine, en tant que citoyen américain, j'approuve hautement qu'un Français ou un Canadien qui décide de s'établir dans mon bel état du Vermont, s'adapte à son nouvel entourage et à son nouveau pays et devienne le loyal et patriotique citoyen qu'il doit être du pays qui le nourrit. Toutefois, sans avoir d'esprit de clan, sans manque de patriotisme, on peut très bien réserver dans son cœur un intérêt actif et naturel et un amour pour l'unité sociale qui se dresse entre les unités orthodoxes de l'état et de la famille, unité que vous et moi avons été satisfaits d'accepter pendant des années comme une chose qui va de soi, la plus belle des unités sociales, l'église paroissiale dont nous sommes les membres, la paroisse dans laquelle nous avons été baptisés, l'union sociale dans laquelle vous et moi espérons mourir.

Ah! quelle unité sociale nos paroisses franco-américaines pourraient être; mais si malheureux que ce soit, il y a deux travers dans notre élément qui semblent empêcher la force, le pouvoir et la gloire de nous atteindre, si nous étions

bien disposés à croire la moitié de la vieille expression que dans l'union est la force.

L'un de ces traits est soit la honte de la langue de notre enfance ou le manque d'intérêt total à ne pas l'enseigner, — alors que nous pourrions le faire si facilement — à nos enfants, comme une simple politique d'éducation et d'économie, tandis que nos frères yankees dépensent tant de temps, d'argent et d'efforts pour acquérir une connaissance du français. Pas besoin de mâcher les mots. Nous, dans le Vermont, avons honte de parler français en public. Combien de fois n'ai-je pas entendu dans nos rues: « Ne parle pas si fort, on va nous appeler frogs! »

L'autre travers présente une sorte de situation encore plus triste. Ce n'est pas tant ce que les autres en disent, mais souvent nous nous accusons d'être jaloux, d'être envieux l'un de l'autre. Comme l'espace de temps qui m'est alloué est presque expiré, je ne suis pas en mesure d'entreprendre de prouver ou de contredire ce vieux dicton bien connu. Personnellement, je préfère appliquer une teinte plus charitable ou présenter mon explication sous un nouvel angle, à savoir que peut-être l'envie pour le succès de l'un de nous est simplement pris à tort pour de la grosse ignorance, un pur manque de compréhension, un manque de sympathie.

Chose certaine, s'il n'y avait pas autant de mésentente parmi les Franco-Américains du Vermont, nous pourrions accomplir beaucoup

et faire du chemin. Lorsque je vous rappellerai que le comté dans lequel je vis a une population dont le tiers approximativement est franco-américaine, vous pouvez vous demander comment et pourquoi notre élément n'est pas une plus grande force potentielle socialement et politiquement. Certes, la réponse est à nous qui vivons au cœur de ces belles Montagnes Vertes.

Et d'ici à ce que ce problème soit résolu, nous qui gardons des vestiges d'intérêt dans les traditions franco-américaines, nous continuerons à cheminer lentement et difficilement sur les versants de ces Montagnes Vertes, à travers les années, nous demandant quel espoir reste en nous, en nos enfants, en notre race pour l'avenir.

Parfois, obsédé par ce dilemme de toute notre situation, j'aime à m'armer de mes agrès de pêche et à ramer bien loin là-bas, sur les eaux onduleuses du lac Champlain et là, que ces petites créatures du bon Dieu que l'on nomme poissons jugent opportun de mordre à l'amorce ou non, je me contente de regarder vers l'est, vers le soleil levant, vers ces Monts Verts que Samuel de Champlain contempla il y a un peu plus de trois siècles et je me demande alors ce que l'avenir nous réserve. Oui, je m'étonne et je doute, mais toujours en définitive j'aime à me rendre à moi-même, à ma croyance et à ma race, le plein bénéfice du doute que l'élément franco-américain continuera toujours de mordre à l'amorce de la haine, du préjugé et

de toutes ces influences qu'il pourrait si facilement éviter, si seulement il avait la volonté de se ressaisir et d'être lui-même.



AU MAINE

par LOUIS-PHILIPPE GAGNÉ

QU'IL me soit permis de vous entretenir des Franco-Américains du Maine, c'est-à-dire de ceux dont je suis devenu un compatriote il y a quatorze ans.

Ceux, peut-être encore assez nombreux dans la Province, qui sont portés à nous méconnaître plutôt qu'à nous ignorer, constateront, je l'espère, que les 150,000 Franco-Américains du Maine sont leurs frères, issus du même sang et que « bon sang ne peut mentir. »

Ne sommes-nous pas, vis-à-vis du Canada français, mieux situés que ne le sont nos frères du Connecticut, du Rhode-Island, du Massachusetts, du New-Hampshire et du Vermont! Ne sommes-nous pas même mieux placés que ne le sont les frères albertains ou encore les Franco-Ontariens?

En effet, le Maine voisine le pays de Duvernay sur un parcours de 240 milles et fait ainsi la cour aux magnifiques régions si françaises que sont les Cantons de l'Est, la Beauce, Dorchester, Bellechasse, L'Islet, Kamouraska et autres. Deux peuples qui se donnent ainsi la

main au-dessus de la frontière ne sauraient s'empêcher d'être en relations fort intimes, surtout lorsque cette frontière a le mérite de n'être qu'imaginaire et que ceux-là mêmes qui fraternisent sont du même sang, de la même famille.

Cette ligne 45e qui ne saurait donc séparer notre cœur français du vôtre, elle est si facile à franchir, en somme, que chaque jour c'est un va et vient constant d'automobiles déversant tantôt dans le Maine, mais plus souvent du côté canadien, des parents ou grand-parents, quand ce ne sont pas les chefs d'une quatrième génération, lesquels ne se font plus prier pour aller visiter les tout petits qui poussent à l'ombre du drapeau étoilé ou au pays de la feuille d'érable. Le Maine a, de plus, cet avantage d'être, après tout, le premier à accueillir l'émigration des comtés de la Province que j'ai déjà mentionnés et qui sont restés essentiellement français.

* * *

Je bénis l'opportunité présente de vous parler de mes compatriotes dont je suis très fier. Ils ont eu une si mauvaise presse au Canada! N'a-t-on pas vu, en effet, un agent de rapatriement, ému apparemment de constater que les nôtres ne vivaient pas de sinécure comme lui-même en avait eu l'insigne privilège de son vivant, se lamenter sur notre sort en écrivant que pas un seul Franco-Américain n'était mil-

lionnaire, pas un seul n'était demi-millionnaire et que le plus riche d'entre eux valait à peine \$250,000.

Malgré la fausseté d'un tel avancé, permettez-moi de dire que les peuples les plus riches ne sont ni les meilleurs, ni les plus heureux; que le patriotisme et la valeur morale ne se comptent pas en dollars et que d'ailleurs les Canadiens-Français ne se sont pas fixés aux États-Unis pour devenir des oncles d'Amérique.

Ne s'est-il pas trouvé aussi un Alexandre Huot, empruntant le nom de plume Henri Saint-Laurent, et à la solde d'un gouvernement par ailleurs bien intentionné, pour vous apprendre dans les colonnes des quotidiens canadiens, à raison de tant la ligne agate, que dans le Maine où on l'avait envoyé en mission, il n'avait vu que des taudis et que notre langue n'était qu'un idiome de bas étage (pour me servir de ses expressions les moins audacieuses); en un mot, nous étions précisément ceux-là que le grand homme d'État canadien, avait si délicieusement et si aimablement désignés quand il avait dit: « Laissez-les partir; c'est la canaille qui s'en va! »

Nous nous sommes consolés de ces affronts, tout comme le peuple canadien s'est tout à fait bien remis de la légende des « quelques arpents de neige. » D'ailleurs, depuis quelques années, il se fait surtout de la part de la vaillante société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, un mouvement de rapprochement entre

Franco-Américains et Canadiens-Français, mouvement qui nous fait tant de bien.

Il est vrai que nous sommes ce que d'aucuns éprouvent un malin plaisir à nommer des émigrés ou des fils d'émigrés, mais soyez assurés que le Canadien-Français parti de son foyer pour s'établir dans le Maine n'a pas fait sauter les ponts derrière lui, pas plus que ne l'avaient fait d'ailleurs les émigrés français qui ont colonisé le Canada.

Parfois d'étranges échos retentissent en nous; le lien des filiations perdues dans la nuit des temps semble tressaillir, renoué, et, phénomène de l'esprit, il semble que l'on va distinguer en soi quelque chose des instincts de la race dont on est la provenance; il semble que l'on entende, langage du sang, quelque chose de la voix puissante des ancêtres.

Parler des origines de notre État, c'est voir défiler dans le Maine plusieurs de ceux qu'énumère Robert Rumilly dans son livre: « Les Artisans du Miracle Canadien sous le régime français. »

C'est d'abord Champlain qui, ne vous en étonnez pas, est venu habiter le Maine quatre ans même avant la fondation de Québec. On le retrouve, dans cette même année 1604, avec le Sieur de Monts, Louis Hébert, M. de Poutrincourt, Messire Nicolas Aubry, Marc Lescarbot et autres, assistant, près de Calais, à la première messe de Noël, dans la première chapelle du continent américain.

C'est aussi le R. P. Du Thet, Jésuite, et le

Frère Gilbert, tués par les Anglais dans le Maine, en 1613, et devenus en réalité les premiers martyrs canadiens, mais oubliés. Comme les Pères Jogues, et le donné Jean De la Lande, qu'on a canonisés, ils étaient nés en France. Comme eux, ils subirent le martyre aux États-Unis.

C'est ensuite Jean-Vincent, baron de Saint-Castin, envoyé à Québec en 1666, à l'âge de 14 ans, par Louis XIV, avec le célèbre régiment de Carignan-Salières et qui, plus tard, vint s'établir dans le Maine, à l'endroit appelé aujourd'hui Castine, pour devenir ensuite chef de guerre de la nation abénaquise et lever ses guerriers contre l'amiral Phipps, en aidant d'abord l'expédition de M. de Portneuf, au fort de Casco, dans le Maine actuel, puis à celle de Pierre Lemoyne d'Iberville, au fort de Pemquid, en 1692.

C'est encore le Père Sébastien Rasle, missionnaire jésuite français, venu au Canada avec Frontenac et massacré en 1724, à Norridgewock, encore par les Anglais. C'est enfin la colonie française du Maine qui, jusqu'à 1760, tient jusqu'au bout, prenant part à toutes les guerres de conquête entre la France et l'Angleterre.

C'est ensuite le mouvement plus accentué de ce qui sera plus tard le miracle franco-américain du Maine. En 1790, c'est-à-dire il y a 145 ans, on assiste au début de la colonisation intense de la vallée de Madawaska, le long de la rivière Saint-Jean, par les familles cana-

diennes venues du Nouveau-Brunswick. Cette vallée de Madawaska, si essentiellement française même aujourd'hui, appartenait encore au Canada, il n'y a pas plus de 94 ans, lorsque par le traité d'Ashburton, la ligne frontière fut changée et la vallée devint une partie de l'État du Maine. Cette vaste région de l'Aroostook, reconnue pour la culture des patates, se compose de Franco-Américains qui sont appréciés comme producteurs incomparables. On les trouve surtout à Van-Buren, Fort Kent, Grand-Isle, St-David, Presque Isle, Frenchville et Ste-Agathe. Le premier colon de Fort-Kent fut Joseph Nadeau, chassé de l'Acadie par les Anglais.

Maintenant, rapprochons-nous du centre de l'état et pénétrons à Waterville, où la plupart des 8,000 Franco-Américains viennent de la Beauce. Il y a des nôtres à Waterville depuis 109 ans. C'est en effet, en 1827 qu'y arriva Jean Mathieu, le premier immigré canadien. Le miracle franco-américain s'est continué et aujourd'hui cette ville compte trois paroisses florissantes. C'est là que se trouve le principal de nos couvents de jeunes filles, le Mont Mérici, dirigé par les Ursulines.

Plus au sud encore, nous entrons dans ce que nos amis les Yankees appellent eux-mêmes « The French City ». Oui, la ville de Lewiston est bien une ville canadienne-française par le nombre et l'esprit. Après Portland, elle est la plus importante de l'état et elle compte environ 25,000 Franco-Américains sur une popu-

lation de 36,000. C'est en quelque sorte, comme en conviennent ceux qui s'y connaissent, le vrai Québec de la Nouvelle-Angleterre n'en déplaie à nos amis de Woonsocket.

À Lewiston, la survivance est un fait accompli au point même que les commerçants de langue anglaise ne sont plus dans la nécessité de placer dans leur vitrines des pancartes disant:

« Ici on parle français. » C'est entendu on le parle partout et ce serait un suicide commercial pour tout homme d'affaires n'employant pas de commis canadiens.

Ce résultat ne s'est pas accompli sans lutte, veuillez le croire. Il y a trente ans, on plaçait à l'hôtel de ville l'inscription: « No Frenchman need apply. » Le 17 mars 1919, fête de la Saint-Patrice, le nouveau conseil municipal, composé d'Irlandais, profita de son inauguration pour chasser de l'hôtel de ville tous les fonctionnaires considérés comme « frogs. » Aujourd'hui, soit 17 ans plus tard, ce même gouvernement se compose toujours d'un maire de langue française comme c'est le cas dans bien des villes du Maine, et de cinq à six échevins franco-américains sur sept, quand ce n'est pas le gouvernement en entier. Aujourd'hui, on se garderait bien d'élire ou de nommer à une fonction municipale quelqu'un ne parlant pas le français.

Il en est de même dans presque tous les services administratifs. Le Franco-Américain s'est rendu maître, conscient du fait que lorsqu'il s'agit de transiger avec une certaine nationalité,

la loi du plus fort est encore la meilleure et qu' « un tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras. »

Dans le comté d'Androscoggin, les commissaires sont de langue française dans deux cas sur trois; le trésorier, le greffier des tutelles et le greffier des transactions officielles sont des nôtres. Voilà du terrain que nous avons gagné depuis deux ans. En ce moment, nous avons même sur les rangs pour le poste de gouverneur, un excellent ami dans la personne de M. Dubord, de Waterville. Espérons qu'il deviendra le premier gouverneur de langue française du Maine.

S'il arrive que nous perdons du terrain une année, nous le reprenons doublement l'année suivante. Sur 15,000 votants à Lewiston, les nôtres en comptent quelque 10,000. Ils se font de plus en plus naturaliser, comprenant que notre force repose dans notre participation aux choses du pays.

Établis d'abord dans la partie basse de la ville, il y a soixante ans, les nôtres se sont graduellement emparés de presque tout Lewiston, s'infiltrant peu à peu dans le commerce et l'industrie, et devenant propriétaires de résidences et de magasins de plus en plus nombreux.

Les peureux, les timorés ont cette manie, à tous les quarts de siècle, de s'écrier que la langue française disparaîtra et que dans vingt-cinq ans, l'herbe poussera sur les perrons de nos églises. Elle pousse, cette herbe verdoyante, mais c'est pour orner le parterre d'un tem-

ple comme celui qui s'élève présentement à Lewiston, au coût d'un million, dans la paroisse St-Pierre que dirigent les Pères Dominicains et qui compte à elle seule 12,000 fidèles de langue française, ce qui en fait une paroisse peut-être plus nombreuse que n'importe quelle autre même du Canada. Cette herbe, elle fait la beauté extérieure des institutions qu'on appelle l'hôpital Ste-Marie, l'asile Healey, l'Hospice Marcotte et Orphelinat St-Joseph, l'école St-Pierre et autres.

Lewiston compte aussi sa section appelée « Petit-Canada » et c'est là que se trouve la forteresse française. Nombre de ces familles n'y comprennent pas un traître mot d'anglais.

Lewiston est une ville industrielle reconnue pour ses filatures qui emploient le gros de sa population, tout comme sa voisine, Auburn, la ville manufacturière de chaussures, donne du travail à plusieurs milliers de gens. « N'allez pas vous étioler dans les manufactures ! » criait-on au Canada lorsqu'on voulait retenir les émigrés en partance pour les États-Unis. Pourtant, nos femmes et nos filles qui y travaillent n'y ont certainement perdu ni leur santé, ni leur charme, ni leur beauté et il nous plaira toujours de chanter chez nous : « Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux ! » même si elle est des États-Unis.

Pourquoi serions-nous pessimistes quand notre élément vient de voir monter un des siens sur le banc de la Cour supérieure ? Pourquoi voir en noir quand Lewiston vient d'obtenir,

à l'exemple de tant d'autres villes du Maine, son premier juge municipal de langue française? Pourquoi se montrer défaitiste quand le nombre des maîtres de poste franco-américains augmente constamment dans notre État? Pourquoi craindre quand nos bibliothèques publiques se procurent tous les jours un nombre de plus en plus considérable de volumes français et canadiens-français?

Pourquoi être aux abois quand nous copions de plus en plus les belles choses du Canada français? Les parades de la Saint-Jean-Baptiste, si modestes soient-elles, n'en prouvent pas moins notre attachement aux traditions ancestrales. La Guignolée est aussi entrée dans nos mœurs. Même le mouvement de la raquette a traversé la ligne 45e, si bien même que les délégués de nos 35 clubs du Maine et du New-Hampshire doivent, en vertu des règlements, ne parler que français aux délibérations, décision accueillie avec le plus grand enthousiasme par un délégué du New-Hampshire qui disait que durant les cinq années qu'il a passées dans le sport de la raquette, grâce à ce nouveau contact avec le Canada, il avait de nouveau appris son français.

Pourquoi vouloir abandonner la partie quand nous avons toujours le bon vieux *Messenger* de Lewiston, organe de langue française, qui, presque soixantenaire, est devenu quotidien il y a trois ans, en pleine période de dépression, tandis que tant d'autres journaux disparaissaient dans d'autres États et même au Canada? C'est que

le *Messenger* est un vieux lutteur toujours vigoureux. Il y a aussi les hebdomadaires français, la *Justice*, de Sandford, la *Justice*, de Biddeford, et le *Franco-Américain*, de Waterville, qui font leur bon travail.

Pourquoi dire que nous perdons nos forces quand s'ajoutent de nouvelles paroisses aux 53 que nous comptons déjà sur les 131 de l'état? Quand nous avons dans le Maine 32 couvents, écoles et collèges sur un total de 73? Quand nous avons la majorité absolue dans le clergé avec 126 prêtres sur 251?

Sans doute il y a quelques défections dans certains couvents même chez certaines religieuses de Lewiston qui comptent dans leur groupe une sœur irlandaise qui ne se gêne pas pour crier à ses élèves: « Talk United States! »

Les Franco-Américains composent les cinquantièmes de la population catholique du Maine, soit 150,000 sur 185,000 et pourtant il vous étonnera d'apprendre que le Vatican continue de nous donner une succession d'évêques irlandais. Rassurez-vous, cependant, car depuis la disparition de Mgr Walsh, qui fut pour nous ce que Mgr Fallon fut pour les petits Canadiens-français de M. Genest dans l'Ontario, nous avons eu un saint évêque dans la personne de Mgr Murray, et un successeur non moins juste, sympathique et vénéré dans celle de Mgr McCarthy, prélat actuel, à qui nous souhaitons un prompt retour à la santé pour qu'il nous continue son bienfaisant apostolat.

Les traits caractéristiques que je vous ai

donnés de Lewiston se retrouvent également à Auburn, Biddeford, Sanford, Brunswick, Rumford, Westbrook, Augusta et presque partout.

Citoyens de langue française, établis dans le Maine, nous garderons toujours la même devise: « Je me souviens », qui est aussi celle de la grande et chère Province.

Nous continuerons de chanter « O Canada » avec l'hymne national américain.

Nous continuerons d'envoyer nos fils et nos filles dans les collèges et couvents du Canada, pour les pétrir davantage de l'esprit du Québec.

Contrairement à ce Franco-Américain d'un autre état qui s'écriait un jour: « Nous pouvons nous passer du Canada! » je proclame que tel n'est pas le sentiment du Maine et que non seulement nous ne pouvons nous passer du pays de nos ancêtres, mais nous ne le voulons pas et nous continuerons plus que jamais de puiser dans la province française ce qui nous manque pour vivre plus complètement la vie canadienne.

Émigrés du Québec, nous sommes comme des hirondelles, aimant à revoir le pays d'autrefois qui, nous ayant vus partir, accueille toujours avec un orgueil secret ceux de ses enfants d'hier qui font honneur à leur race dans la belle et grande famille des États-Unis d'Amérique.

FIN.

LES COLLABORATEURS

BEAULIEU, Wilfrid, journaliste. — Éditeur·propriétaire du *Travailleur*, de Worcester, Mass. — Résidence : Worcester, Mass.

CARON, Damase, médecin. — Maire de la ville de Manchester. — Médecin reviseur en chef de l'Association Canado-Américaine. — Résidence : Manchester, N. H.

CROTEAU, Arsène, M.A., professeur. — Directeur de l'enseignement des langues étrangères au Collège d'Etat du Connecticut. — Résidence : Storrs, Conn.

DAIGNAULT, Elphège-J., avocat. — Ancien juge de la Cour des tutelles. — Ancien procureur municipal de Woonsocket. — Ancien président-général de l'Association Canado-Américaine. — Résidence : Woonsocket, R. I.

D'AMOURS, Ernest-R., avocat. — LL. B. Harvard. — Secrétaire de la Commission des Eaux Courantes du New-Hampshire. — Résidence : Manchester, N. H.

DUFAULT, Paul, médecin. — Surintendant adjoint du Sanatorium d'État de Rutland, Mass. — Résidence : Rutland, Mass.

DUMOUCHEL, Antoine, médecin. — Résidence : North Adams, Mass.

DUPLESSIS, Georges-H., prêtre. — Résidence : Beverley, Mass.

FRÉCHETTE, Clément, médecin. — Décédé. — Résidence : Leominster, Mass.

GAGNÉ, Louis-Philippe, journaliste. — Premier président de l'Union américaine des Raquetteurs. — Rédacteur au journal *Le Messenger*, de Lewiston. — Résidence : Lewiston, Me.

GOULET, Alexandre, professeur. — Docteur de l'Université de Paris. — Professeur à *Boston College*. — Résidence : Warren, R. I.

LAJOIE, Philippe-Armand, journaliste. — Rédacteur en chef de *l'Indépendant*, de Fall River. — Résidence : Fall River, Mass.

LUSSIER, Lauré-B., employé des postes. — Secrétaire de la Société Jacques-Cartier du Rhode-Island. — Résidence : Manville, R. I.

MARTEL, Charles-H., employé de banque. — Secrétaire de la Commission scolaire de Manchester. — Trésorier-général de l'Association Canado-Américaine. — Résidence : Manchester, N. H.

ROBERT, Adolphe, journaliste. — Président-général de l'Association Canado-Américaine. — Résidence : Manchester, N. H.

SIMAYS, Adrien, avocat. — Ancien greffier municipal. — Résidence : Burlington, Vt.

VERMETTE, Joseph-Stanislas, prêtre. — Curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Lynn, Mass.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace	7
Avant-propos	9

LES ORGANISMES VITAUX

Solidarité nécessaire	E.-J. Daignault	15
Par-dessus les frontières	Adolphe Robert	25
La langue française	Clément Fréchette	35
La politique	Damase Caron	45
Les journaux	Ph.-A. Lajoie	53
Les affaires et le commerce	Chs.-H. Martel	61
Le médecin	A. Dumouchel	69
Le clergé	G.-H. Duplessis	75

LA LANGUE FRANÇAISE ET SA CONSERVATION

Par l'aide du Québec	E.-J. Daignault	87
Par l'école	J.-S. Vermette	95
Par la famille	L.-B. Lussier	111
Par les sociétés nationales	Adolphe Robert	121
Par la presse	Wilfrid Beaulieu	129
Par les relations commerciales	Paul Dufault	139

PIERRES D'ACHOPPEMENT

L'école des brûleurs de ponts	E.-J. Daignault	151
Fléchissement paroissial et scolaire....	Ph.-A. Lajoie	159
Les communautés enseignantes	G.-H. Duplessis	167
L'ambiance anglicisante	E.-R. D'Amours	179
Manie de l'anglais	Alexandre Goulet	189
Sociétés neutres	L.-B. Lussier	201

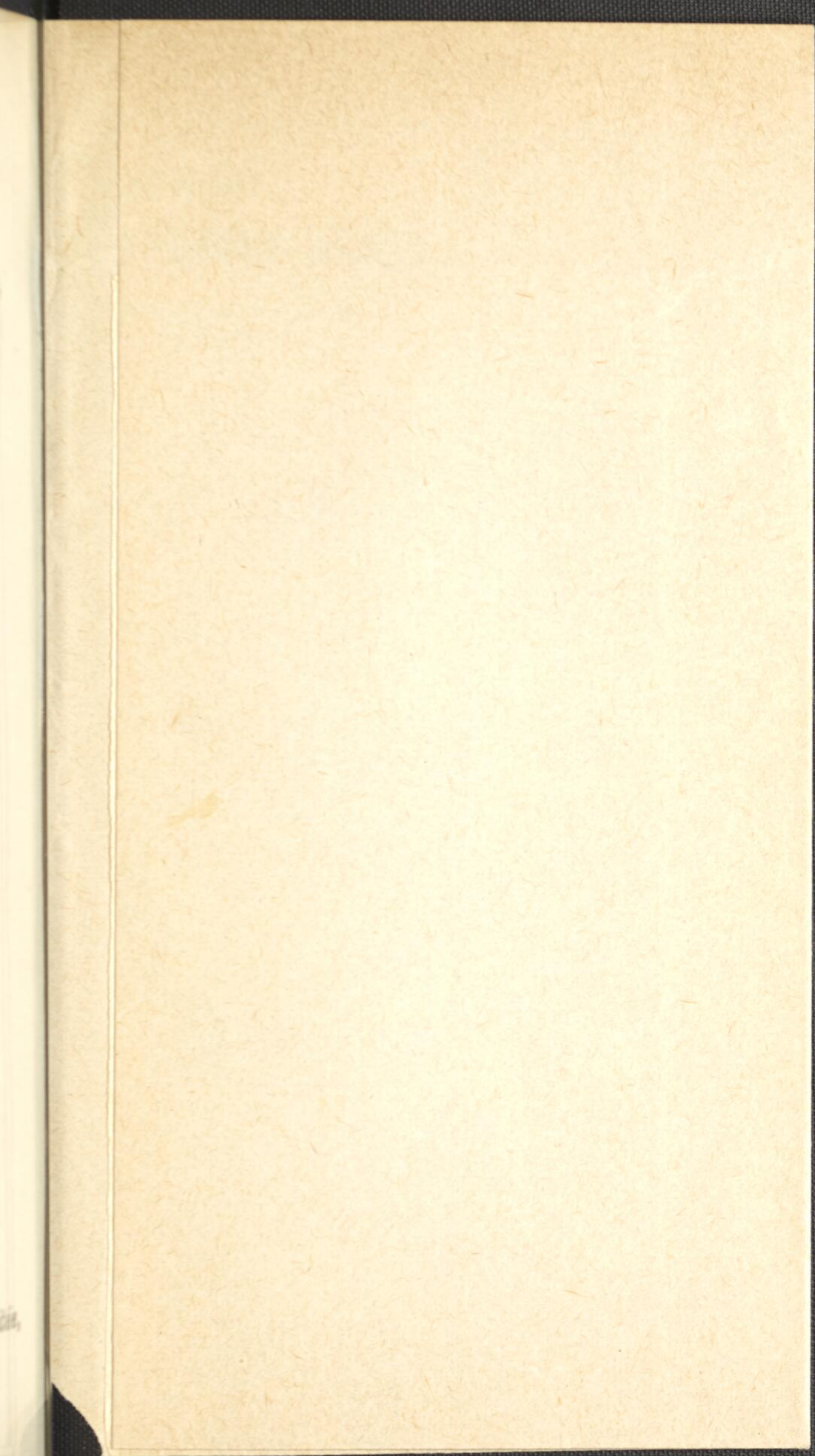
SITUATION ACTUELLE

Au Rhode-Island	E.-J. Daignault	209
Au New-Hampshire	Adolphe Robert	219
Au Massachusetts	Paul Dufault	231
Au Connecticut	Arsène Croteau	247
Au Vermont	Adrien Simays	261
Au Maine	Ls.-Phil. Gagné	273

*Achevé d'imprimer,
le douzième jour de décembre
mil neuf cent trente-six
pour les Éditions Albert Lévesque,
1735, rue St-Denis,
Montréal, Canada.*

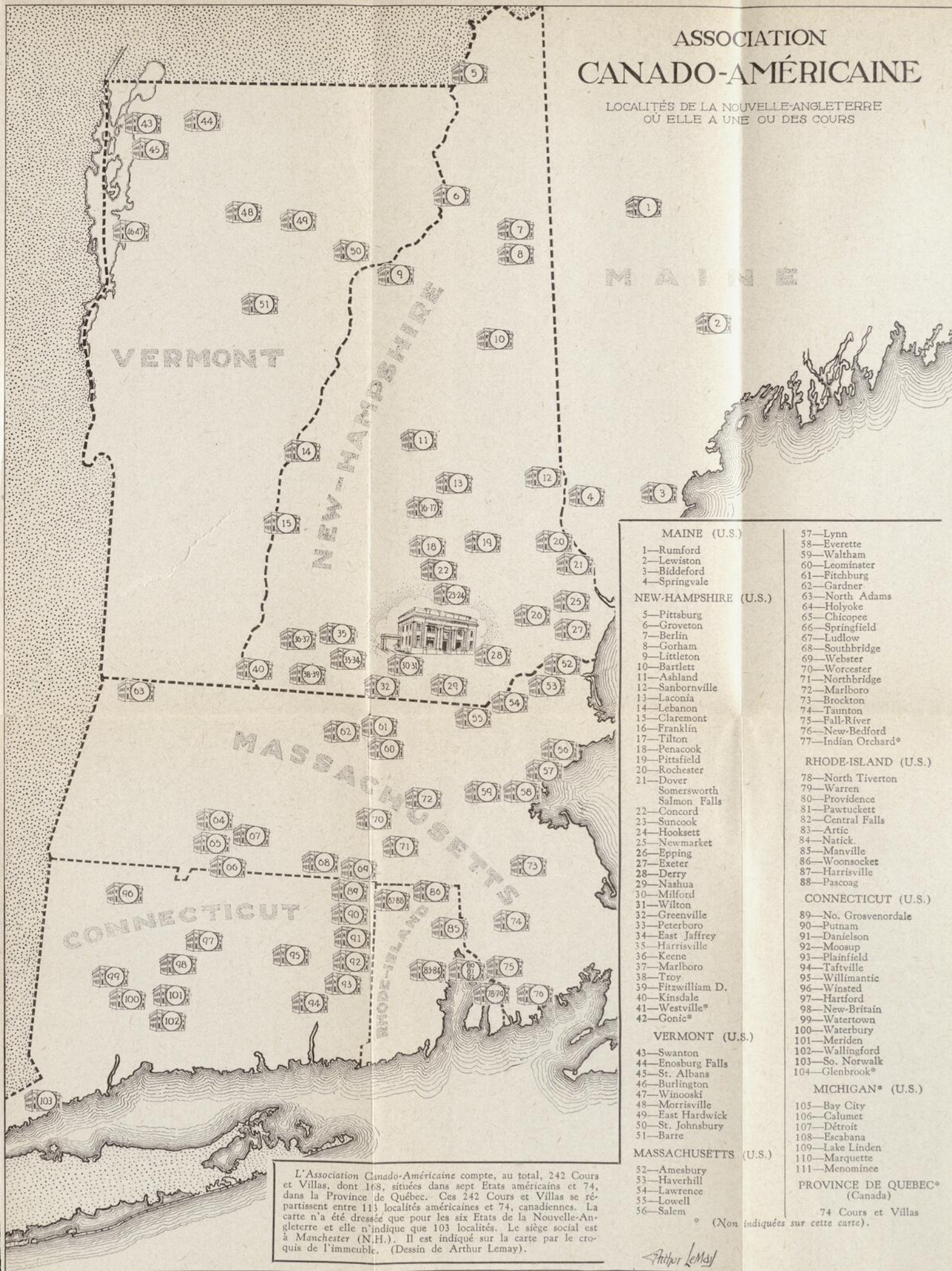
par

*Imprimerie Modèle Limitée,
1206 est, rue Craig,
Montréal, Canada.*



ASSOCIATION CANADO-AMÉRICAINÉ

LOCALITÉS DE LA NOUVELLE-ANGLÈTERRE
OÙ ELLE A UNE OU DES COURS



L'Association Canado-Américaine compte, au total, 242 Cours et Villas, dont 168, situées dans sept États américains et 74, dans la Province de Québec. Ces 242 Cours et Villas se répartissent entre 113 localités américaines et 74, canadiennes. La carte n'a été dressée que pour les six États de la Nouvelle-Angleterre et elle n'indique que 103 localités. Le siège social est à Manchester (N.H.). Il est indiqué sur la carte par le croquis de l'immeuble. (Dessin de Arthur Lemay).

MAINE (U.S.)

- 1—Rumford
- 2—Lewiston
- 3—Biddeford
- 4—Springvale

NEW-HAMPSHIRE (U.S.)

- 5—Pittsburg
- 6—Groveton
- 7—Berlin
- 8—Gorham
- 9—Littleton
- 10—Bartlett
- 11—Ashland
- 12—Sanbornville
- 13—Laconia
- 14—Lebanon
- 15—Claremont
- 16—Franklin
- 17—Tilton
- 18—Penacook
- 19—Pittsfield
- 20—Rochester
- 21—Dover

Somersworth
Salmon Falls

- 22—Concord
- 23—Suncook
- 24—Hooksett
- 25—Newmarket
- 26—Epping
- 27—Exeter
- 28—Derry
- 29—Nashua
- 30—Milford
- 31—Wilton
- 32—Greenville
- 33—Peterboro
- 34—East Jaffrey
- 35—Harrisville
- 36—Keene
- 37—Marlboro
- 38—Troy
- 39—Fitzwilliam D.
- 40—Kinsdale
- 41—Westville*
- 42—Gonic*

VERMONT (U.S.)

- 43—Swanton
- 44—Enosburg Falls
- 45—St. Albans
- 46—Burlington
- 47—Winooski
- 48—Morrisville
- 49—East Hardwick
- 50—St. Johnsbury
- 51—Barre

MASSACHUSETTS (U.S.)

- 52—Amesbury
- 53—Haverhill
- 54—Lawrence
- 55—Lowell
- 56—Salem

- 57—Lynn
- 58—Everette
- 59—Waltham
- 60—Leominster
- 61—Fitchburg
- 62—Gardner
- 63—North Adams
- 64—Holyoke
- 65—Chicopee
- 66—Springfield
- 67—Ludlow
- 68—Southbridge
- 69—Webster
- 70—Worcester
- 71—Northbridge
- 72—Marlboro
- 73—Brockton
- 74—Taunton
- 75—Fall-River
- 76—New-Bedford
- 77—Indian Orchard*

RHODE-ISLAND (U.S.)

- 78—North Tiverton
- 79—Warren
- 80—Providence
- 81—Pawtucket
- 82—Central Falls
- 83—Artic
- 84—Natick
- 85—Manville
- 86—Woonsocket
- 87—Harrisville
- 88—Pascoag

CONNECTICUT (U.S.)

- 89—No. Grosvenordale
- 90—Putnam
- 91—Danielson
- 92—Moosup
- 93—Plainfield
- 94—Taftville
- 95—Willimantic
- 96—Winsted
- 97—Hartford
- 98—New-Britain
- 99—Watertown
- 100—Waterbury
- 101—Meriden
- 102—Wallingford
- 103—So. Norwalk
- 104—Glenbrook*

MICHIGAN* (U.S.)

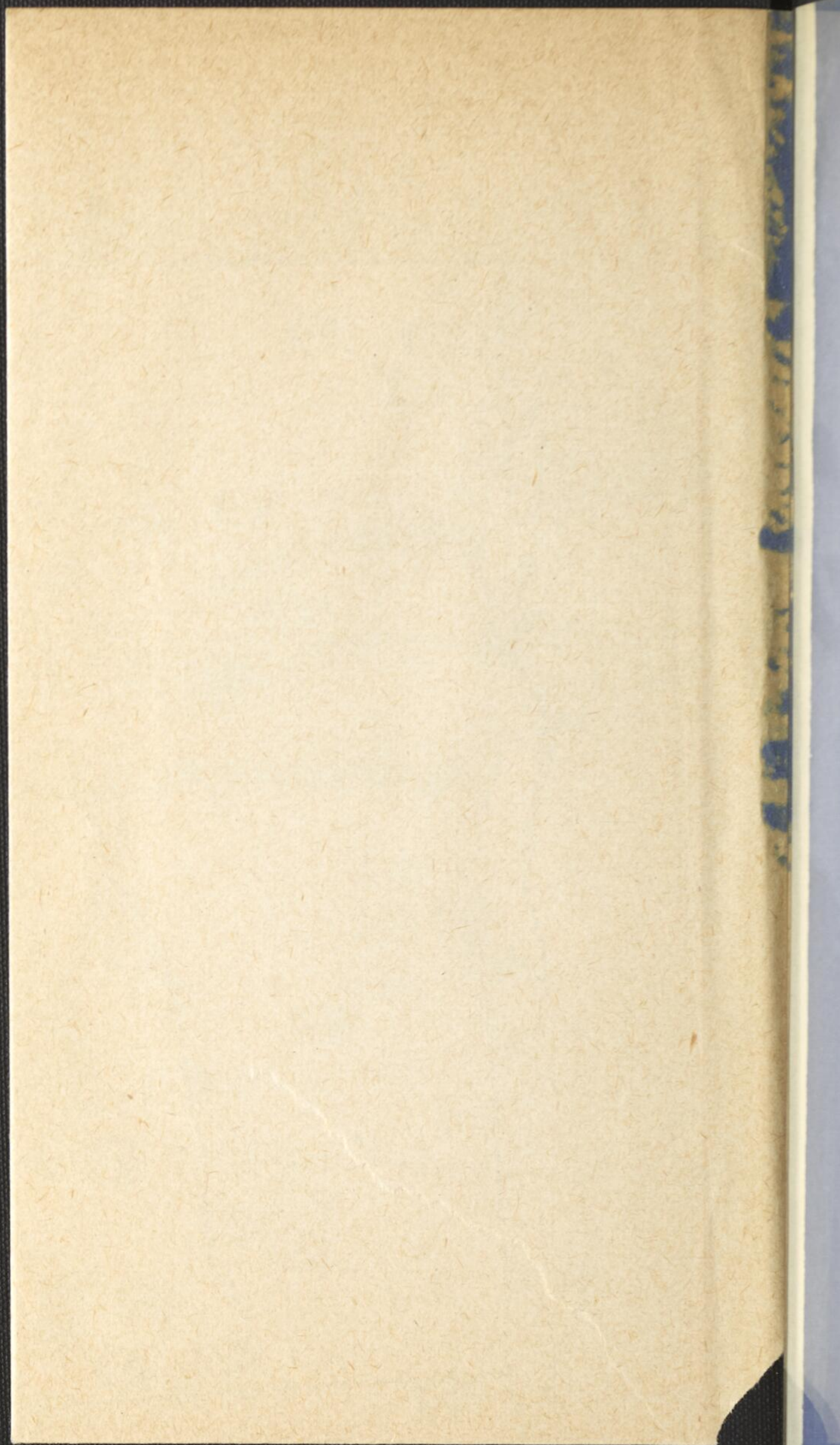
- 105—Bay City
- 106—Calumet
- 107—Detroit
- 108—Escabana
- 109—Lake Linden
- 110—Marquette
- 111—Menominee

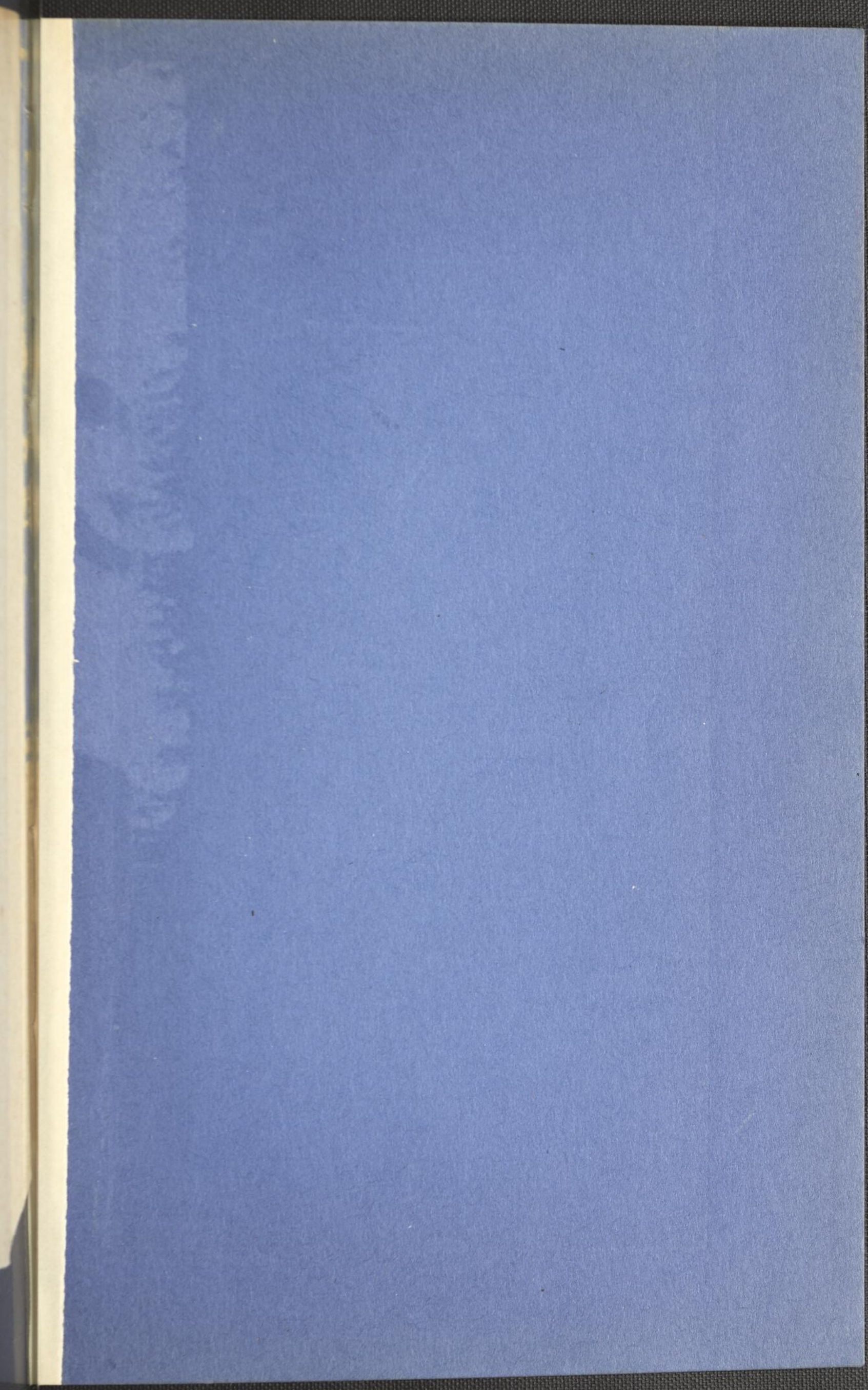
PROVINCE DE QUEBEC* (Canada)

74 Cours et Villas

(Non indiquées sur cette carte).

Arthur Lemay





Dans la série
"DOCUMENTS SOCIAUX"

Pèlerinage à l'école de rang, par l'abbé Auguste LaPalme	\$1.00
Dialogue des vivants et des morts, par l'abbé Auguste LaPalme	\$1.00
Esquisses sociales, par le R. P. Archambault, s.j.	\$1.00
Loi morale et pain quotidien, par l'abbé Jean Bergeron	\$1.00
Les laïcs dans l'Église, par le R. P. M.-A. Lamarche	\$0.50
La défense de l'intelligence, par Hermas Bastien (épuisé)	\$1.00
En marge de la politique, par l'Hon. Athanase David	\$1.00
L'école primaire supérieure, par René Fandrich	\$1.00
Nos problèmes d'enseignement, par Mgr Camille Roy	\$0.75
L'Éducation Nationale, Enquête de l'Action Nationale	\$0.75
L'Âme franco-américaine, par Josaphat Benoit	\$0.75
Conditions de notre destin national, par Hermas Bastien	\$0.75
Canadien, par Wilfrid Bovey	\$1.25
Les Franco-américains, peints par eux-mêmes par l'Association Canado-Américaine	\$1.00

\$1.00
